



## RÉPUBLIQUE DU CONGO

Janvier 2020

### CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE ; ANNEXE D'INFORMATION ; ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA REPUBLIQUE DU CONGO

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2019 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du conseil d'administration tels qu'exprimés le 17 janvier 2020 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la République du Congo.
- Le **rapport des services du FMI** préparé par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du conseil d'administration le 17 janvier 2020. Le rapport a été préparé à la suite des entretiens qui ont pris fin le 6 novembre 2019 avec les autorités de la République du Congo sur l'évolution et la politique économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 3 janvier 2020.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la République du Congo.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 20/16  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 17 janvier 2020

Fonds monétaire international  
700 19<sup>th</sup> Street, NW  
Washington, D. C. 20431 USA

### **Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2019 au titre de l'article IV avec la République du Congo**

Le 17 janvier 2020, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV<sup>1</sup> avec la République du Congo.

La situation économique reste difficile, mais des signes de stabilité sont observés. La croissance hors pétrole pourrait devenir positive pour la première fois depuis 2015 grâce à une reprise dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et des transports. Toutefois, de nombreux secteurs économiques demeurent en récession en raison de retards dans la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés et du caractère restrictif des conditions de financement. La progression de la production de pétrole en 2019 est moins franche qu'initialement prévu et la croissance globale reste proche de 2 %.

Les autorités ont continué de faire preuve de prudence en matière de politique budgétaire et de gestion de la dette, et le niveau global de la dette publique devrait diminuer en 2019, après avoir atteint un niveau record de 117 % du PIB en 2017. Toutefois, la dette publique extérieure reste en difficulté et les autorités congolaises négocient une restructuration de la dette avec les créanciers commerciaux extérieurs afin d'en rétablir la viabilité. L'inflation se maintient à des niveaux modérés (environ 2 %) et le compte courant devrait enregistrer un fort excédent grâce à la hausse des exportations de pétrole et des exportations minières à la suite de nouvelles mises en exploitation. Conjugée à une application plus stricte des réglementations de change, cette situation se traduit par une plus forte accumulation d'avoirs extérieurs nets à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) que celle initialement prévue.

À moyen terme, la croissance non pétrolière devrait se redresser à mesure que les autorités mettent en œuvre leur stratégie d'apurement des arriérés intérieurs et lancent des réformes

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

visant à appuyer leur stratégie de diversification. Les perspectives à court terme risquent d'être revues à la baisse en raison de la possible diminution des prix du pétrole, de la difficulté éventuelle à maintenir sur la durée des excédents budgétaires élevés et des capacités insuffisantes pour mettre en œuvre l'ambitieux programme de réformes structurelles élaboré par les autorités. Toutefois, ces risques seraient atténués à moyen terme par des perspectives de hausse de la production pétrolière si les récentes découvertes de gisements pétroliers venaient à se confirmer.

### **Évaluation par le conseil d'administration<sup>2</sup>**

Les administrateurs ont noté que la République du Congo continuait de faire face à une situation économique très difficile, assortie de perspectives macroéconomiques délicates caractérisées par des niveaux d'endettement élevés, une faible croissance et une confiance limitée des chefs d'entreprise. Dans le même temps, ils ont salué le caractère modéré des niveaux d'inflation, la tendance à la baisse de la dette publique et l'augmentation des avoirs extérieurs nets. Pour soutenir la stabilité macroéconomique et une croissance inclusive, les administrateurs ont encouragé les autorités à poursuivre l'assainissement des finances publiques, la restructuration de la dette et la mise en œuvre de réformes visant à renforcer la gouvernance et à diversifier l'économie.

Les administrateurs ont estimé que les autorités devraient continuer de renforcer leur cadre budgétaire à moyen-terme. Prenant note de la prudence avec laquelle le budget de l'année écoulée avait été exécuté, ils ont constaté avec satisfaction que le budget 2020 continuait de prévoir un assainissement des finances publiques pour contribuer à rétablir la viabilité de la dette. Les administrateurs ont souligné combien les efforts déployés pour augmenter les recettes non pétrolières constituaient un pilier essentiel de la stratégie budgétaire, en particulier les mesures visant à réduire les exonérations fiscales, à recouvrer les arriérés d'impôts et à continuer de réformer l'administration fiscale. Ils ont également insisté sur l'importance de renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et de veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées à des programmes sociaux indispensables pour les groupes vulnérables, notamment les programmes destinés aux femmes et ceux menés dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les administrateurs ont aussi relevé l'importance d'un appui coordonné des donateurs aux efforts d'ajustement du pays.

Les administrateurs ont convenu que la gestion de la dette publique devrait continuer de figurer au cœur du plan de relance économique du Congo. Ils ont souscrit aux mesures prévues par les autorités pour accélérer les négociations avec les créanciers commerciaux

---

<sup>2</sup>À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les vues des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse suivante :

<https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

extérieurs afin de parvenir à un accord de réduction de la dette. Les administrateurs ont également encouragé les autorités à mettre en œuvre leur stratégie d'apurement des arriérés intérieurs auprès du secteur privé et ont souligné la nécessité de limiter l'augmentation des prêts improductifs, de fournir suffisamment de liquidités au secteur privé pour lui permettre de remplir ses obligations fiscales et d'accroître la confiance des chefs d'entreprise afin de soutenir l'activité économique, en particulier dans le secteur non pétrolier. Ils ont également insisté sur la nécessité d'éviter toute nouvelle accumulation d'arriérés extérieurs officiels et d'apurer l'encours existant conformément aux engagements pris précédemment. Pour mieux cerner les vulnérabilités liées à la dette, les administrateurs ont préconisé d'accroître la transparence en matière de dette, y compris pour les entreprises publiques.

Les administrateurs ont jugé encourageantes les réformes visant à améliorer la gouvernance et à réduire la corruption. Ils ont salué la publication des états financiers vérifiés de la société pétrolière nationale et du projet de budget 2020, qui a permis d'améliorer l'accès du public à l'information économique. Néanmoins, les administrateurs ont estimé que des efforts supplémentaires étaient nécessaires et ont encouragé les autorités à poursuivre le renforcement et la mise en œuvre du cadre de lutte contre la corruption et à faire en sorte que la nouvelle instance chargée de cette question et la commission de transparence deviennent pleinement opérationnelles.

Les administrateurs ont convenu que la stratégie de diversification de la République du Congo serait déterminante pour promouvoir une croissance plus élevée et plus inclusive. À cet égard, ils ont souligné combien il importait de renforcer la gouvernance et d'améliorer le climat des affaires, notamment par des réformes visant à accroître l'accès à l'électricité, à réduire les exigences administratives liées à la création de nouvelles entreprises et à améliorer l'accès au crédit.

Tableau 1. République du Congo : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-2024

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
<b>Production et prix</b>								
PIB à prix constants	-1,8	1,6	2,2	4,6	1,9	0,0	1,3	2,3
Pétrolier	15,3	23,9	5,5	9,5	-1,6	-8,8	-6,1	-3,4
Hors pétrole	-6,2	-5,5	0,8	2,5	3,6	4,0	4,1	4,2
PIB aux prix courants	12,4	24,8	1,1	3,4	-1,5	-3,0	0,2	2,6
Déflateur du PIB	14,4	22,9	-1,1	-1,1	-3,4	-3,0	-1,0	0,3
Prix à la consommation (moyenne de la période)	0,4	1,2	1,9	1,8	2,6	2,8	3,0	3,0
Prix à la consommation (fin de période)	1,8	0,9	1,8	2,5	2,7	3,0	3,0	3,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, f.à.b.	37,7	46,1	-1,8	2,0	-5,0	-7,4	-2,5	1,0
Importations, f.à.b.	-43,2	5,0	-2,2	7,3	3,5	1,0	0,3	2,7
Volume des exportations	26,0	30,8	0,9	8,9	-2,6	-9,8	-7,3	-2,7
Volume des importations	-40,0	10,3	-1,6	6,0	2,1	1,1	-0,2	2,6
Termes de l'échange (- = dégradation)	9,6	16,4	-2,1	-7,5	-3,9	2,7	4,7	3,7
Solde des transactions courantes (en % du PIB)	-3,5	7,2	8,0	5,8	1,2	-2,1	-2,5	-2,9
Avoirs extérieurs nets	-54,2	12,3	100,8	32,2	41,7	9,3	11,8	6,8
Dettes publiques extérieures (en % du PIB)	80,0	61,3	55,2	52,7	52,8	51,5	48	46
<b>Secteur monétaire</b>								
Monnaie au sens large	-10,4	-4,0	15,8	1,5	8,5	0,4	1,4	2,9
Crédit au secteur privé	-5,4	-2,7	-1,5	2,1	2,4	5,8	7,0	7,8
(en pourcentage du PIB)								
<b>Investissement et épargne</b>								
Épargne nationale brute	26,2	24,3	27,8	27,4	25,3	24,6	26,2	27,6
Publique	1,6	9,2	13,6	13,8	14,4	15,2	14,8	14,8
Privée	24,6	15,1	14,2	13,6	11,0	9,5	11,3	12,8
Investissement brut	29,8	17,1	19,9	21,6	24,1	26,7	28,7	30,5
Public	7,9	2,2	4,2	4,8	5,8	6,3	6,6	6,8
Privé	21,9	14,9	15,7	16,8	18,3	20,2	21,9	23,5
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)								
<b>Finances de l'administration centrale</b>								
Total des recettes	53,6	74,2	80,0	79,0	75,4	71,6	67,8	65,5
Recettes pétrolières	25,2	50,6	51,3	45,8	41,2	36,1	32,2	29,6
Recettes non pétrolières (dons compris)	28,4	23,6	28,6	33,2	34,2	35,4	35,6	35,9
Total des dépenses et prêts nets	67,8	57,4	58,0	58,1	57,0	54,4	53,0	51,8
Courant	48,4	51,9	47,5	46,2	43,6	41,2	40,1	39,1
Capital (et prêts nets)	15,2	5,5	10,4	11,9	13,4	13,2	12,9	12,7
Hors budget	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base déficit, base ordonnancement, en % du PIB)	-7,4	6,6	8,8	8,4	8,0	8,2	7,6	7,4
Solde primaire hors pétrole (- = déficit)	-35,3	-28,1	-24,7	-21,2	-19,6	-16,5	-15,4	-14,3
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) <sup>1</sup>	-1,9	24,3	26,6	24,5	21,5	19,7	16,8	15,2
Solde budgétaire de référence (en % du PIB) <sup>2</sup>	-0,7	-4,7	-0,8	3,0	5,6	6,5	5,7	5,0
Solde primaire (en % du PIB)	-5,2	8,9	10,6	9,9	9,4	9,4	8,6	8,2
Écart de financement (en milliards de FCFA) <sup>3</sup>	0,0	0,0	260	449	269	68	-98	0,0
Dettes publiques totales (en % du PIB)	117,5	87,1	77,5	70,5	66,9	62,5	56,8	54,2
(en pourcentage du total des recettes publiques, hors dons)								
Service de la dette publique extérieure	24,0	24,6	37,4	32,2	23,1	19,1	12,6	7,6
Dettes publiques extérieures	293,4	210,9	175,4	168,2	163,5	152,5	139,8	133,6
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)								
PIB nominal	5 188	6 476	6 545	6 767	6 666	6 469	6 484	6 652
PIB pétrolier nominal	2 493	3 932	3 936	4 046	3 771	3 373	3 161	3 081
PIB non pétrolier nominal	2 695	2 544	2 609	2 721	2 894	3 096	3 323	3 570
PIB nominal (en millions de dollars)	8 932	11 664	11 206	11 559	11 496	11 240	11 314	11 624
Prix mondial du pétrole (en dollars/baril)	53	68	62	58	55	55	55	56
Production de pétrole (en millions de barils)	98	121	128	140	137	125	118	114
Taux de change nominal (FCFA/\$EU, moyenne de la période)	580,9	555,2	...	...	...	...	...	...
TCER (variation en pourcentage)	-0,5	3,1	...	...	...	...	...	...

Sources : Autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Recettes à l'exclusion des dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et de l'investissement public financé sur ressources extérieures).<sup>2</sup> Solde budgétaire global moins 20 % des recettes pétrolières et moins 80 % des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observées au cours des trois années précédentes.<sup>3</sup> Avant le financement du FMI au titre de la FEC, les autres financements attendus et le financement exceptionnel dû à la restructuration de la dette extérieure, nette des passifs conditionnels restructurés.



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

3 janvier 2020

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

### THEMES PRINCIPAUX

**Contexte.** La situation reste difficile sur le plan économique, mais des signes de stabilité commencent à apparaître et la croissance hors pétrole pourrait devenir positive pour la première fois depuis 2015. L'environnement politique est stable, mais l'action gouvernementale suscite un certain mécontentement, notamment lié au fait que les autorités ont assez peu d'échanges avec le secteur privé et la société civile.

**Perspectives et risques.** À brève échéance, le redressement prévu de la croissance s'explique essentiellement par l'essor de la production de pétrole. Le pic de production sera toutefois atteint en 2020 et non en 2019 comme prévu initialement. La croissance hors pétrole devrait progressivement s'accélérer, car le gouvernement commence à appliquer sa stratégie d'apurement des arriérés, ce qui pourrait avoir un effet positif sur la confiance des chefs d'entreprise et la croissance du crédit. Malgré les efforts remarquables qui ont été déployés pour assainir les finances publiques, le niveau de la dette restera intenable si la dette commerciale extérieure n'est pas bien restructurée. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse, principalement en raison des fluctuations possibles des cours pétroliers, encore que ce risque soit atténué par les hypothèses de prix prudentes que les autorités ont retenues.

#### Principales recommandations

- Poursuivre le rééquilibrage budgétaire et achever la restructuration de la dette commerciale extérieure afin de rétablir la viabilité budgétaire.
- Réduire les exonérations fiscales, réformer l'administration de l'impôt et recouvrer les arriérés d'impôts pour accroître les recettes intérieures.
- Adopter une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs pour favoriser la stabilité financière et la croissance hors pétrole.
- Garantir des niveaux de dépenses sociales suffisants pour protéger les populations vulnérables.
- Renforcer le système de gestion des finances publiques et veiller à clôturer le cycle budgétaire annuel dans les délais.
- Continuer d'appliquer des mesures destinées à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption, y compris en adoptant des décrets opérationnels pour la Haute autorité anticorruption et la Commission sur la transparence.
- Accélérer les réformes visant à améliorer la réglementation des marchés et le climat des affaires pour appuyer la stratégie de diversification.

Approuvé par  
**Zeine Zeidane**  
 (département  
 Afrique) et **Martin  
 Sommer**  
 (département de la  
 stratégie, des  
 politiques et de  
 l'évaluation)

Les entretiens ont eu lieu à Brazzaville entre le 24 octobre et le 6 novembre 2019. L'équipe chargée de la mission se composait de MM. Segura-Ubiergo (chef de mission), Baldini, Sulemane, Thomas (tous du département Afrique) et Swanepoel (département juridique), et de Mmes Mbotto-Fouda (département de la communication), Verdugo-Yepes (département des finances publiques) et Petrescu (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation). M. Sidi Bouna (bureaux des administrateurs) a participé à certaines réunions. La mission a rencontré le Premier ministre Clément Mouamba, le ministre des Finances Calixte Nganongo, le directeur de la banque centrale Michel Nzombala, le directeur général de la SNPC Raoul Ominga, ainsi que des cadres du ministère des Finances, de la banque centrale et du ministère des Hydrocarbures. La mission a également rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux du développement. Nous adressons tous nos remerciements à Mmes Adjahouinou et Mbogo et MM. Alsokhebr et Ogaja pour leur aide en matière administrative et pour leur concours aux travaux de recherche.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	<b>4</b>
<b>EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE</b>	<b>4</b>
<b>PERSPECTIVES ET RISQUES</b>	<b>7</b>
<b>ENTRETIENS</b>	<b>9</b>
A. 1 <sup>er</sup> axe : viabilité des finances publiques et protection sociale	10
B. 2 <sup>e</sup> axe : bonne gouvernance et lutte contre la corruption	14
C. 3 <sup>e</sup> axe : diversification économique et croissance inclusive	17
<b>EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>19</b>
<b>ENCADRE</b>	
1. État d'avancement du programme appuyé par la FEC	9



**GRAPHIQUE**

1. Évolution économique récente, 2010–19 _____	22
--	----

**TABLEAUX**

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–24 _____	24
2a. Opérations de l'administration centrale, 2018–24 (en milliards de francs CFA) _____	25
2b. Opérations de l'administration centrale, 2018–24 (en pourcentage du PIB non pétrolier) _____	26
2c. Opérations de l'administration centrale, 2017–24 (en pourcentage du PIB) _____	27
3a. Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2018–20 (en milliards de francs CFA) _____	28
3b. Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2018–20 (en milliards de francs CFA) _____	29
4. Balance des paiements à moyen terme, 2017–24 _____	30
5. Situation monétaire, 2017–24 _____	31
6. Besoins bruts de financement, 2017–24 _____	32
7. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–19 _____	33
8. Encours de la dette publique _____	34
9. Arriérés extérieurs, 2015–19 _____	35
10. Objectifs de développement durable (ODD) _____	36

**ANNEXES**

I. Évaluation du secteur extérieur _____	37
II. Stratégie de renforcement des capacités pour l'exercice 2020 _____	47
III. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2015 _____	49
IV. Matrice d'évaluation des risques _____	51

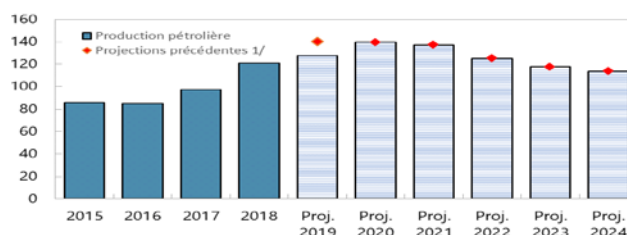
## CONTEXTE

- 1. Sur le plan politique, la situation demeure relativement calme.** Toutefois, même en l'absence de signes d'instabilité sociale ou de manifestation régulières, la société civile continue de dénoncer les problèmes de gouvernance auxquels le pays fait face.
- 2. Le programme appuyé par la FEC a été approuvé en juillet et les autorités ont pris des mesures pour le mettre effectivement en œuvre.** L'exécution prudente du budget 2019 et l'élaboration du budget 2020 en conformité avec les principaux paramètres du programme, en particulier, sont opportunes et vont dans le sens d'un retour à la viabilité budgétaire. Les autorités ont également fait avancer de grandes réformes structurelles, y compris celles qui visent à améliorer la gouvernance, même si certaines réformes ont pris du retard.
- 3. Les autorités ont cependant besoin de plus de temps pour parachever le processus de restructuration de la dette commerciale (auquel participent essentiellement les négociants en pétrole) et apurer les arriérés extérieurs officiels.** Elles restent déterminées à achever le processus de restructuration de la dette commerciale extérieure conformément aux paramètres du programme et à apurer les arriérés extérieurs officiels avant la première revue de l'accord au titre de la FEC, comme elles s'y étaient engagées plus tôt. Les négociations en vue de conclure un accord de restructuration cadrant avec l'objectif de rétablissement de la viabilité de la dette se sont intensifiées en novembre/décembre et les autorités demeurent convaincues qu'un accord peut être signé au premier trimestre 2020. Elles estiment également que les décaissements à venir au titre de l'appui budgétaire aideront à apurer la totalité des arriérés extérieurs officiels, qui avoisinaient 181 millions de dollars à fin septembre (1,7 % du PIB). En attendant, comme les dernières consultations au titre de l'article IV se sont achevées en 2015, le présent rapport se concentre sur la conclusion des consultations au titre de l'article IV.

## EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

- 4. La croissance globale pour 2019 a été révisée à la baisse, à 2,2 %** (contre 5,4 % dans la demande initiale du programme appuyé par la FEC). Cette révision s'explique pour l'essentiel par une expansion moins forte que prévu de la production pétrolière (Tableau 1, Graphique 1 du texte). Bien que la production soit en passe d'augmenter dans la plupart des gisements, l'objectif initial n'a pas pu être atteint sur deux des sites en raison d'incidents techniques. La production continue d'augmenter fortement : elle ne cesse de progresser depuis 2015, avec une hausse particulièrement notable en 2018, de plus de 20 %. Les autorités avaient tablé sur une

**Graphique 1 du texte. République du Congo :**  
**Production de pétrole**  
(millions de barils)



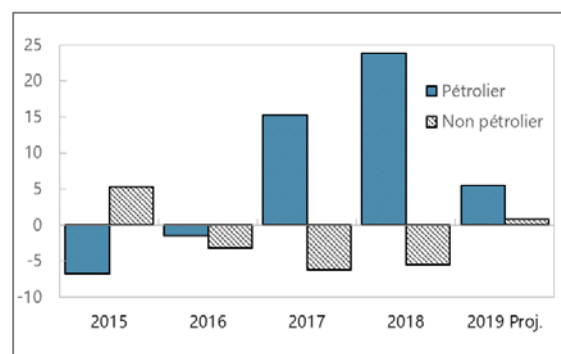
Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

progression comparable en 2019, mais elle devrait plus probablement s'étaler sur deux ans : le Congo devrait atteindre son pic de production d'environ 140 millions de barils en 2020. La production déclinera sans doute ensuite, à mesure que les champs pétrolifères arriveront à maturité.

### 5. La croissance hors pétrole devrait devenir modérément positive en 2019.

Même si le taux de croissance de l'économie non pétrolière demeurera vraisemblablement modeste (légèrement inférieur à 1 %), cette évolution pourrait tout de même être positive et indiquer une stabilisation après la récession sévère qu'a subie l'économie non pétrolière ces trois dernières années (Graphique 2 du texte). Néanmoins, la croissance globale de l'économie non pétrolière dépendra des résultats de l'agriculture et du transport, de nombreux autres secteurs économiques étant toujours en récession.

Graphique 2 du texte. République du Congo : Croissance du PIB



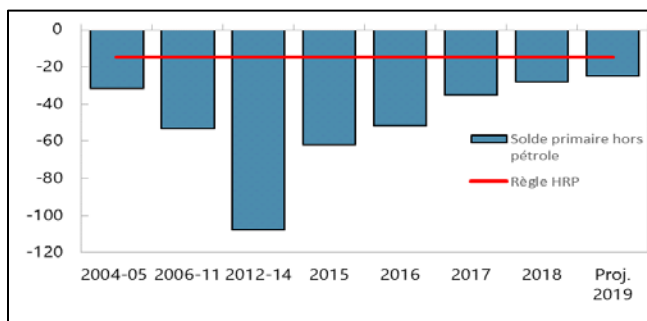
Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

6. **L'inflation reste modérée.** L'inflation globale est restée modérée, à 1,8 % (en glissement annuel) à fin octobre et devrait demeurer aux alentours de 2 % d'ici la fin de l'année. Les prix des denrées alimentaires ont baissé d'environ 0,3 % durant les 12 derniers mois, tandis que l'inflation hors alimentation a progressé de 4,1 % au cours de cette période (Graphique 1).

### 7. L'amélioration notable de la position budgétaire globale observée en 2018 s'est poursuivie en 2019.

Contrastant très fortement avec le déficit d'environ 7½ % du PIB en 2017, un excédent de 6½ % avait été enregistré en 2018. Cet excédent pourrait atteindre 8¾ % du PIB en 2019 si les tendances observées jusqu'au deuxième trimestre 2019 se poursuivent. Le déficit primaire hors pétrole (exprimé en pourcentage du PIB hors pétrole), qui n'inclut pas les recettes pétrolières et fournit donc une mesure plus fiable de l'effort budgétaire déployé par les autorités, suit également une tendance positive. Le déficit devrait en effet baisser de 28,1 % du PIB hors pétrole en 2018 à 24,8 % en 2019. Les résultats budgétaires s'expliquent par une exécution prudente des dépenses, le gouvernement

Graphique 3 du texte. République du Congo : Solde primaire hors pétrole (pourcentage du PIB non pétrolier)

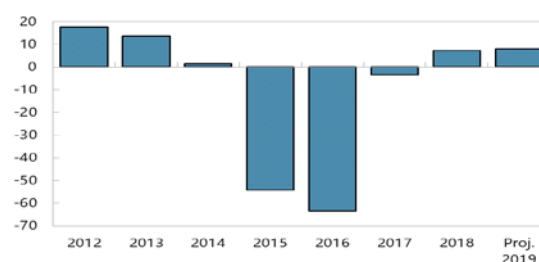


Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

ayant fait preuve de prudence en gelant environ 20 % des crédits globaux. Le niveau des dépenses sociales reste toutefois peu élevé et les recettes hors pétrole étaient inférieures d'environ 2 % à l'objectif à fin juin ; ce point mérite une vigilance particulière (voir ci-dessous).

**8. Le solde des transactions extérieures courantes devrait être fortement excédentaire pour la deuxième année d'affilée.** Après avoir été très déficitaire (plus de 50 % du PIB au cours de la période 2015–16), le solde courant a enregistré un excédent d'environ 7¼ % du PIB en 2018. La tendance devrait se poursuivre en 2019 et l'excédent avoisiner 8 % du PIB. Les principaux facteurs à l'origine de ces progrès sont le redressement des exportations de pétrole et le démarrage de nouvelles exportations de produits miniers.

**Graphique 4 du texte. République du Congo : Solde du compte courant extérieur**  
(pourcentage du PIB)



Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

**9. Les avoirs extérieurs nets s'améliorent plus vite que prévu grâce aux excédents courants plus élevés et aux conséquences de la nouvelle réglementation des changes adoptée par la banque centrale régionale (Banque des États de l'Afrique centrale, BEAC).** Au troisième trimestre 2019, les avoirs extérieurs nets imputés à la République du Congo s'élevaient à 476 milliards de FCFA, en hausse de 89 % par rapport à fin 2018. Ce niveau reste peu élevé et ne couvrirait qu'environ 1,5 mois d'importations, mais la tendance s'infléchit de manière positive : elle procure un sentiment de stabilité au pays et montre que le Congo contribue aussi à une accumulation des réserves régionales plus rapide que dans les projections précédentes. L'augmentation des avoirs extérieurs nets s'est également accompagnée d'un accroissement des liquidités. La masse monétaire au sens large s'est accrue de 12 % en glissement annuel, ce qui s'est toutefois traduit par une élévation du niveau des réserves à la BEAC plutôt que par un surcroît de prêts à l'économie. En septembre, le crédit au secteur privé était en recul d'environ 9½ % (en glissement annuel).

**10. Malgré les progrès récents, la position extérieure globale est plus faible que ne le laisseraient penser les paramètres fondamentaux et les politiques souhaitées : un ajustement est nécessaire pour combler les déficits extérieurs.** D'après une évaluation quantitative de la position extérieure adaptée aux pays exportateurs de ressources non renouvelables, le solde courant est inférieur d'environ 17 % à la norme à moyen terme, notamment parce que les réserves pétrolières prouvées seront épuisées d'ici approximativement 25 ans et que le pays n'a pas encore accumulé assez d'actifs. La même méthode semble pointer une surévaluation d'environ 15 % du taux de change. Les déficits extérieurs peuvent être comblés à condition que les autorités corrigent le solde primaire hors pétrole comme prévue dans le scénario de référence. Il faut en outre stimuler la compétitivité structurelle en améliorant le climat des affaires et intensifiant les efforts de diversification. Il est essentiel de mettre en œuvre durablement les réformes structurelles, y compris celles engagées au titre de l'accord FEC, pour créer des conditions propices à l'essor du secteur privé et à la diversification de l'économie.

**11. Le secteur bancaire reste solvable mais la hausse des prêts improductifs le met en difficulté.** Cela s'explique principalement par la détérioration de l'actif des bilans bancaires qui est liée au déclin de l'activité économique et à la réduction insuffisante des arriérés du secteur public vis-à-vis de ses fournisseurs. De ce fait, les prêts improductifs demeurent élevés : ils sont montés à 24 % des prêts bruts, ce qui pèse sur certains secteurs économiques, en particulier la construction et certains pans du secteur tertiaire.

## PERSPECTIVES ET RISQUES

**12. Les perspectives à court terme sont toujours moroses malgré de premiers signes de stabilisation et de reprise.** À brève échéance, l'essor de la production pétrolière va largement contribuer au redressement prévu de la croissance, même si l'augmentation de la production pourrait être inférieure aux prévisions en cas de nouvel aléa technique sur l'un des sites clés (Banga-Kayo). Les autorités ont indiqué que les problèmes techniques avaient été résolus et que la production recommencerait à augmenter en 2020 comme prévu<sup>1</sup>. De plus,

- la croissance hors pétrole devrait progressivement s'accélérer puisque la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs commence à être mise en œuvre, ce qui devrait renforcer la confiance et favoriser l'expansion du crédit ;
- l'excédent budgétaire global sur la période 2019–20 devrait dépasser 8 % du PIB : les recettes pétrolières devraient être relativement élevées, car le renchérissement du pétrole compense la révision à la baisse de la production. À moyen terme, l'excédent devrait rester à un niveau comparable, maintenant ainsi la dette publique sur sa trajectoire baissière et contribuant à l'accumulation de dépôts de l'État et de réserves à la BEAC ;
- l'excédent des transactions extérieures devrait rester élevé en 2019–20 mais diminuer progressivement, du fait de la baisse de la production pétrolière par rapport aux pics à court terme. Dans le même temps, l'assainissement des finances publiques et l'accumulation de dépôts à la BEAC contribueront à l'ajustement extérieur.

**13. Le Congo est considéré comme un pays surendetté en raison des arriérés extérieurs et intérieurs qu'il a accumulés.** Les arriérés de paiement extérieurs ont augmenté ces dernières années en raison de difficultés financières qui ont empêché le Congo d'assurer le service de sa dette ; en septembre 2019, le pays avait accumulé 181 millions de dollars d'arriérés extérieurs bilatéraux officiels, venus gonfler le stock des arriérés de paiement non restructurés antérieurs à l'initiative PPTTE. Mais le Congo a également accumulé d'importants arriérés commerciaux extérieurs vis-à-vis des négociants en pétrole, ainsi que des arriérés intérieurs. La dette publique totale à fin septembre 2019 était estimée à 87,8 % du PIB, avec une dette publique extérieure à 62,3 % du PIB, dont une partie équivalant à environ 20 % du PIB était en souffrance. La dette est jugée intenable si

<sup>1</sup> À moyen terme, les autorités ont précisé que les découvertes récentes étaient susceptibles d'atténuer la baisse prévue de la production de pétrole. Mais elles ont également indiqué qu'il était trop tôt pour intégrer l'effet de ces nouvelles découvertes et convenu que les projections actuelles des services du FMI restent à juste titre prudentes.

elle n'est pas restructurée (voir l'AVD). En 2019, la valeur actualisée (VA) de la dette publique totale équivaut à 74 % du PIB et la VA de la dette extérieure à 52 % du PIB, soit très au-dessus des seuils de viabilité. De plus, le coût élevé du service de la dette continue d'être problématique : il représente respectivement 37 % et 14 % des recettes et des exportations, soit au-dessus des seuils de viabilité. À moyenne échéance (2020–21), les indicateurs d'endettement devraient se dégrader.

#### 14. Les risques pour la stabilité économique intérieure sont extérieurs et intérieurs.

- *Risques mondiaux.* La première source de risque extérieur tient aux fortes variations des prix de l'énergie. Les niveaux actuels, qui avoisinent 60 dollars le baril, restent supérieurs à l'hypothèse de 55 dollars retenue par les autorités dans le budget 2020. Bien que les facteurs agissant sur les cours à la hausse ou à la baisse soient globalement équilibrés, une forte volatilité peut compliquer la gestion économique, car les marges de manœuvre et les possibilités de financement sont réduites. Un deuxième facteur de risque extérieur résiderait dans une croissance mondiale plus faible que prévu, qui pourrait peser sur les prix du pétrole mais aussi sur l'IDE et les exportations non pétrolières, sapant ainsi les efforts de diversification de l'économie ;
- *Risques propres au pays.* La première source de risque intérieur est politique. La capacité du gouvernement à préserver la stabilité politique dépend des résultats économiques et de sa propre capacité à conduire les grandes réformes, en particulier celles qui ont trait à la bonne gouvernance, la transparence, l'apurement des arriérés intérieurs, les dépenses sociales. Si ces réformes ne sont pas mises en œuvre, la confiance de la population dans le programme économique gouvernemental pourrait en pâtir. Dans le même temps, le principal risque économique réside dans les difficultés que les autorités pourraient rencontrer pour dégager des excédents budgétaires élevés à terme, sachant qu'il faudra pour cela engager des réformes délicates en vue d'accroître les recettes non pétrolières, maîtriser les subventions et mettre en place un mécanisme plus efficace afin de surveiller les risques budgétaires. Un investissement privé plus bas que prévu à moyen terme pourrait aussi peser sur la croissance hors pétrole<sup>2</sup> ;
- *Autres risques.* Les perspectives pourraient également être assombries par un éventuel décaissement tardif de l'appui budgétaire de la part des partenaires du développement, qui pourrait compliquer la gestion des finances publiques mais aussi l'apurement des arriérés extérieurs officiels, tandis que des retards dans le processus de restructuration de la dette commerciale généreraient des doutes sur la viabilité de la dette congolaise et nuiraient à la confiance et à l'investissement.

<sup>2</sup> Le redressement de l'investissement à moyen terme est associé à la stratégie de diversification lancée par le gouvernement pour attirer des investissements dans de nouveaux secteurs économiques. Les risques sont atténués par une augmentation potentielle des investissements dans le secteur pétrolier consécutive à la découverte récente de nouveaux gisements, qui pourrait également avoir des retombées positives pour l'économie non pétrolière.

### Encadré 1. État d'avancement du programme appuyé par la FEC

**Le conseil d'administration a approuvé le 11 juillet 2019 un accord triennal au titre de la FEC.**

Cet accord permet au Congo d'avoir accès à 324 millions de DTS (environ 446,7 millions de dollars), soit 200 % de sa quote-part. Un premier décaissement de 32,4 millions de DTS (environ 44,7 millions de dollars) a été effectué à la date d'approbation du programme. Appuyé par la FEC, ce programme doit aider le Congo à rétablir la viabilité des finances publiques grâce à un assainissement rigoureux et à une restructuration de la dette, à améliorer la gouvernance (y compris la gestion des finances publiques) pour promouvoir une utilisation plus transparente et plus rationnelle des ressources publiques, et à éviter que la charge de l'ajustement ne pèse sur les groupes vulnérables. Le programme doit également appuyer les efforts de stabilisation régionale engagés dans le cadre de l'union monétaire de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

**Les résultats à fin juin étaient mitigés.** Les deux objectifs budgétaires quantitatifs fixés à fin juin (plancher pour le solde primaire de base hors pétrole et plafond pour le financement intérieur net de l'État) ont été atteints. De plus, les critères de réalisation fixant un plafond de zéro pour les financements non concessionnels ainsi que les nouvelles dettes extérieures garanties par les recettes futures liées aux ressources naturelles ont été remplis. En revanche, le Congo a accumulé de nouveaux arriérés extérieurs vis-à-vis de créanciers officiels (environ 20 millions de dollars), notamment en raison de retards dans l'appui budgétaire, et le critère de réalisation continu concernant les arriérés extérieurs n'a donc pas été respecté. Dans le même temps, les trois objectifs indicatifs relatifs aux dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté, aux recettes non pétrolières et aux décaissements de prêts extérieurs pour des projets d'investissement n'ont pas été atteints, même si les deux derniers n'ont été manqués que de peu. Sur le plan structurel, le gouvernement s'est rapproché des repères essentiels pour améliorer gouvernance, avec la préparation de décrets d'application associés à la Commission sur la transparence et à la Haute autorité anticorruption, mais certaines réformes (adoption d'une stratégie de privatisation, décision sur la mise en œuvre d'un mécanisme automatique de tarification des carburants, etc.) prennent du retard.

**Avec la présentation récente au Parlement d'un budget 2020 adéquat, le cadre macroéconomique sur lequel se fonde le programme reste adapté.** Les services du FMI et les autorités se sont également entendus sur l'ensemble de mesures à prendre pour achever la première revue, y compris les nouvelles réformes essentielles de la gestion des finances publiques visant à ce que la loi de finances soit exécutée dans les délais et que les dépenses des exercices précédents soient vérifiées par la Cour des comptes (voir plus loin). La première revue doit être repoussée, car les services du FMI ont besoin de plus de temps pour obtenir des assurances crédibles et être suffisamment certains que les plans de restructuration de la dette seront compatibles avec le rétablissement de la viabilité de la dette publique. À cet égard, les autorités restent déterminées à parachever le processus de restructuration de la dette commerciale en tenant compte des paramètres du programme et à apurer les arriérés extérieurs officiels conformément à leurs engagements antérieurs, avant la première revue de l'accord au titre de la FEC.

## ENTRETIENS

**15. Les entretiens ont porté sur trois grands axes qui correspondent aux priorités de l'accord au titre de la FEC et aux enjeux à moyen terme que les autorités ont définis dans leur plan de développement quinquennal, à savoir :** i) la stratégie visant à rétablir la viabilité de la dette, ii) les réformes structurelles destinées à promouvoir une bonne gouvernance et à lutter contre la corruption et iii) les mesures à prendre pour améliorer le climat des affaires et les perspectives de diversification de l'économie afin de soutenir la croissance hors pétrole.

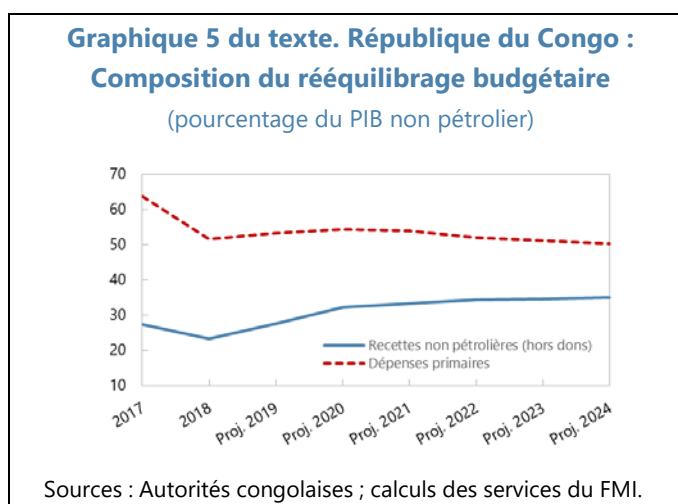
## A. 1<sup>er</sup> Axe : Viabilité des finances publiques et protection sociale

**16. Le rétablissement de la viabilité des finances publiques est le premier axe et l'un des objectifs principaux des autorités à moyen terme.** La baisse de la dette publique observée en 2018 (environ 30 % du PIB) a été impressionnante, mais l'effort doit être poursuivi pour atteindre l'objectif du programme, à savoir ramener la valeur actuelle nette de la dette extérieure au-dessous de 30 % du PIB d'ici 2023 pour afficher un niveau de surendettement modéré.

**17. Les services du FMI soulignent qu'il est important de réduire le déficit primaire hors pétrole à environ 25 % du PIB hors pétrole en 2019 et de garder cette trajectoire pour arriver à 15 % d'ici 2023–24,** soit un ajustement d'environ 3 points de pourcentage du PIB hors pétrole en 2019, puis d'environ 2 points par an en moyenne au cours de la période de projection. Il s'agit d'une orientation budgétaire relativement restrictive, qui se rapproche d'une règle prudente de revenu permanent. Cette règle n'est pas forcément la plus adaptée pour un pays à faible revenu dont les besoins de développement sont considérables, mais elle peut se révéler nécessaire quand l'horizon des ressources est court, que le niveau d'endettement est élevé et que les antécédents en matière de gestion des investissements publics sont médiocres<sup>3</sup>. En mettant en œuvre cette stratégie budgétaire, le Congo orienterait fermement sa dette publique à la baisse et pourrait reconstituer ses amortisseurs budgétaires et extérieurs. Les avoirs extérieurs nets imputés, en particulier, tripleraient et couvriraient environ 4 mois d'importations.

**18. La stratégie budgétaire repose sur des réformes destinées à accroître les recettes intérieures et sur la maîtrise des dépenses courantes.** Les recettes non pétrolières augmenteraient de 4,6 % du PIB non pétrolier en 2020, puis chaque année d'environ 1 % du PIB non pétrolier de 2021 à 2022, avant de se stabiliser aux alentours de 34½ % d'ici 2023. Les services du FMI indiquent qu'il est possible d'accroître considérablement les recettes non pétrolières à brève échéance, compte tenu

du stock important d'arriérés d'impôts<sup>4</sup>, et des plans de réduction des exonérations (voir à ce propos les chapitres sur les recettes non pétrolières et sur les subventions aux hydrocarbures dans le document de la série des questions générales). Déjà en forte baisse depuis 2016, les niveaux globaux de dépenses primaires ne diminueraient guère. Les services du FMI précisent toutefois qu'il faudrait continuer de maîtriser la masse salariale ainsi que les transferts et les subventions (voir le



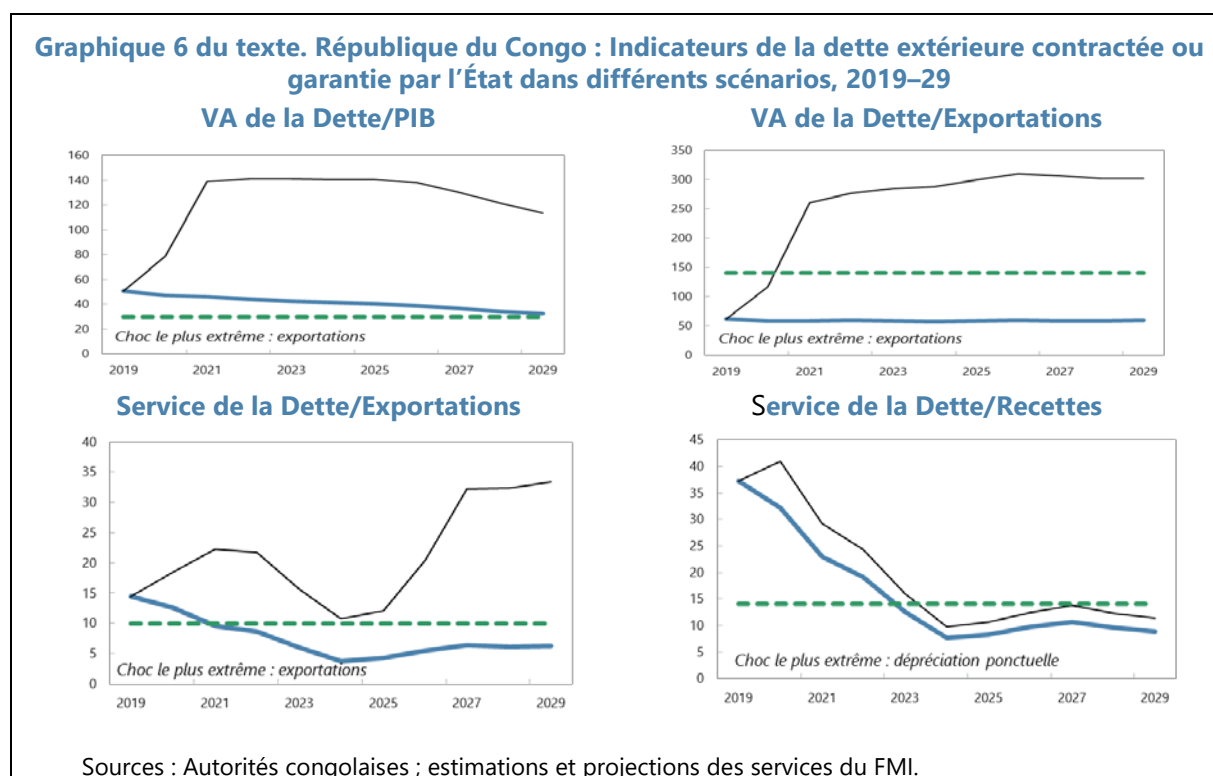
<sup>3</sup> Voir Rapport du FMI n° 19/244, p. 23.

<sup>4</sup> D'après les autorités, le stock total d'arriérés d'impôts s'élève à 704 milliards de FCFA (27,7 % du PIB non pétrolier). Elles ont en outre précisé que les exonérations fiscales concernant le secteur pétrolier représentaient 18 % du PIB non pétrolier en 2018, contre 6 % pour les exonérations prévues par le Code des investissements.



chapitre sur les subventions aux hydrocarbures dans le document de la série des questions générales), de manière à dégager un espace budgétaire pour accroître l'investissement public. Jusqu'ici, l'assainissement des finances publiques s'est essentiellement appuyé sur des coupes sombres dans le budget d'investissement, qui a chuté à 5½ % du PIB non pétrolier en 2018. Les efforts que les autorités consentent pour maîtriser les dépenses courantes contribueraient à porter l'investissement public à 13 % du PIB non pétrolier d'ici 2023.

**19. La mise en œuvre de la stratégie budgétaire contribuerait à réduire nettement la dette publique sans toutefois permettre d'en rétablir la viabilité à moyen terme.** Faute d'une restructuration supplémentaire de la dette, le ratio VA de la dette extérieure/PIB restera supérieur au seuil de viabilité de 30 % pendant la prochaine décennie (voir le graphique 6 du texte et l'analyse de viabilité de la dette)<sup>5</sup>. Même s'il est prévu que les indicateurs de liquidité passent au-dessous de leurs seuils indicatifs d'ici 2023, le ratio service de la dette/recettes dépasse sensiblement son seuil au cours des trois prochaines années. Par ailleurs, les indicateurs de liquidité restent très sensibles aux chocs potentiels : un choc sur les exportations amènerait le ratio service de la dette extérieure/recettes à franchir son seuil après 2025, alors qu'en cas de dépréciation, le ratio demeurerait au-dessus de son seuil à moyen terme. Outre l'apurement des arriérés qui est indispensable pour mettre fin à la situation de surendettement, le processus de restructuration de la dette commerciale est donc essentiel pour assurer la viabilité de la dette à moyen terme.



<sup>5</sup> La capacité d'endettement du Congo a été jugée faible au regard de l'indicateur composite basé sur les PEM d'octobre 2019. C'est pourquoi les seuils d'endettement extérieur du pays sont les suivants : i) 30 % pour le ratio VA de la dette/PIB ; ii) 140 % pour le ratio VA de la dette/exportations ; iii) 10 % pour le ratio service de la dette/exportations et iv) 14 % pour le ratio service de la dette/recettes publiques.

**20. L'achèvement du plan d'apurement des arriérés intérieurs constitue un autre élément clé de la stratégie budgétaire qui nécessite une attention immédiate.** Comme indiqué plus haut, les prêts improductifs avaient atteint à peu près 24 % des prêts bruts à fin septembre, essentiellement parce que les entreprises du secteur privé ont des difficultés à rembourser leurs prêts en raison des arriérés que le Trésor a accumulés peu à peu à l'égard des fournisseurs des administrations publiques. Le stock d'arriérés intérieurs à fin 2018 est estimé à environ 14½ % du PIB, même si ce chiffre pourrait diminuer quand la deuxième phase de l'audit indépendant sera terminée. Si un stock suffisant de créances brutes est rejeté par le vérificateur des comptes, il ne sera pas nécessaire que les autorités restructurent la dette intérieure pour rétablir la viabilité de la dette<sup>6</sup>. Les entretiens ont porté également sur la nécessité d'éviter d'utiliser des ressources du Trésor initialement destinées à cet exercice pour régler des arriérés mal recensés les années précédentes et de renforcer le contrôle des engagements et la gestion de la trésorerie pour empêcher l'apparition de nouveaux arriérés (voir la partie ci-dessous concernant la gestion des finances publiques et le chapitre sur l'amélioration de la gouvernance dans le document de la série des questions générales).

**21. Les services du FMI se déclarent préoccupés par le faible taux d'exécution des dépenses sociales.** À fin juin 2019, les autorités n'avaient exécuté qu'un tiers environ des dépenses affectées à des programmes sociaux essentiels, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transferts monétaires aux ménages pauvres. Selon les services du FMI, il est nécessaire d'augmenter les dépenses sociales pour que les groupes vulnérables n'aient pas à supporter la charge de l'ajustement budgétaire : il faut entre autres développer le système des transferts monétaires et affecter des crédits budgétaires pour aider les femmes (centres de formation, lutte contre les violences sexistes, etc.). Les retards des soutiens budgétaires expliquent peut-être en partie le faible niveau de dépenses sociales, mais les services du FMI notent également que les carences de la gestion des finances publiques, en particulier l'utilisation des ressources du Trésor pour régler des dépenses relevant d'exercices précédents, jouent un rôle important (voir plus loin).

**22. Les autorités devraient aussi élaborer des plans d'urgence au cas où des risques budgétaires importants se concrétiseraient.** La position budgétaire en 2020 pourrait être compromise si i) les recettes non pétrolières sont inférieures à l'objectif ambitieux qui a été fixé, ii) la production de pétrole n'atteint pas les 140 millions de barils escomptés ou si iii) les efforts de maîtrise des dépenses non prioritaires prennent plus de temps. Face à ces risques, les autorités doivent agir plus rapidement pour recouvrer le stock existant d'arriérés d'impôts et réduire les exonérations fiscales, en veillant à ce que les directions de l'impôt et des douanes disposent d'assez de moyens pour mener ces tâches à bien. En outre, garantir des niveaux de dépenses sociales suffisants et intensifier les efforts de sensibilisation pourrait aider à susciter l'adhésion aux réformes

<sup>6</sup> La première phase de l'audit, qui couvre les exercices 2014 à 2016, était déjà achevée. Le nouvel audit couvre les exercices 2017 et 2018 et toutes les créances restantes antérieures à 2014. La préparation du rapport d'audit prend plus de temps que prévu, car le vérificateur des comptes suit une méthodologie détaillée qui nécessite de déterminer la valeur des biens et des services fournis par le secteur privé (comme pour un audit judiciaire). Ceci conduit parfois à un taux important (jusqu'à 75 %) de rejet des créances brutes initiales. Les autorités ont fait savoir que l'audit serait achevé d'ici la fin de l'année. Un rapport préliminaire a été transmis aux services du FMI. Le rapport final devrait être disponible au début de 2020.

afin de maîtriser les dépenses non prioritaires (subventions aux carburants, transferts liés au pétrole, etc.).

### ***Point de vue des autorités***

**23. Les autorités indiquent qu'elles continuent d'appliquer un plan ambitieux d'assainissement des finances publiques.** Elles expliquent avoir mené une politique budgétaire prudente au cours des dernières années et soulignent la mise en œuvre rigoureuse des plans budgétaires arrêtés pour 2019 et la présentation au Parlement d'un budget 2020 conforme aux objectifs à moyen terme préconisés par le FMI.

**24. Les autorités conviennent que le succès de la stratégie d'assainissement des finances publiques dépend pour beaucoup des réformes destinées à accroître les recettes non pétrolières.** À ce propos, elles mettent en avant une série de réformes en cours qui pourraient aider à atteindre les objectifs de recettes, y compris un train de mesures législatives et administratives, la création d'une unité chargée de la politique budgétaire, un contrôle plus strict des exonérations fiscales et des arriérés d'impôts, et une modernisation des administrations de l'impôt et des douanes grâce à l'interconnexion de la Direction des douanes, de la Direction générale de la fiscalité intérieure et du Trésor. Cette interconnexion facilitera le suivi des impôts dus (avec l'établissement des montants exigibles par les directions des douanes et de la fiscalité intérieure) et le contrôle par le Trésor du paiement et du recouvrement effectifs. Les services fiscaux notent également qu'ils réexaminent le système des exonérations, y compris pour les importations de carburants destinées au marché intérieur, en vue de supprimer les dérogations particulières sans fondement juridique clair (voir le chapitre sur les subventions aux hydrocarbures dans le document de la série des questions générales). Ils précisent aussi que les entreprises du secteur privé ne respectant pas leurs engagements contractuels (concernant par exemple des investissements qu'elles acceptent d'attirer dans le pays) perdraient le bénéfice des exonérations fiscales leur ayant été accordées initialement<sup>7</sup>.

**25. Les autorités notent aussi qu'elles prévoient de continuer à maîtriser les dépenses courantes et à chercher à restructurer la dette envers des créanciers commerciaux.** Elles ont mis en place un nouveau système de contrôle des transferts destinés à la CORAF, comme l'avait demandé le Parlement, et des économies budgétaires considérables ont déjà été réalisées en conséquence. Malgré l'espace budgétaire supplémentaire que cela pourrait dégager pour des investissements publics, les autorités préviennent que la position budgétaire est tendue, ce qui rend difficile, pour des raisons d'économie politique, la défense de la stratégie gouvernementale auprès du Parlement. S'agissant de la restructuration de la dette commerciale extérieure, les autorités soulignent qu'il est crucial de rétablir la viabilité de la dette. Elles ont adressé de nouveaux courriers aux créanciers extérieurs, principalement aux négociants en pétrole, pour les inviter à accélérer les négociations afin de conclure un accord compatible avec les objectifs du programme.

<sup>7</sup> L'application des mesures figurant dans la loi de finances 2020 pourrait rapporter environ 1,6 % du PIB non pétrolier. Mais les autorités ont également fait savoir que le recouvrement effectif des arriérés par la Direction des impôts pourrait augmenter les recettes non pétrolières d'environ 6 % du PIB non pétrolier.

**26. En ce qui concerne les arriérés intérieurs, les autorités indiquent que les estimations initiales seront peut-être revues à la baisse une fois connus les résultats du deuxième audit.**

Elles réaffirment leur intention de procéder au paiement des arriérés ayant déjà fait l'objet d'une vérification comptable. À cet effet, des certificats de reconnaissance de dette à 5-7 ans seraient émis, que les entreprises du secteur privé pourraient vendre au secteur bancaire avec une décote pour accéder plus vite à des liquidités en cas de besoin. Les autorités conviennent également qu'il faut accroître les dépenses sociales, tout en regrettant le décaissement tardif du soutien budgétaire attendu, qui a contribué aux mauvais résultats enregistrés dans ce domaine. Elles indiquent aussi réfléchir aux moyens d'améliorer le système de suivi des dépenses prioritaires et que l'installation d'un nouveau logiciel (SIGFIP) en 2020 jouera un rôle décisif à ce propos.

## **B. 2<sup>e</sup> Axe : Bonne gouvernance et lutte contre la corruption**

**27. Les autorités ont fait la preuve récemment de leur volonté d'améliorer la gouvernance, considérant qu'il s'agit d'un préalable indispensable à une croissance plus inclusive.** Dans le même temps, elles reconnaissent qu'il est nécessaire d'engager des réformes supplémentaires dans un certain nombre de domaines (état de droit, systèmes de gestion des finances publiques, surveillance du secteur financier, réglementation des marchés et climat des affaires).

**28. Les autorités ont pris des mesures importantes pour améliorer la gouvernance.** Avec le concours des services du FMI, les autorités ont d'abord publié un rapport recensant les principaux points faibles qui justifiaient d'engager des réformes (voir le chapitre sur l'amélioration de la gouvernance dans le document de la série des questions générales). Les principales réformes menées jusqu'à présent portaient sur les domaines suivants :

- *Renforcement du dispositif de lutte contre la corruption.* Le Congo a progressé sur ce plan grâce à i) l'adoption d'une nouvelle loi relative à la déclaration des avoirs des hauts fonctionnaires et (ii) la création d'une haute autorité anticorruption dotée de pouvoirs d'enquête et d'une commission sur la transparence à laquelle participe la société civile.
- *Transparence accrue dans la gestion des recettes pétrolières.* Les autorités ont pris plusieurs mesures dans ce domaine, y compris la publication des rapports de rapprochement des comptes de l'industrie pétrolière préparés par KPMG et la promulgation d'une loi imposant que la compagnie pétrolière nationale SNPC fasse l'objet d'un audit externe annuel. D'autres progrès ont été enregistrés en matière de transparence, avec la publication du rapport d'audit 2018. Les autorités ont envoyé des rapports au Parlement sur i) des accords de préfinancement émanant de la SNPC et associés à la forte augmentation de la dette publique ; ii) les projets d'infrastructures réalisés par le ministère des Travaux publics et iii) les accords spéciaux passés entre l'État et les entreprises pour construire des infrastructures financées par des paiements en nature (pétrole).
- *Divulgaration des informations.* Les autorités ont également pris des mesures pour publier les données économiques mensuelles sur les sites Internet de l'institut de statistique et du ministère des Finances. En outre, le projet de budget 2019 a été mis en ligne avant même

que les débats parlementaires n'aient commencé. Cette pratique est à saluer, car elle permet à la société civile, aux médias et à d'autres observateurs nationaux et internationaux d'avoir accès à l'information en avance pour évaluer les priorités gouvernementales.

- *Audits indépendants des arriérés intérieurs.* La vérification des arriérés avant paiement est une autre réforme majeure visant à ce que les deniers publics ne soient utilisés que pour des paiements correspondant à la fourniture effective de biens ou de services. L'expérience d'autres pays semble montrer que l'apparition d'un stock élevé d'arriérés intérieurs va souvent de pair avec l'apparition de comportements opportunistes et de collusions entre le secteur privé et les fonctionnaires.

**29. De nouvelles mesures doivent toutefois être prises et certaines réformes exigent un suivi actif de manière à assurer qu'elles entraînent effectivement des changements.** En ce qui concerne le dispositif anticorruption, en particulier, il faut adopter des décrets d'application et allouer des crédits budgétaires suffisants pour que les nouvelles institutions remplissent efficacement leur mission. Les autorités devraient par exemple veiller à ce que la Haute autorité anticorruption dispose de moyens humains et matériels appropriés, que les infractions liées à la corruption donnent lieu à des enquêtes et des poursuites systématiques et que le régime de déclaration de patrimoine soit mis en conformité avec les bonnes pratiques internationales. En outre, les trois rapports sur la gestion des recettes pétrolières qui ont été transmis au Parlement n'ont pas encore fait l'objet d'un large examen. Ces rapports révèlent de graves inefficacités dans la gestion économique : un réel débat et la publication des informations seraient donc souhaitables pour que des comptes soient rendus en ce qui concerne les politiques menées par le passé.

**30. Les services du FMI notent qu'il importe de renforcer le système de gestion des finances publiques, en particulier l'exécution du budget, un domaine dans lequel de nouveaux facteurs de vulnérabilité ont été recensés.** En particulier, le Trésor s'est servi en 2019 d'un mécanisme opaque pour régler des ordonnancements d'exercices antérieurs. Ces ordonnancements, qui se rapportaient aux exercices 2015-17, représentaient environ 3 % du PIB. Ils auraient dû être classés dans les arriérés intérieurs, envoyés à l'unité chargée de gérer la dette et vérifiés avant paiement. Or le Trésor les a conservés dans un « compte transitoire » en marge des procédures ordinaires de contrôle budgétaire. Même si le règlement de ces arriérés concernait principalement le secteur social (bourses étudiantes, santé, éducation et collectivités locales), il a évincé l'apurement d'autres arriérés qui avaient déjà été vérifiés et le Trésor n'a ainsi plus disposé de ressources suffisantes pour atteindre les objectifs de dépenses sociales du budget 2019. Les services du FMI proposent que les dépenses et les documents y afférents soient vérifiés par la Cour des comptes.

**31. Les entretiens ont aussi porté sur d'autres réformes importantes qui devraient améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion des finances publiques.** Les services du FMI félicitent les autorités pour les efforts qu'elles consentent en vue d'adopter un nouveau logiciel de suivi des dépenses (SIGFIP), qui améliorera l'efficacité et la transparence de l'exécution du budget en suivant les diverses phases de la chaîne des dépenses, de l'engagement au paiement. De surcroît, les autorités devraient aussi agir plus rapidement en vue i) d'adopter un nouvel organigramme pour le ministère des Finances et du Budget ; ii) de définir et de mettre en œuvre

une stratégie à moyen terme de réforme de la gestion des finances publiques selon un plan d'action triennal mobile ; iii) de préparer une liste exhaustive des comptes publics dans le système bancaire et d'en transférer le solde au compte unique du Trésor ; et iv) d'adopter une loi relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour des comptes.

**32. L'exécution des décisions de justice réclame davantage d'attention.** Dans ce domaine, le Congo est mal noté. L'un des griefs principaux est l'absence de formation de spécialistes au sein de l'appareil judiciaire. De nouveaux efforts dans ce domaine ainsi que la publication des décisions de justice constitueraient de premières mesures de réforme importantes. La collecte de données sur le nombre d'affaires traitées par les tribunaux permettrait une meilleure répartition des ressources et pourrait contribuer à diminuer les retards.

### ***Point de vue des autorités***

**33. Les autorités indiquent avoir mis en œuvre de nombreuses réformes pour améliorer la gouvernance.** Elles apprécient que leurs efforts soient globalement reconnus tout en signalant qu'il faudra du temps pour que les réformes produisent de réels changements. Elles s'engagent à allouer des moyens budgétaires suffisants aux nouvelles institutions de lutte contre la corruption mais expliquent aussi que la priorité est de recruter du personnel qualifié, capable de préparer un plan d'activité puis de présenter une demande spécifique pour l'octroi de crédits budgétaires. Les autorités notent également que les conseils prodigués par les services du FMI au sujet des meilleures pratiques internationales doivent être adaptés au contexte congolais et prendre en compte des contraintes liées à l'économie politique et d'autres contraintes institutionnelles. Elles indiquent en particulier que la mise en place de nouvelles institutions efficaces constituera un processus graduel qui pourrait prendre un certain temps.

**34. Les autorités conviennent qu'il faut améliorer le système de gestion des finances publiques et soulignent leur volonté d'adopter le nouveau logiciel de suivi des dépenses (SIGFIP).** Elles reconnaissent que le mécanisme utilisé par le Trésor pour régler 3 % d'arriérés intérieurs accumulés au cours d'exercices précédents n'est pas approprié. Cependant, elles indiquent que l'apurement de ces arriérés n'a rien de particulièrement opaque dans la mesure où le détail des dépenses est connu, et elles ont rapidement accepté la recommandation des services du FMI de faire vérifier cette dépense par la Cour des comptes. Les autorités conviennent que le Trésor ne devrait être autorisé à régler les ordonnancements de l'exercice précédent qu'en janvier (conformément aux règles de gestion des finances publiques de la CEMAC) puis devrait clôturer l'exercice et transmettre à l'unité de gestion de la dette le stock éventuel de factures restant impayées.

### C. 3<sup>e</sup> Axe : Diversification économique et croissance inclusive

#### 35. Pour relancer la croissance hors pétrole, il convient de mener des réformes qui

##### **diversifieront l'économie et**

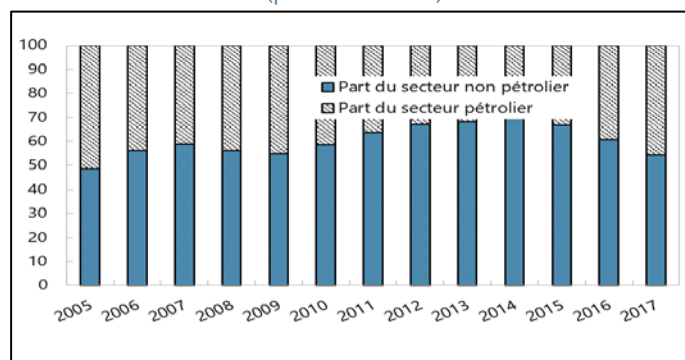
##### **accroîtront sa résilience aux chocs**

**extérieurs.** Dans une économie où le secteur pétrolier reste prépondérant, générer une croissance généralisée, soutenue et inclusive s'est révélé être une tâche colossale, et la pauvreté et les inégalités ont augmenté depuis la dernière enquête effectuée auprès des ménages, il y a presque 10 ans. La part du secteur non pétrolier dans le PIB n'a pas progressé au cours de la dernière décennie. Les difficultés cycliques perdurent, aggravées par un climat peu propice aux affaires.

L'économie demeure faiblement diversifiée, même par rapport aux autres pays de la région, et il n'y a eu aucun progrès dans ce domaine durant les dernières décennies (voir l'Annexe I).

**Graphique 7 du texte. République du Congo : Secteurs pétrolier et non pétrolier, 2005–18**

(part du PIB réel)



Sources : Institut national de la statistique du Congo ; calculs des services du FMI.

#### 36. Les entretiens ont portés sur les trois axes de la stratégie gouvernementale de diversification (capital humain, développement des principaux secteurs non pétroliers et climat des affaires).

Pour réduire la dépendance de l'économie à l'égard du secteur pétrolier et plus généralement des industries extractives, le Plan national de développement (PND) vise à améliorer les résultats et la compétitivité des secteurs agricole, industriel et touristique. Dans le cadre de ces efforts, les autorités prévoient de consacrer des moyens à l'amélioration de l'infrastructure (transports et approvisionnement en électricité, entre autres) et d'investir davantage dans le capital humain.

#### 37. L'agriculture est l'un des trois secteurs clés de la stratégie de diversification exposée dans le PND.

Bien que toujours sous-développé, ce secteur est une source importante de croissance potentielle et son essor pourrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires. L'un des objectifs du PND est de développer les infrastructures de transport et de production indispensables au système agricole et d'améliorer les chaînes de valeur. De plus, dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), les autorités entendent moderniser l'agriculture familiale et promouvoir l'agro-industrie en aidant les organisations de petits producteurs à accéder au marché et à collaborer avec des opérateurs de grande taille.

#### 38. Le secteur forestier n'a guère évolué ces dernières années, mais dispose d'un potentiel de croissance.

Les autorités donnent à entendre qu'un nouveau don de 65 millions de dollars au titre de l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale contribuera à dynamiser le secteur, car il tend

à accroître la transparence avec l'adoption d'une nouvelle loi forestière, prévoyant notamment la publication des recettes forestières, la protection des droits des riverains dans les zones forestières, l'octroi de concessions forestières et la condamnation à des amendes. Le gouvernement tente d'augmenter la valeur ajoutée dans le secteur forestier en accroissant le taux de transformation nationale des grumes grâce à des dispositions du nouveau code forestier (voir l'Annexe I).

**39. Le secteur minier naissant commence à se développer : les exportations de cuivre, d'étain et d'autres métaux, principalement destinées à la Chine, progressent notablement.**

De surcroît, comme ce secteur exige d'engager des investissements considérables, il sera probablement une source d'activité économique à long terme. L'entreprise minière congolaise Sapro compte augmenter la production de sa mine de fer de Mayoko (premières livraisons plus tôt en début d'année) au cours des prochains trimestres, tandis que Glencore s'est également donné comme objectif d'exporter du minerai de fer dans les prochains mois.

**40. Les services du FMI soulignent qu'il importe d'accélérer les réformes pour améliorer la réglementation des marchés et le climat des affaires.**

Le démarrage du guichet unique chargé d'établir les titres de propriété constitue une étape positive. En revanche, la mise en œuvre d'un certain nombre d'autres réformes importantes (simplification des procédures d'autorisation, création d'un registre national de l'immobilier, baisse des coûts de création d'entreprise, réforme des frais administratifs pour faciliter le commerce transfrontalier) a peu avancé. Ces réformes allégeraient les formalités administratives, amélioreraient le climat des affaires et libéreraient le potentiel de croissance de secteurs prometteurs.

**41. Il est essentiel de développer le secteur financier pour faciliter l'accès au crédit.**

Les d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de remboursement des arriérés intérieurs pour réduire les prêts bancaires improductifs du secteur privé, et ainsi consolider la stabilité du secteur financier et faciliter l'accès au crédit. Les services du FMI ont aussi examiné des mesures prises que les autorités ont prises récemment pour recapitaliser deux banques ne revêtant pas une importance systémique qui se sont retrouvées insolvables ou sont en difficulté. Ils recommandent aux autorités de soumettre leurs propositions à la Commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)<sup>8</sup>.

**42. Les services du FMI soulignent également la nécessité d'améliorer les statistiques aux fins de l'analyse économique.**

Les autorités élaborent une nouvelle série de données relatives au PIB avec une nouvelle année de base. Avec l'appui continu de missions d'assistance technique du département des statistiques du FMI, les autorités conviennent avec les services du FMI que les nouvelles séries de données ne devraient être adoptées qu'une fois que i) leur qualité, leur cohérence et leur fiabilité ont été établies et ii) que les conséquences économiques des modifications (y compris du PIB nominal) ont été pleinement évaluées.

<sup>8</sup> L'une des banques est privée et l'État congolais détient un tiers de son capital ; l'autre est publique et détenue en totalité par l'État. Les deux établissements représentent moins de 3 % du total des avoirs du secteur bancaire.



**Point de vue des autorités****43. Les autorités conviennent de la nécessité de dynamiser l'économie non pétrolière et d'améliorer le climat des affaires, qui a souffert de la grave récession de 2015–18.**

Elles reconnaissent que la crise économique a été aggravée par l'envolée des arriérés intérieurs de l'État vis-à-vis du secteur privé et par le resserrement du crédit bancaire qui y était associé. Pour réduire l'incertitude et soutenir le secteur privé, les autorités conviennent d'accélérer la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs une fois le rapport d'audit final achevé.

**44. Les autorités notent qu'elles prennent des mesures pour améliorer le climat des affaires.** Il s'agit entre autres de simplifier les procédures d'autorisation et d'améliorer les principales archives publiques en les informatisant. Les autorités rappellent également que d'autres mesures visant à créer un climat plus favorable aux affaires sont prévues au titre de programmes appuyés par la BAfD et la Banque mondiale ; elles portent en priorité sur des domaines importants où le Congo obtient des notes médiocres dans les rapports *Doing Business* de la Banque mondiale.

**EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI**

**45. La conjoncture économique reste très difficile en République du Congo.** La projection de croissance globale en 2019 a été révisée à la baisse, car la production de pétrole a moins augmenté que prévu. Il y a toutefois de bonnes chances qu'elle continue de progresser en 2020, ce qui accélérerait la croissance. L'activité économique hors pétrole devrait s'accroître modestement en 2019 (moins de 1 %) grâce aux secteurs de l'agriculture et du transport, même si de nombreux secteurs économiques sont encore en récession. Les perspectives macroéconomiques globales restent défavorables et la confiance des chefs d'entreprises semble être basse en raison des retards dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale d'apurement des arriérés intérieurs. En revanche, l'inflation reste maîtrisée et les avoirs extérieurs nets (imputés) augmentent plus vite que prévu sous l'effet de l'amélioration du solde courant et de la nouvelle réglementation des changes.

**46. Le gouvernement doit continuer de consolider son cadre budgétaire à moyen terme.**

La prudence de la politique de dépenses qui a guidé l'exécution du budget 2019 jusqu'en septembre et le projet de loi de finances 2020 vont dans le sens des efforts d'assainissement des finances publiques et de réduction de la dette. Trois facteurs de risque requièrent néanmoins une attention particulière.

- Premièrement, la stratégie d'assainissement repose pour beaucoup sur la hausse des recettes non pétrolières et les autorités devraient redoubler d'efforts pour limiter les exonérations, recouvrer les arriérés d'impôts et continuer d'améliorer l'administration de

l'impôt, y compris l'interconnexion prévue des douanes, de la Direction de la fiscalité intérieure et du Trésor<sup>9</sup>.

- Deuxièmement, il faut veiller à ce que les programmes sociaux essentiels destinés aux populations vulnérables bénéficient de moyens suffisants. Il convient de poursuivre les réformes pour limiter les subventions aux hydrocarbures et renforcer le système de suivi des programmes prioritaires dans le plan de trésorerie.
- Troisièmement, les autorités doivent renforcer leur système de gestion des finances publiques de façon à ce que les budgets annuels soient clôturés en temps utile et que le Trésor règle les arriérés intérieurs des exercices précédents uniquement quand ils ont été dûment enregistrés (et vérifiés) par l'unité chargée de la gestion de la dette ou un cabinet d'audit indépendant.

**47. La gestion de la dette publique doit rester au centre du programme de redressement de l'économie.** Premièrement, les services du FMI notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention de continuer à négocier avec les créanciers commerciaux extérieurs pour réduire la charge de la dette et faire en sorte que le Congo affiche un niveau d'endettement modéré d'ici 2023. Deuxièmement, les autorités doivent mettre en œuvre la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs vis-à-vis du secteur privé. C'est indispensable pour endiguer la progression des prêts improductifs, fournir assez de liquidités au secteur privé pour qu'il puisse s'acquitter de ses obligations fiscales et accroître la confiance des chefs d'entreprise à l'appui de l'activité économique, surtout dans le secteur non pétrolier. Les autorités doivent aussi éviter l'accumulation de tout nouvel arriéré extérieur officiel et apurer le stock existant comme elles s'y sont engagées précédemment.

**48. Les autorités ont pris des mesures pour améliorer la gouvernance et réduire la corruption.** Les services du FMI saluent les efforts que les autorités consentent pour renforcer le dispositif anticorruption, rendre la gestion et la comptabilisation des recettes pétrolières plus transparentes et améliorer l'accès à l'information économique, notamment en publiant les états financiers vérifiés de la SNPC pour 2018 et le projet de loi de finances 2020 sur le site en ligne du ministère des Finances. En parallèle, il faut aussi redoubler d'efforts pour garantir la mise en œuvre complète de ces réformes, y compris en adoptant des décrets d'application pour la Haute autorité anticorruption et de la Commission nationale sur la transparence et en veillant à ce que les nouvelles institutions disposent de moyens appropriés et puissent jouer leur rôle.

**49. Le modèle de croissance congolais est trop tributaire de l'évolution du secteur pétrolier et la stratégie de diversification sera essentielle pour installer une croissance plus forte et plus inclusive.** L'économie demeure peu diversifiée (voir l'Annexe I). Deux priorités

<sup>9</sup> Comme noté dans le chapitre sur les recettes non-pétrolières I de la série des questions générales, il faudra enchaîner judicieusement une série de réformes comprenant trois étapes clés : premièrement, la nouvelle unité chargée de la politique budgétaire au sein du ministère des Finances devrait faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de recettes à moyen terme ; deuxièmement, le gouvernement devrait s'occuper en urgence de l'érosion de la base d'imposition provoquée par le recours excessif et discrétionnaire à des exonérations sortant du cadre prévu par la loi et la réglementation existantes ; enfin, le gouvernement doit continuer de s'employer à simplifier le code des impôts et à rendre l'administration plus efficace pour le recouvrement des arriérés d'impôts.

étroitement liées conditionnent le succès de la stratégie. En premier lieu, le pays doit préserver sa stabilité macroéconomique ; il sera essentiel de rétablir la viabilité de la dette grâce à une bonne restructuration de la dette commerciale extérieure et de rembourser les arriérés extérieurs et intérieurs pour renforcer la confiance et indiquer que le pays est capable de maintenir un environnement économique stable. En second lieu, des réformes institutionnelles qui renforcent la gouvernance et améliorent le climat des affaires peuvent aussi jouer un rôle déterminant. À cet égard, il est essentiel d'améliorer la qualité des infrastructures (y compris le raccordement à l'électricité), de réduire les formalités administratives pour la création d'une entreprise et de faciliter l'accès au crédit pour que le Congo se rapproche des pays subsahariens obtenant de meilleurs résultats dans ces domaines.

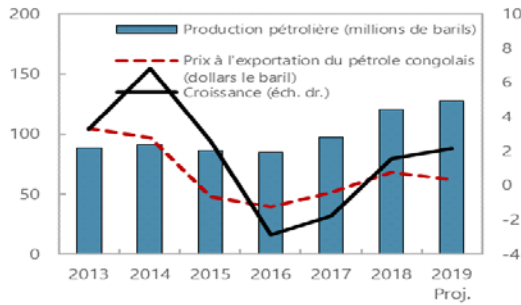
**50. Il est recommandé d'organiser les prochaines consultations au titre de l'article IV conformément à la décision n° 14747-(10/96) adoptée le 28 septembre 2010, telle que modifiée.**

### Graphique 1. République du Congo : Évolution économique récente, 2010-19

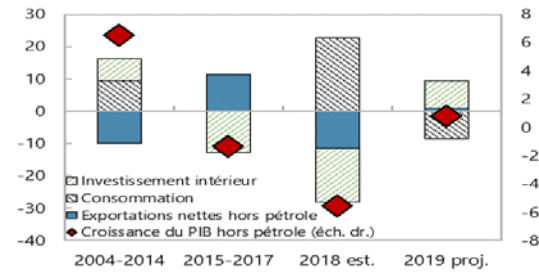
L'activité économique devrait augmenter d'environ 2 % en 2019...

... sous l'effet, principalement, d'une hausse des investissements et de la production dans le secteur pétrolier.

#### Croissance et pétrole



#### Contribution à la croissance du PIB non pétrolier réel

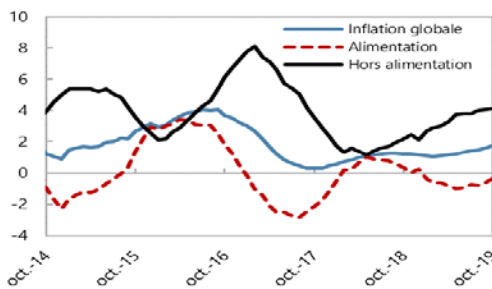


L'inflation globale reste modérée malgré l'augmentation des prix non alimentaires.

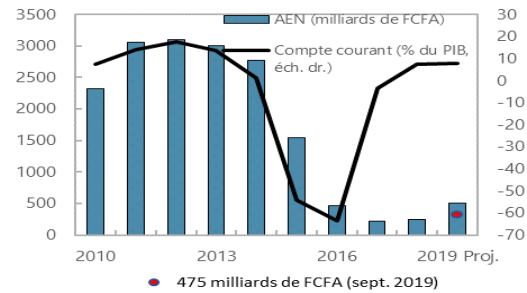
Les avoirs extérieurs nets progressent à la faveur d'un raffermissement du compte courant.

#### Inflation

(variation en pourcentage sur 12 mois)



#### Compte courant et avoirs extérieurs nets

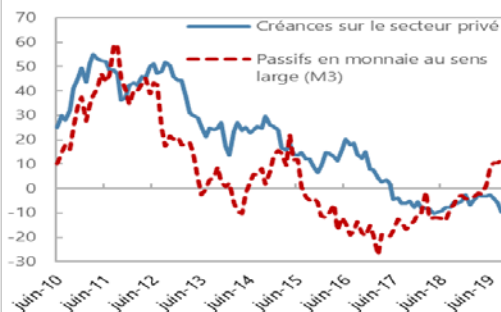


Le crédit continue de se contracter malgré une augmentation récente de la monnaie au sens large ...

...les banques ayant resserré le crédit en raison du niveau élevé et croissant des prêts improductifs dans le secteur privé.

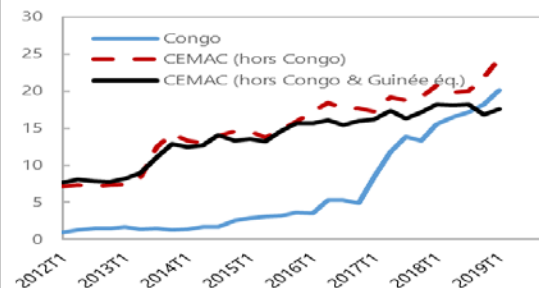
#### Agrégats monétaires

(variation en pourcentage sur 12 mois)



#### Prêts improductifs rapportés aux prêts bruts, 2012-19

(pourcentage)



Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

**Graphique 1. République du Congo : Évolution économique récente 2010–19 (fin)**



Sources : Autorités congolaises ; calculs des services du FMI.

Tableau 1. République du Congo : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–24

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		Proj.	IMF CR 19/244	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indications contraire)								
<b>Production et prix</b>								
PIB à prix constants	-1.8	1.6	5.4	2.2	4.6	1.9	0.0	1.3
Pétrolier	15.3	23.9	15.8	5.5	9.5	-1.6	-8.8	-6.1
Non-pétrolier	-6.2	-5.5	1.0	0.8	2.5	3.6	4.0	4.1
PIB aux prix courants	12.4	24.8	0.8	1.1	3.4	-1.5	-3.0	0.2
Déflateur du PIB	14.4	22.9	-4.3	-1.1	-1.1	-3.4	-3.0	-1.0
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	0.4	1.2	1.5	1.9	1.8	2.6	2.8	3.0
Prix à la consommation (fin de période)	1.8	0.9	2.0	1.8	2.5	2.7	3.0	3.0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportation, f.à.b.	37.7	46.1	0.7	-1.8	2.0	-5.0	-7.4	-2.5
Importations, f.à.b.	-43.2	5.0	2.2	-2.2	7.3	3.5	1.0	0.3
Volume des exportations	26.0	30.8	14.6	0.9	8.9	-2.6	-9.8	-7.3
Volume des importations	-40.0	10.3	5.6	-1.6	6.0	2.1	1.1	-0.2
Termes de l'échange (détérioration - )	9.6	16.4	-8.9	-2.1	-7.5	-3.9	2.7	4.7
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)	-3.5	7.2	5.6	8.0	5.8	1.2	-2.1	-2.5
Avoirs extérieurs nets	-54.2	12.3	57.5	100.8	32.2	41.7	9.3	11.8
Dette publique extérieure (pourcentage du PIB)	80.0	61.3	58.1	55.2	52.7	52.8	51.5	48
<b>Secteur monétaire</b>								
Masse monétaire (variation)	-10.4	-4.0	7.5	15.8	1.5	8.5	0.4	1.4
Crédit au secteur privé (variation)	-5.4	-2.7	2.6	-1.5	2.1	2.4	5.8	7.0
(pourcentage du PIB)								
<b>Investissement et épargne</b>								
Épargne nationale brute	26.2	24.3	26.4	27.8	27.4	25.3	24.6	26.2
Public	1.6	9.2	12.7	13.6	13.8	14.4	15.2	14.8
Private	24.6	15.1	13.7	14.2	13.6	11.0	9.5	11.3
Investissement brut	29.8	17.1	20.9	19.9	21.6	24.1	26.7	28.7
Public	7.9	2.2	4.5	4.2	4.8	5.8	6.3	6.6
Private	21.9	14.9	16.4	15.7	16.8	18.3	20.2	21.9
(pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indications contraire)								
<b>Opérations financières de l'administration centrale</b>								
Recettes et dons	53.6	74.2	78.7	80.0	79.0	75.4	71.6	67.8
Recettes pétrolières	25.2	50.6	48.3	51.3	45.8	41.2	36.1	32.2
Recettes non pétrolières et dons	28.4	23.6	30.4	28.6	33.2	34.2	35.4	35.6
Dépenses totales	67.8	57.4	59.8	58.0	58.1	57.0	54.4	53.0
Courantes	48.4	51.9	48.5	47.5	46.2	43.6	41.2	40.1
Investissements (prêts nets exclus)	15.2	5.5	11.3	10.4	11.9	13.4	13.2	12.9
Dépenses hors budget	4.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde globale (déficit -, base ordonnancements, % du PIB)	-7.4	6.6	7.5	8.8	8.4	8.0	8.2	7.6
Solde primaire hors pétrole (- = déficit)	-35.3	-28.1	-24.8	-24.7	-21.2	-19.6	-16.5	-15.4
Solde budgétaire primaire de base (déficit -) <sup>1</sup>	-1.9	24.3	23.4	26.6	24.5	21.5	19.7	16.8
Solde budgétaire de référence (% du PIB) <sup>2</sup>	-0.7	-4.7	-0.8	-0.8	3.0	5.6	6.5	5.7
Solde Primaire (pourcent du PIB)	-5.2	8.9	9.3	10.6	9.9	9.4	9.4	8.6
Ecart de Financement (milliards de CFAF) <sup>3</sup>	0.0	0.0	362.2	260	449	269	68	-98
Dette publique totale (pourcentage du PIB)	117.5	87.1	81.7	77.5	70.5	66.9	62.5	56.8
(pourcentage du total des recettes publiques, hors dons)								
Service de la dette extérieure publique	24.0	24.6	37.6	37.4	32.2	23.1	19.1	12.6
(milliards de francs CFA, sauf indications contraire)								
PIB nominal	5,188	6,476	6,529	6,545	6,767	6,666	6,469	6,484
PIB nominal pétrolier	2,493	3,932	3,926	3,936	4,046	3,771	3,373	3,161
PIB nominal non pétrolier	2,695	2,544	2,603	2,609	2,721	2,894	3,096	3,323
PIB nominal en milliards de US\$	8,932	11,664	11,382	11,206	11,559	11,496	11,240	11,314
Cours mondial du pétrole (dollars EU/baril)	53	68	59	62	58	55	55	55
Production pétrolière (millions de barils)	98	121	140	128	140	137	125	118
Taux de change nominal (CFAF/USD, moyenne de la période)	580.9	555.2	...	...	...	...	...	...
TCER (variation en pourcentage)	-0.5	3.1	...	...	...	...	...	...

Sources : Autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Recettes à l'exclusion des dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et de l'investissement public financé sur ressources extérieurs).<sup>2</sup> Solde budgétaire global moins 20% des recettes pétrolières et moins 80% des recettes pétrolières supérieurs à la moyenne observée au cours des trois années précédentes.<sup>3</sup> Avant le financement du FMI au titre de la FEC, les autres financements attendus et le financement exceptionnel dû à la restructuration de la dette extérieure, nette des passifs conditionnels restructurés.

**Tableau 2a. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2018–24**  
(milliards de francs CFA)

	2018	2019		2020	2021	2022	2023	2024
	Prel.	IMF CR 19/244	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(Milliards de FCFA)							
Recettes et dons	1,888	2,048	2,086	2,149	2,182	2,216	2,253	2,338
Recettes primaires	1,882	2,020	2,059	2,121	2,154	2,182	2,217	2,303
Recettes pétrolières	1,288	1,257	1,340	1,246	1,191	1,119	1,069	1,057
<i>dont: remboursements des créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	227	354	307	366	347	340	339	342
Recettes non pétrolières	594	763	719	875	963	1,063	1,148	1,246
Impôts sur les revenus et profits	253	325	306	354	408	449	482	521
Taxes sur les biens et services	233	312	286	363	379	418	449	486
Taxes sur le commerce international	95	109	109	132	148	169	188	209
Recettes non fiscales	14	18	18	27	28	28	29	31
Dons	6	28	28	28	28	34	37	36
Dépenses et prêts nets	1,461	1,556	1,512	1,581	1,649	1,685	1,760	1,848
Dépenses courantes	1,320	1,263	1,240	1,257	1,262	1,275	1,332	1,395
Salaires	363	374	374	393	403	416	446	478
Autres dépenses courantes	788	745	721	763	769	782	823	863
Biens et services	173	188	188	193	200	207	219	226
Transferts	575	520	496	522	520	526	552	583
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	50	50	60	71	70	75	76
Transferts Traditionnelles	251	352	328	339	325	329	346	372
Transferts pétrolières	324	118	118	123	125	128	131	135
Charges communes	40	37	37	48	48	48	52	55
Intérêts	147	119	120	101	91	77	63	54
Dettes intérieure	24	21	21	18	15	12	11	10
Dettes extérieure	123	97	98	82	75	65	52	44
<i>dont: intérêts sur prêts liée aux achats anticipés du pétrole</i>	83	50	50	31	21	11	2	0
Budgets annexes et Comptes Speciaux <sup>1</sup>	22	26	26	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	141	293	272	325	386	410	427	453
Financées sur ressources propres	92	150	129	195	243	276	288	312
Financées sur ressources extérieures	50	143	143	130	143	134	139	142
Solde primaire hors pétrole <sup>2</sup>	-714	-647	-646	-578	-568	-510	-512	-512
Solde primaire de base hors pétrole <sup>3</sup>	-670	-531	-530	-476	-452	-410	-410	-406
— excluant transferts pétroliers <sup>4</sup>	-346	-413	-412	-354	-327	-282	-279	-272
Solde budgétaire de référence <sup>5</sup>	-307	-54	-54	203	375	420	373	335
Solde fiscal primaire	574	610	694	668	624	609	557	544
Solde globale, base engagements								
Dons exclus	421	464	547	539	505	497	457	455
Dons inclus	427	491	574	567	533	531	494	490
Variation des arriérés	-15	0	0	0	0	0	0	0
Extérieurs <sup>6</sup>	67	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs <sup>7</sup>	-82	0	0	0	0	0	0	0
Solde global, base caisse	412	491	574	567	533	531	494	490
Financement	-412	-853	-834	-1,016	-802	-599	-396	-490
Extérieur (net)	-210	-538	-548	-486	-305	-252	-122	-7
Tirages	44	122	123	114	116	100	103	109
Amortissement échu	-339	-660	-671	-601	-421	-352	-224	-116
<i>dont: créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	-144	-303	-308	-309	-118	-127	-65	0
Autres financement étranger	86	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont: dépôts en Chine</i>	86	0	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-203	-315	-286	-530	-497	-347	-274	-483
Système bancaire (net)	34	-145	-86	-296	-274	-200	-201	-460
BEAC	27	-150	-91	-276	-254	-122	-143	-433
Banques commerciales	8	5	5	-20	-20	-20	0	30
Financement non bancaire	-237	-170	-200	-234	-224	-148	-73	-24
<i>dont: remboursement d'arrières intérieurs</i>	...	-176	-206	-243	-244	-148	-73	24
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	-74	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	362	260	449	269	68	-98	0
Financement attendu (hors IMF)	0	218	161	212	153	0	0	0
FEC du FMI	0	52	26	104	78	52	0	0
Besoin résiduel de financement <sup>9</sup>	0	92	73	132	38	16	-98	0
<i>Pour mémoire:</i>								
Encours des arrières intérieurs <sup>8</sup>	937	810	732	488	245	97	24	0
Stock de dépôts du gouvernement	64	213	155	429	683	748	831	1,192
PIB aux prix courants du marché	6,476	6,529	6,545	6,767	6,666	6,469	6,484	6,652
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	2,544	2,603	2,609	2,721	2,894	3,096	3,323	3,570

Sources: Congolaise authorities; and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup> Inclut les dépenses nettes (= dépenses moins recettes) associées aux collectivités décentralisées.<sup>2</sup> Recettes et dons, à l'exclusion des recettes pétrolières, moins dépenses primaires totales, à l'exclusion des charges d'intérêts.<sup>3</sup> Recettes hors pétrole à l'exclusion de dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures).<sup>4</sup> Solde primaire de base hors pétrole moins les recettes pétrolières et les transferts liés au pétrole. Il s'agit d'un critère de performance / objectif indicatif.<sup>5</sup> Définition de la CEMAC: Solde budgétaire global moins 20% des recettes pétrolières et moins 80% des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observées au cours des trois années pr<sup>6</sup> Les arriérés extérieurs postérieurs au point d'achèvement de l'initiative PPTE et accumulés depuis 2016 sont intégrés à l'encours de la dette. Les remboursements prévus sont inclus dar<sup>7</sup> Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.<sup>8</sup> Inclut les estimations des arriérés intérieurs audités par la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), ainsi que les arriérés signalés mais pas encore vérifiés.<sup>9</sup> Net des passifs conditionnels restructurés

**Tableau 2b. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2018–24**  
(pourcentage du PIB non pétrolier)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Prel.	IMF CR 19/244	Proj.	Projections				
Recettes et dons	74.2	78.7	80.0	79.0	75.4	71.6	67.8	65.5
Recettes primaires	74.0	77.6	78.9	77.9	74.4	70.5	66.7	64.5
Recettes pétrolières	50.6	48.3	51.3	45.8	41.2	36.1	32.2	29.6
<i>dont: remboursements des créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	8.9	13.6	11.8	13.4	12.0	11.0	10.2	9.6
Recettes non pétrolières	23.4	29.3	27.6	32.2	33.3	34.3	34.5	34.9
Impôts sur les revenus et profits	9.9	12.5	11.7	13.0	14.1	14.5	14.5	14.6
Taxes sur les biens et services	9.2	12.0	11.0	13.3	13.1	13.5	13.5	13.6
Taxes sur le commerce international	3.7	4.2	4.2	4.8	5.1	5.4	5.6	5.8
Recettes non fiscales	0.5	0.7	0.7	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
Revenu des investissements	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1
Dons	0.2	1.1	1.1	1.0	1.0	1.1	1.1	1.0
Dépenses et prêts nets	57.4	59.8	58.0	58.1	57.0	54.4	53.0	51.8
Dépenses courantes	51.9	48.5	47.5	46.2	43.6	41.2	40.1	39.1
Salaires	14.3	14.4	14.3	14.4	13.9	13.4	13.4	13.4
Autres dépenses courantes	31.0	28.6	27.6	28.1	26.6	25.3	24.8	24.2
Biens et services	6.8	7.2	7.2	7.1	6.9	6.7	6.6	6.3
Transferts	22.6	20.0	19.0	19.2	18.0	17.0	16.6	16.3
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	1.9	1.9	2.2	2.4	2.3	2.3	2.1
Transferts Traditionnelles	9.9	13.5	12.6	12.5	11.2	10.6	10.4	10.4
Transferts pétrolières	12.7	4.5	4.5	4.5	4.3	4.1	3.9	3.8
Charges communes	1.6	1.4	1.4	1.8	1.7	1.6	1.6	1.5
Intérêts	5.8	4.6	4.6	3.7	3.1	2.5	1.9	1.5
Dettes intérieure	0.9	0.8	0.8	0.7	0.5	0.4	0.3	0.3
Dettes extérieure	4.8	3.7	3.8	3.0	2.6	2.1	1.6	1.2
<i>dont: intérêts sur prêts liée aux achats anticipés du pétrole</i>	3.3	1.9	1.9	1.1	0.7	0.4	0.0	0.0
Budgets annexes et Comptes Speciaux <sup>1</sup>	0.9	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	5.5	11.3	10.4	11.9	13.4	13.2	12.9	12.7
Financées sur ressources propres	3.6	5.8	5.0	7.2	8.4	8.9	8.7	8.7
Financées sur ressources extérieures	1.9	5.5	5.5	4.8	4.9	4.3	4.2	4.0
Dépenses hors-budgetaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors pétrole <sup>2</sup>	-28.1	-24.8	-24.7	-21.2	-19.6	-16.5	-15.4	-14.3
Solde primaire de base 2/	24.3	23.4	26.6	24.5	21.5	19.7	16.8	15.2
Solde primaire de base hors pétrole <sup>3</sup>	-26.4	-20.4	-20.3	-17.5	-15.6	-13.2	-12.3	-11.4
<i>— excluant transferts pétroliers<sup>4</sup></i>	-13.6	-15.9	-15.8	-13.0	-11.3	-9.1	-8.4	-7.6
Solde budgétaire de référence <sup>5</sup>	-12.1	-2.1	-2.1	7.5	12.9	13.6	11.2	9.4
Solde fiscal primaire	22.6	23.4	26.6	24.5	21.5	19.7	16.8	15.2
Solde globale, base engagements		0.0						
Dons exclus	16.6	17.8	21.0	19.8	17.5	16.1	13.8	12.7
Dons inclus	16.8	18.9	22.0	20.8	18.4	17.2	14.9	13.7
Variation des arriérés	-0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs <sup>6</sup>	2.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs <sup>7</sup>	-3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global, base caisse	16.2	18.9	22.0	20.8	18.4	17.2	14.9	13.7
Financement	-16.2	-32.8	-32.0	-37.3	-27.7	-19.4	-11.9	-13.7
Extérieur (net)	-8.2	-20.7	-21.0	-17.9	-10.5	-8.1	-3.7	-0.2
Tirages	1.7	4.7	4.7	4.2	4.0	3.2	3.1	3.0
Amortissement échu	-13.3	-25.4	-25.7	-22.1	-14.5	-11.4	-6.8	-3.2
<i>dont: créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	-5.7	-11.6	-11.8	-11.4	-4.1	-4.1	-2.0	--
Annulation de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financement étranger	3.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont: dépôts en Chine</i>	3.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	-8.0	-12.1	-11.0	-19.5	-17.2	-11.2	-8.2	-13.5
Système bancaire (net)	1.3	-5.6	-3.3	-10.9	-9.5	-6.4	-6.0	-12.9
BEAC	1.0	-5.8	-3.5	-10.1	-8.8	-4.0	-4.3	-12.1
Banques commerciales	0.3	0.2	0.2	-0.7	-0.7	-0.6	0.0	0.8
Financement non bancaire	-9.3	-6.5	-7.7	-8.6	-7.7	-4.8	-2.2	-0.7
<i>dont: remboursement d'arrières intérieurs</i>	...	-6.8	-7.9	-8.9	-8.4	-4.8	-2.2	0.7
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	-2.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (- = excédent)	0.0	13.9	9.9	16.5	9.3	2.2	-2.9	0.0
Financement attendu (hors IMF)	0.0	8.4	6.2	7.8	5.3	0.0	0.0	0.0
FEC du FMI	0.0	2.0	1.0	3.8	2.7	1.7	0.0	0.0
Besoin résiduel de financement <sup>8</sup>	0.0	3.5	2.8	4.9	1.3	0.5	-2.9	0.0
Pour mémoire:								
Encours des arrières intérieurs <sup>8</sup>	36.8	31.1	28.0	17.9	8.5	3.1	0.7	0.0
Stock de dépôts du gouvernement	2.5	8.2	5.9	15.8	23.6	24.2	25.0	33.4
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	2,544	2,602.8	2,609	2,721	2,894	3,096	3,323	3,570

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Inclut les dépenses nettes (= dépenses moins recettes) associées aux collectivités décentralisées.<sup>2</sup> Recettes et dons, à l'exclusion des recettes pétrolières, moins dépenses primaires totales, à l'exclusion des charges d'intérêts.<sup>3</sup> Recettes hors pétrole à l'exclusion de dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures).<sup>4</sup> Solde primaire de base hors pétrole moins les recettes pétrolières et les transferts liés au pétrole. Il s'agit d'un critère de performance / objectif indicatif.<sup>5</sup> Définition de la CEMAC: Solde budgétaire global moins 20% des recettes pétrolières et moins 80% des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observées au cours des trois années.<sup>6</sup> Les arriérés extérieurs postérieurs au point d'achèvement de l'initiative PPTe et accumulés depuis 2016 sont intégrés à l'encours de la dette. Les remboursements prévus sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.<sup>7</sup> Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.<sup>8</sup> Inclut les estimations des arriérés intérieurs audités par la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), ainsi que les arriérés signalés mais pas encore vérifiés.<sup>9</sup> Net des passifs conditionnels restructurés.



**Tableau 2c. République du Congo : Opérations de l'administration centrale, 2017-24**  
(pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2023	2024
		Prel.	IMF CR 19/244	Proj.		Projections			
Recettes et dons	27.9	29.2	31.4	31.9	31.8	32.7	34.3	34.8	35.2
Recettes primaires	27.3	29.1	30.9	31.5	31.3	32.3	33.7	34.2	34.6
Recettes pétrolières	13.1	19.9	19.2	20.5	18.4	17.9	17.3	16.5	15.9
<i>dont: remboursements des créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	2.4	3.5	5.4	4.7	5.4	5.2	5.3	5.2	5.1
Recettes non pétrolières	14.2	9.2	11.7	11.0	12.9	14.4	16.4	17.7	18.7
Impôts sur les revenus et profits	6.2	3.9	5.0	4.7	5.2	6.1	6.9	7.4	7.8
Taxes sur les biens et services	5.7	3.6	4.8	4.4	5.4	5.7	6.5	6.9	7.3
Taxes sur le commerce international	2.1	1.5	1.7	1.7	2.0	2.2	2.6	2.9	3.1
Recettes non fiscales	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5
Dons	0.6	0.1	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5
Dépenses et prêts nets	35.2	22.6	23.8	23.1	23.4	24.7	26.0	27.1	27.8
Dépenses courantes	25.1	20.4	19.4	18.9	18.6	18.9	19.7	20.5	21.0
Salaires	7.5	5.6	5.7	5.7	5.8	6.0	6.4	6.9	7.2
Autres dépenses courantes	15.1	12.2	11.4	11.0	11.3	11.5	12.1	12.7	13.0
Biens et services	4.2	2.7	2.9	2.9	2.9	3.0	3.2	3.4	3.4
Transferts	9.4	8.9	8.0	7.6	7.7	7.8	8.1	8.5	8.8
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	...	0.8	0.8	0.9	1.1	1.1	1.2	1.1
Transferts Traditionnelles	5.7	3.9	5.4	5.0	5.0	4.9	5.1	5.3	5.6
Transferts pétrolières	3.7	5.0	1.8	1.8	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0
Charges communes	1.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8
Intérêts	2.1	2.3	1.8	1.8	1.5	1.4	1.2	1.0	0.8
Dettes intérieure	0.6	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
Dettes extérieure	1.6	1.9	1.5	1.5	1.2	1.1	1.0	0.8	0.7
<i>dont: intérêts sur prêts liée aux achats anticipés du pétrole</i>	1.4	1.3	0.8	0.8	0.5	0.3	0.2	0.0	0.0
Budgets annexes et Comptes Speciaux <sup>1</sup>	0.3	0.3	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	7.9	2.2	4.5	4.2	4.8	5.8	6.3	6.6	6.8
Financées sur ressources propres	3.1	1.4	2.3	2.0	2.9	3.6	4.3	4.4	4.7
Financées sur ressources extérieures	4.8	0.8	2.2	2.2	1.9	2.1	2.1	2.1	2.1
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors pétrole <sup>2</sup>	-18.3	-11.0	-9.9	-9.9	-8.5	-8.5	-7.9	-7.9	-7.7
Solde primaire de base hors pétrole <sup>3</sup>	-14.1	-10.4	-8.1	-8.1	-7.0	-6.8	-6.3	-6.3	-6.1
<i>— excluant transferts pétroliers<sup>4</sup></i>	-10.4	-5.3	-6.3	-6.3	-5.2	-4.9	-4.4	-4.3	-4.1
Solde fiscale de base <sup>5</sup>	-0.7	-4.7	-0.8	-0.8	3.0	5.6	6.5	5.7	5.0
Solde fiscal primaire	-5.2	8.9	9.3	10.6	9.9	9.4	9.4	8.6	8.2
Solde globale, base engagements									
Dons exclus	-8.0	6.5	7.1	8.4	8.0	7.6	7.7	7.0	6.8
Dons inclus	-7.4	6.6	7.5	8.8	8.4	8.0	8.2	7.6	7.4
Variation des arriérés	0.8	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs <sup>6</sup>	0.3	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs <sup>7</sup>	0.4	-1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global, base caisse	-6.6	6.4	7.5	8.8	8.4	8.0	8.2	7.6	7.4
Financement	6.6	-6.4	-13.1	-12.7	-15.0	-12.0	-9.3	-6.1	-7.4
Extérieur (net)	5.0	-3.2	-8.2	-8.4	-7.2	-4.6	-3.9	-1.9	-0.1
Tirages	8.2	0.7	1.9	1.9	1.7	1.7	1.5	1.6	1.6
Amortissement échu	-4.9	-5.2	-10.1	-10.3	-8.9	-6.3	-5.4	-3.5	-1.7
<i>dont: créances liée aux achats anticipés du pétrole</i>	-1.2	-2.2	-4.6	-4.7	-4.6	-1.8	-2.0	-1.0	0.0
Annulation de la dette	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financement étranger	0.7	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont: depots en Chine</i>	0.7	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.6	-3.1	-4.8	-4.4	-7.8	-7.5	-5.4	-4.2	-7.3
Système bancaire (net)	2.0	0.5	-2.2	-1.3	-4.4	-4.1	-3.1	-3.1	-6.9
BEAC	2.1	0.4	-2.3	-1.4	-4.1	-3.8	-1.9	-2.2	-6.5
Banques commerciales	-0.2	0.1	0.1	0.1	-0.3	-0.3	-0.3	0.0	0.5
Financement non bancaire	-0.4	-3.7	-2.6	-3.1	-3.5	-3.4	-2.3	-1.1	-0.4
<i>dont: remboursement d'arriérés intérieurs</i>	...	...	-2.7	-3.1	-3.6	-3.7	-2.3	-1.1	0.4
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	-2.1	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (- = excédent)	0.0	0.0	5.5	4.0	6.6	4.0	1.0	-1.5	0.0
Financement attendu (hors IMF)	0.0	0.0	3.3	2.5	3.1	2.3	0.0	0.0	0.0
FEC du FMI	0.0	0.0	0.8	0.4	1.5	1.2	0.8	0.0	0.0
Besoin résiduel de financement <sup>8</sup>	0.0	0.0	1.4	1.1	2.0	0.6	0.2	-1.5	0.0
<i>Pour mémoire:</i>									
Encours des arriérés intérieurs <sup>9</sup>	18.9	14.5	12.4	11.2	7.2	3.7	1.5	0.4	0.0
Stock de dépôts du gouvernement	1.8	1.0	3.3	2.4	6.3	10.2	11.6	12.8	17.9
PIB aux prix courants du marché	5,188	6,476	6,528.9	6,545	6,767	6,666	6,469	6,484	6,652
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	2,695	2,544	2,602.8	2,609	2,721	2,894	3,096	3,323	3,570

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup> Inclut les dépenses nettes (= dépenses moins recettes) associées aux collectivités décentralisées.<sup>2</sup> Recettes et dons, à l'exclusion des recettes pétrolières, moins dépenses primaires totales, à l'exclusion des charges d'intérêts.<sup>3</sup> Recettes hors pétrole à l'exclusion de dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures).<sup>4</sup> Solde primaire de base hors pétrole moins les recettes pétrolières et les transferts liés au pétrole. Il s'agit d'un critère de performance / objectif indicatif.<sup>5</sup> Définition de la CEMAC. Solde budgétaire global moins 20% des recettes pétrolières et moins 80% des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observées au cours des trois années précédentes.<sup>6</sup> Les arriérés extérieurs postérieurs au point d'achèvement de l'initiative PPTE et accumulés depuis 2016 sont intégrés à l'encours de la dette. Les remboursements prévus sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.<sup>7</sup> Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.<sup>8</sup> Inclut les estimations des arriérés intérieurs audités par la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), ainsi que les arriérés signalés mais pas encore vérifiés.<sup>9</sup> Net des passifs conditionnels restructurés

**Tableau 3a. République du Congo : Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2018–20**  
(milliards de francs CFA)

	2018		2019					2020				
	Act.	Proj.	Q1	Q2	Q3	Q4	Annual	Q1	Q2	Q3	Q4	Annual
			Rev.	Prel.	Prel.	Proj.	Proj.					
Recettes et dons	1,888	438	482	448	564	594	2,086	501	451	576	620	2,149
Recettes primaires	1,882	433	466	436	558	598	2,059	486	446	571	619	2,121
Recettes pétrolières	1,288	277	290	290	375	385	1,340	269	259	349	368	1,246
of which: oil earmarked	398	88	77	77	88	65	307	91	91	91	91	366
Recettes non pétrolières	594	156	177	146	183	214	719	216	186	222	251	875
Impôts sur les revenus et profits	253	68	67	53	78	108	306	77	77	90	110	354
Taxes sur les biens et services	233	64	78	63	73	72	286	99	81	92	90	363
Taxes sur le commerce international	95	18	26	26	30	27	109	31	24	37	40	132
Recettes non fiscales	14	6	6	4	2	6	18	8	4	3	11	27
Dons	5.9	5	16	11	5	-5	28	16	5	5	2	28
Dépenses et prêts nets	1,461	307	296	314	409	493	1,512	316	379	434	454	1,581
Dépenses courantes	1,320	272	255	244	286	455	1,240	263	280	296	417	1,257
Salaires	363	93	87	88	93	107	374	91	98	98	106	393
Autres dépenses courantes	810	153	142	143	168	293	746	150	156	178	279	763
Biens et services	173	44	51	44	46	47	188	53	57	48	36	193
Transferts	575	100	80	84	106	227	496	84	84	111	243	522
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	0	0	0	5	45	50	...	...	...	...	...
Transferts Traditionnelles	234	33	43.9	42.9	79	162	328	53	54	80	212	399
Transferts pétrolières	341	67	35	36	22	26	118	31	31	31	31	123
Charges communes	40	9	7	9	10	11	37	10	12	13	14	48
Budgets annexes et Comptes Speciaux <sup>1</sup>	22	0	5	6	6	8	26	5	3	6	-14	0
Intérêts	147	25	26	14	25	56	120	22	26	21	32	101
Dette intérieure	24	3	5	3	3	10	21	5	2	2	9	18
Dette extérieure	123	23	20	11	22	46	98	17	24	18	23	82
<i>dont: intérêts sur prêts liée aux achats anticipés du pétrole</i>	83	12	13	2	13	23	50	8	8	8	8	31
Dépenses d'investissement	141	35	42	70	123	38	272	53	98	137	37	325
Financées sur ressources propres	92	4	25	29	43	33	129	37	44	65	49	195
Financées sur ressources extérieures	50	32	17	41	80	5	143	15	54	73	-12	130
Solde primaire hors pétrole <sup>2</sup>	-714	-121	-79	-143	-196	-228	-646	-62	-161	-186	-169	-578
<i>dont : Solde primaire de base hors pétrole<sup>3</sup></i>	-670	-94	-77	-113	-121	-219	-530	-62	-112	-119	-183	-476
<i>— excluant transferts pétroliers<sup>4</sup></i>	-329	-27	-43	-77	-99	-193	-412	-32	-82	-88	-152	-354
Solde fiscal primaire	574	156	211	147	179	156	694	207	99	163	199	668
Solde, base engagements							0					
Dons exclus	421	126	170	122	149	105	547	170	67	137	165	539
Dons inclus	427	131	185	134	155	101	574	185	72	142	167	567
Variation des arriérés	-15	0	13	20	0	-32	0	0	0	0	0	0
Extérieurs <sup>5</sup>	67	0	13	20	0	-32	0	0	0	0	0	0
Intérieurs <sup>6</sup>	-82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde, base caisse	412	131	198	154	155	68	574	185	72	142	167	567
Financement	-412	-131	-302	-142	-188	-203	-836	-271	-164	-277	-306	-1,018
Extérieur (net)	-210	-131	-271	-80	-97	-101	-548	-157	-108	-85	-137	-486
Tirages	44	20	2	29	47	45	123	1	28	44	41	114
Prêts projet	44	20	2	29	47	45	123	1	28	44	41	114
Appui budgétaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts garantis/collateralise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement échu	-339	-151	-176	-27	-144	-324	-671	-158	-136	-128	-178	-601
Autres financement étranger	86	0	-96	-82	0	179	0	0	0	0	0	0
<i>dont: depots en Chine</i>	86	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-203	0	-31	-62	-92	-102	-288	-114	-56	-192	-169	-532
Système bancaire (net)	34	0	-5	-19	-52	-13	-88					
BEAC	27	0	-4	-25	-51	-13	-93	-86	-14	-138	-39	-277
Banques commerciales	8	0	-1	7	-1	0	5	3	0	3	-26	-20
Financement non bancaire	-237	0	-27	-44	-40	-90	-200	-31	-42	-57	-104	-234
<i>dont: remboursement d'arrières intérieurs</i>	0	0	-89	-67	-41	-8	-206	-49	-49	-49	-97	-243
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	-74	0	-10	0	0	10	0	0	0	0	0	0
Period complémentaire	...	0	71	23	0	-94	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions (- = surfinancement)	0	...	104	-11	0	168	261	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	0	0	33	228	261	85	92	135	139	451
Financement attendu (hors IMF)	0	0	0	0	0	161	161	117	0	95	0	212
Banque Mondiale	0	0	0	0	0	0	0	117	0	0	0	117
Banque Africaine Development	0	0	0	0	0	131	131	0	0	66	0	66
France	0	0	0	0	0	30	30	0	0	30	0	30
FEC du FMI	0	0	0	0	26	0	26	35	0	35	35	104
Financement exceptionnel lié à la restructuration de la dette <sup>7</sup>	0	0	0	0	7	67	75	-66	92	5	104	134

Sources: Congolaise authorities; and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup>Inclut les dépenses nettes (= dépenses moins recettes) associées aux collectivités décentralisées.

<sup>2</sup>Recettes et dons, à l'exclusion des recettes pétrolières, moins dépenses primaires totales, à l'exclusion des charges d'intérêts.

<sup>3</sup>Recettes hors pétrole à l'exclusion de dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures).

<sup>4</sup>Solde primaire de base hors pétrole moins les recettes pétrolières et les transferts liés au pétrole. Il s'agit d'un critère de performance / objectif indicatif.

<sup>5</sup>Les arriérés extérieurs postérieurs au point d'achèvement de l'initiative PPTe et accumulés depuis 2016 sont intégrés à l'encours de la dette. Les remboursements prévus sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.

<sup>6</sup>Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.

<sup>7</sup>Net des passifs conditionnels restructurés

**Tableau 3b. République du Congo : Opérations trimestrielles de l'administration centrale, en flux, 2018–20**

(milliards de francs CFA, cumul depuis le début de l'exercice budgétaire)

	2018		2019				2020			
	Q1		Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
	Prel.	Rev. Prel.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	
Recettes et dons	1,888	482	929	1,493	2,086	501	952	1,528	2,149	
Recettes primaires	1,882	466	903	1,461	2,059	486	931	1,502	2,121	
Recettes pétrolières	1,288	290	580	955	1,340	269	529	878	1,246	
398	77	153	242	307	91	183	274	366		
Recettes non pétrolières	594	177	323	506	719	216	403	624	875	
Impôts sur les revenus et profits	253	67	120	198	306	77	154	244	354	
Taxes sur les biens et services	233	78	141	214	286	99	181	273	363	
Taxes sur le commerce international	95	26	52	82	109	31	55	92	132	
Recettes non fiscales	14	6	9	11	18	8	13	16	27	
Dons	6	16	27	32	28	16	21	26	28	
Dépenses et prêts nets	1,461	296	610	1,019	1,512	316	694	1,128	1,581	
Dépenses courantes	1,320	255	499	785	1,240	263	543	840	1,257	
Salaires	363	87	174	267	374	91	189	287	393	
Autres dépenses courantes	788	142	285	453	746	150	306	484	763	
Biens et services	173	51	95	141	188	53	109	157	193	
Transferts	575	80	163	269	496	84	168	279	522	
Transferts Sociaux (Lisungi et autres)	...	0	0	5	50	...	...	...	...	
Transferts Traditionnelles	234	44	87	166	328	53	107	187	399	
Transferts pétrolières	341	35	70	92	118	31	61	92	123	
Charges communes	40	7	16	26	37	10	21	34	48	
Budgets annexes et Comptes Speciaux <sup>1</sup>	22	5	11	17	26	5	8	14	0	
Intérêts	147	26	39	64	120	22	48	69	101	
Dette intérieure	24	5	8	11	21	5	7	9	18	
Dette extérieure	123	20	31	53	98	17	41	59	82	
Dépenses d'investissement	141	42	112	234	272	53	151	288	325	
Financées sur ressources propres	92	25	54	96	129	37	82	146	195	
Financées sur ressources extérieures	50	17	58	138	143	15	69	142	130	
Dépenses hors budget	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde primaire hors pétrole <sup>2</sup>	-714	-79	-221	-417	-646	-62	-223	-409	-578	
Solde primaire de base	618	212	389	643	809	207	354	584	770	
<i>dont : Solde primaire de base hors pétrole<sup>3</sup></i>	<i>-670</i>	<i>-77</i>	<i>-190</i>	<i>-312</i>	<i>-530</i>	<i>-62</i>	<i>-174</i>	<i>-293</i>	<i>-476</i>	
<i>— excluant transferts pétroliers<sup>4</sup></i>	<i>-329</i>	<i>-43</i>	<i>-120</i>	<i>-219</i>	<i>-412</i>	<i>-32</i>	<i>-113</i>	<i>-201</i>	<i>-354</i>	
Solde fiscal primaire	574	211	358	538	694	207	306	469	668	
Solde, base engagements										
Dons exclus	421	170	292	442	547	170	237	374	539	
Dons inclus	427	185	319	474	574	185	258	400	567	
Variation des arriérés	-15	13	32	32	0	0	0	0	0	
Extérieurs <sup>5</sup>	67	13	32	32	0	0	0	0	0	
Intérieurs <sup>6</sup>	-82	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde, base caisse	412	198	351	506	574	185	258	400	567	
Financement	-412	-302	-444	-633	-836	-271	-435	-712	-1,018	
Extérieur (net)	-210	-271	-351	-447	-548	-157	-265	-350	-486	
Tirages	44	2	31	78	123	1	29	73	114	
Amortissement échu	-339	-176	-203	-347	-671	-158	-294	-423	-601	
-144	...	0	-77	-308	-77	-155	-232	-309		
Autres	86	-96	-179	-179	0	0	0	0	0	
Dépôts à l'étranger <sup>4</sup>	86	0	0	0	0	0	0	0	0	
Intérieur (net)	-203	-31	-93	-185	-288	-114	-170	-362	-532	
Système bancaire (net)	34	-5	-23	-75	-88	-83	-97	-232	-297	
BEAC	27	-4	-29	-80	-93	-86	-100	-238	-277	
Banques commerciales	8	-1	6	5	5	3	3	6	-20	
Financement non bancaire	-237	-27	-70	-110	-200	-31	-73	-130	-234	
<i>dont: remboursement d'arrières intérieurs</i>	0	-89	-156	-197	-206	-49	-97	-146	-243	
<i>dont: service de la dette envers ENI</i>	-74	-10	-10	-10	0	0	0	0	0	
0	-89	-89	-89	0	0	0	0	0	0	
Period complémentaire	0	71	94	94	0	0	0	0	0	
Erreurs et omissions (- = surfinancement)		104	93	93	261	0	0	0	0	
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	0	33	261	85	177	312	451	
Financement attendu (hors IMF)	0	0	0	0	161	117	117	212	212	
Banque Mondiale	0	0	0	0	0	117	117	117	117	
Banque Africaine Development	0	0	0	0	131	0	0	0	66	
France	0	0	0	0	30	0	0	0	30	
FEC du FMI	0	0	0	26	26	35	35	70	104	
Financement exceptionnel lie a la restructuration	0	0	0	7	75	-66	25	30	134	

Sources: Congolese authorities; and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup> Inclut les dépenses nettes (= dépenses moins recettes) associées aux collectivités décentralisées.<sup>2</sup> Recettes et dons, à l'exclusion des recettes pétrolières, moins dépenses primaires totales, à l'exclusion des charges d'intérêts.<sup>3</sup> Recettes hors pétrole à l'exclusion de dons, moins dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures).<sup>4</sup> Solde primaire de base hors pétrole moins les recettes pétrolières et les transferts liés au pétrole. Il s'agit d'un critère de performance / objectif indicatif.<sup>5</sup> Les arriérés extérieurs postérieurs au point d'achèvement de l'initiative PPTTE et accumulés depuis 2016 sont intégrés à l'encours de la dette. Les remboursements prévus sont inclus dans l'amortissement de la dette extérieure.<sup>6</sup> Les remboursements prévus des arriérés intérieurs sont inclus dans le financement intérieur.<sup>7</sup> Net des passifs conditionnels restructurés

**Tableau 4. République du Congo : Balance des paiements à moyen terme, 2017–24**

(milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2023	2024
	Est.	Proj.	IMF CR 19/244	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Solde des transactions courantes	-184	467	363	520	393	83	-134	-164	-195
<i>dont hors pétrole</i>	-975	-903	-896	-839	-877	-972	-955	-901	-889
Balance commerciale	1,394	2,924	2,875	2,879	2,820	2,475	2,083	1,962	1,940
Exportations, f.à.b.	3,556	5,195	5,197	5,100	5,203	4,940	4,574	4,460	4,506
Secteur pétrolier	2,806	4,439	4,447	4,312	4,402	4,105	3,700	3,483	3,446
Secteur non pétrolier	750	756	749	788	801	835	873	977	1,060
Importations, f.à.b.	-2,162	-2,270	-2,321	-2,221	-2,383	-2,465	-2,491	-2,498	-2,565
Secteur pétrolier	-655	-961	-1,021	-939	-1,022	-1,016	-977	-922	-916
Secteur public	-390	-254	-234	-218	-260	-309	-328	-342	-363
Secteur privé non pétrolier	-1,117	-1,056	-1,067	-1,064	-1,101	-1,140	-1,186	-1,235	-1,287
Balance des services	-913	-1,452	-1,545	-1,438	-1,511	-1,479	-1,402	-1,346	-1,346
Secteur pétrolier	-680	-1,193	-1,271	-1,164	-1,247	-1,205	-1,122	-1,064	-1,059
Secteur non pétrolier	-233	-259	-274	-274	-264	-274	-279	-281	-287
Revenu	-404	-749	-722	-670	-658	-648	-547	-503	-499
Revenu du travail	-8	-34	-32	-30	-30	-25	-19	-14	-13
Revenu des investissements	-396	-715	-689	-641	-628	-622	-528	-489	-487
Transferts courants (net)	-261	-256	-246	-250	-258	-265	-268	-277	-290
Compte de capital	80	4	22	22	22	22	15	15	36
Dons officiels	30	10	28	28	28	28	15	15	36
Annulation de la dette	57	0	0	0	0	0	0	0	0
Other	-6	-6	-6	-6	-6	-6	0	0	0
Compte financier	-146	-535	-580	-573	-630	-73	174	345	222
Investissement direct (net)	194	190	266	266	273	272	300	315	276
Portfolio investment	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Autres investissements	-339	-724	-845	-838	-902	-345	-125	30	-53
Moyen et long terme	54	-518	-744	-757	-506	-202	-213	-94	17
secteur public	185	-229	-538	-548	-486	-305	-252	-122	-7
Tirages	424	44	122	123	114	116	100	103	109
Projet	219	59	122	123	114	116	100	103	109
Program	205	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (collateralisée)	0	-15	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement <sup>1</sup>	-257	-339	-660	-671	-601	-421	-352	-224	-116
Variation nettes des arriérés	17	67	0	0	0	0			
Secteur non-gouvernemental	-130	-289	-206	-209	-19	103	39	28	24
Pétrolier	-142	-290	-219	-222	-33	26	24	22	22
Non pétrolier	12	1	13	13	14	77	15	6	2
Flux de capitaux à court terme	-394	-206	-100	-80	-397	-142	88	124	-70
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Balance globale des paiements	-249	-64	-194	-30	-214	32	55	196	63
Financement	249	64	-168	-230	-235	-302	-123	-101	-77
Financement sur réserves	213	-22	-168	-230	-235	-302	-123	-101	-77
Dépôts de l'État à l'étranger	35	86	0	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel <sup>2</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	362	260	449	269	68	-98	0
Financements attendus (hors IMF)	0	0	218	161	212	153	0	0	0
FEC du FMI	0	0	52	26	104	78	52	0	0
Besoin résiduel de financement <sup>3</sup>	0	0	92	73	132	38	16	-98	0

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Inclue l'allègement de l'encours de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE.<sup>2</sup>Inclue l'allègement de la dette du Club de Paris et du Club de Londres, ainsi que les paiements aux créanciers en litige.<sup>3</sup>Net des passifs conditionnels restructurés

Tableau 5. République du Congo : Situation monétaire, 2017-24

	2017	2018	2019				2020	2021	2022	2023	2024	
		Prel.	T1	T2	T3	T4	IMF CR 19/244					
			Prel.	Prel.	Prel.	Proj.		Proj.	Projections			
(en milliards de FCFA)												
Avoirs extérieurs nets	212	252	181	341	476	501	351	631	859	936	1,036	1,125
Banque centrale	180	202	181	303	375	406	319	537	761	832	930	993
Dépôts des banques créatrices de monnaie	32	49	-0	37	101	95	32	94	99	104	106	132
Avoirs intérieurs nets	1,554	1,443	1,425	1,392	1,351	1,462	1,472	1,362	1,302	1,235	1,164	1,140
Crédit intérieur net	1,807	1,772	1,724	1,687	1,672	1,698	1,708	1,532	1,367	1,345	1,289	990
Crédit net au secteur public	596	636	625	609	650	576	543	385	189	99	-45	-447
Crédit net à l'État	600	634	630	611	649	575	542	384	188	97	-46	-449
Banque centrale	484	510	507	481	488	445	412	274	98	28	-115	-548
Créances	577	575	574	574	600	600	626	704	781	776	716	644
Dépôts	-93	-64	-68	-93	-115	-155	-213	-429	-683	-748	-831	-1,192
Institutions de dépôts	116	124	123	130	161	126	126	100	101	103	103	104
Créances sur les organismes publics, net	-4	1	-5	-2	1	1	1	1	1	1	95	103
Crédit à l'économie <sup>1</sup>	1,212	1,136	1,099	1,078	1,022	1,122	1,165	1,147	1,178	1,247	1,334	1,437
Crédit au secteur privée	1,092	1,063	1,027	1,008	953	1,047	1,091	1,069	1,095	1,158	1,239	1,335
Autres postes, net	-253	-328	-298	-294	-320	-236	-236	-170	-65	-110	-125	150
Masse monétaire large	1,767	1,695	1,607	1,733	1,824	1,963	1,823	1,993	2,162	2,171	2,201	2,265
Circulation fiduciaire	470	445	408	469	475	515	478	523	567	569	577	594
Dépôts à vue	987	973	894	948	1,038	1,127	1,046	1,144	1,241	1,246	1,263	1,300
Dépôts à terme	309	278	304	315	310	321	298	326	354	355	360	371
(variation en pourcentage de la monnaie au sens large en debut de période)												
Monnaie au sens large	-10	-4.0	-5.2	2.2	7.6	15.8	7.5	1.5	8.5	0.4	1.4	2.9
Avoirs extérieurs nets	-12.6	2.2	-4.2	5.3	13.2	14.7	5.8	6.6	11.5	3.5	4.6	4.0
Avoirs intérieurs nets	2.2	-6.3	-1.1	-3.0	-5.4	1.1	1.7	-5.1	-3.0	-3.1	-3.3	-1.1
Crédit intérieur net	3.2	-2.0	-2.8	-5.0	-5.9	-4.3	-3.7	-8.5	-8.3	-1.0	-2.6	-13.6
Crédit net au secteur public	4.6	2.3	-0.6	-1.6	0.8	-3.5	-5.5	-9.7	-9.8	-4.2	-6.6	-18.3
Crédit à l'économie <sup>1</sup>	-1.4	1.9	-2.2	-3.4	-6.7	-0.8	1.8	1.3	1.5	3.2	4.0	4.7
Crédit au secteur privée	-3.2	-1.6	-2.1	-3.3	-6.4	-0.9	2.1	1.1	1.3	2.9	3.7	4.4
Autres actifs, nets	-1.0	(4.3)	1.8	3.5	0.5	5.4	5.4	3.4	5.3	(2.1)	(0.7)	12.5
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)												
Monnaie au sens large	-10.4	-4.0	-1.8	8.1	12.0	15.8	2.5	1.5	8.5	0.4	1.4	2.9
Monnaie centrale	-10.4	2.4	14.0	21.4	24.9	19.5	2.6	-4.7	5.9	0.1	5.5	8.9
Crédit à l'économie <sup>1</sup>	-2.2	-6.3	-6.3	-3.7	-9.7	-1.2	--	2.2	2.7	5.9	7.0	7.7
Crédit au secteur privé	-5.4	-2.7	-2.9	-2.4	-9.6	-1.5	1.5	2.1	2.4	5.8	7.0	7.8
Vélocité (PIB non pétrolier/moyenne M2)	1.4	1.5	...	...	...	1.3	--	1.4	1.3	1.4	1.5	1.6
(en pourcentage)												
Croissance totale du PIB nominal	12.4	24.8	...	...	...	1.1	2.3	3.4	-1.5	-3.0	0.2	2.6
Croissance du PIB nominal non pétrolier	-7.3	-5.6	...	...	...	2.5	44.8	4.3	6.4	7.0	7.3	7.4
Crédit à l'économie /PIB non pétrolier	45.0	44.6	...	...	...	43.0	--	42.1	40.7	40.3	40.1	40.3
Pour memoire:												
Réserves officielles brutes imputées (milliards de FCFA)	277	291	274	389	489	520	458.2	754	1056	1179	1274	1323
en mois d'importations	0.84	0.9	...	...	...	1.5	1.3	2.2	3.1	3.5	3.7	3.9
Engagements de la Banque Centrale envers non-résidents	96.4	88.7	92.9	85.4	114.2	113.8	139.6	217.5	295.0	346.9	344.3	330.1

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Secteur privé et entreprises publiques.

**Tableau 6. République du Congo : Besoins bruts de financement, 2017–24**

(milliards de dollars)

	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2023	2024	2019-22
	Est.	Proj.	IMF CR 19/244	Proj.			Proj.			
<b>Besoins de financement</b>	5.14	7.30	7.84	7.21	7.43	7.21	6.81	6.25	6.02	28.66
Déficit du compte courant, excl. dons et export. pétrolières	4.70	6.69	6.69	6.06	6.41	6.48	6.20	5.86	5.82	25.15
Amortissement de la dette extérieure	0.44	0.61	1.15	1.15	1.03	0.73	0.61	0.39	0.20	3.51
<b>Financements</b>	4.77	7.34	7.50	7.16	7.07	7.26	6.90	6.59	6.13	28.39
Exportations pétrolières	4.83	8.00	7.75	7.38	7.52	7.08	6.43	6.05	5.99	28.41
Transfers courants	-0.45	-0.46	-0.43	-0.43	-0.44	-0.46	-0.47	-0.48	-0.50	-1.79
Transfers en capital	0.14	0.01	0.04	0.04	0.04	0.04	0.03	0.03	0.06	0.14
Investissement direct étranger	0.33	0.34	0.46	0.45	0.47	0.47	0.52	0.55	0.48	1.91
Emprunts extérieurs (tirages)	0.73	0.08	0.21	0.21	0.20	0.20	0.17	0.18	0.19	0.78
Flux de capitaux à court terme	-0.68	-0.37	-0.17	-0.14	-0.68	-0.25	0.15	0.22	-0.12	-0.91
Autres flux de capitaux <sup>1</sup>	-0.13	-0.25	-0.36	-0.36	-0.03	0.18	0.07	0.05	0.04	-0.15
Variation des réserves extérieures (accumulation –)	0.367	-0.040	-0.29	-0.39	-0.40	-0.52	-0.21	-0.18	-0.13	-1.53
<b>Gap de financement</b>	0.0	0.00	0.63	0.45	0.77	0.47	0.12	-0.17	0.02	1.80
<b>Niveau de réserves extérieures cible</b>										
Milliards de \$US	0.48	0.52	0.80	0.89	1.29	1.82	2.05	2.22	2.31	
En mois d'importations	0.8	0.9	1.34	1.5	2.2	3.1	3.5	3.7	3.9	

Sources : BEAC ; estimations et projections des services du FMI

<sup>1</sup>Ce poste inclut : i) la variation nette des arriérés ; ii) l'emprunt extérieur au secteur privé ; iii) la variation des dépôts de l'État à l'étranger ; iv) les financements

**Tableau 7. République du Congo : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–19**

(pourcentage, sauf indications contraires)

	2015	2016	2017	2018 Dec <sup>4</sup>	2019 Avr <sup>4</sup>
<b>Capital</b>					
Fonds propres réglementaires /actifs pondérés des risques <sup>1,2</sup>	19.5	19.1	22.8	24.9	26.4
<b>Qualité des actifs</b>					
Prêts improductifs moins provisions/fonds propres réglementaires	4.6	7.9	33.0	39.4	41.1
Prêts improductifs (bruts)/total des prêts (bruts)	3.6	4.8	13.3	18.2	20.5
<b>Résultat et rentabilité</b>					
Rentabilité des fonds propres	20.4	28.0	9.9	16.7	...
Rentabilité des actifs <sup>3</sup>	2.3	4.0	1.7	3.0	...
<b>Liquidité</b>					
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	116.1	104.4	146.6	176.0	161.1
Total des dépôts/total des prêts (non interbancaires)	125.5	102.8	90.5	89.1	91.0
<b>Crédit</b>					
Encours de prêts brut (comptabilité des banques) (en milliards de FCFA)	1,424	1,460	1,401	1308.0	1224.1
Encours des prêts bruts – taux de croissance annualisé	19.8	2.5	-4.1	-6.6	-2.5

Source: Base de données des ISF.

<sup>1</sup> Les bénéfices de l'exercice en cours sont exclus de la définition des exigences de fonds propres, conformément aux directives de l'accord de Bâle I. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres complémentaires (« tier 2 ») à concurrence au maximum d'un montant égal à 1,25% des actifs pondérés des risques. Les fonds propres obligatoires sont la somme des fonds propres de base (« tier 1 ») et du minimum de fonds propres de base (« tier 1 ») et complémentaires (« tier 2 »).

<sup>2</sup> Les actifs pondérés des risques sont estimés selon la pondération suivante: 0% réserves liquides en monnaie nationale et pour les créances dues à la banque centrale et 100% pour tous les autres actifs

<sup>3</sup> Le ratio bénéfices après impôts sur la moyenne des avoirs totaux en début et de fin de période.

<sup>4</sup> Estimations préliminaires tirées de la base de données COBAC du secteur bancaire et susceptibles d'être révisées.

Tableau 8. République du Congo : Encours de la dette publique

	2015			2016			2017			2018			Septembre 2019		
	Milliards de FCFA	Millions dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions dollars	% du PIB
<b>Dette publique totale</b>	<b>5205</b>	<b>8631</b>	<b>102.9</b>	<b>5473</b>	<b>8796</b>	<b>118.6</b>	<b>6097</b>	<b>11001</b>	<b>117.5</b>	<b>5689</b>	<b>9873</b>	<b>87.8</b>	<b>5747</b>	<b>9539</b>	<b>87.8</b>
<b>Dette extérieure</b>	<b>4154</b>	<b>6888</b>	<b>82.1</b>	<b>4219</b>	<b>6781</b>	<b>91.4</b>	<b>4152</b>	<b>7492</b>	<b>80.0</b>	<b>3970</b>	<b>6890</b>	<b>61.3</b>	<b>4080</b>	<b>6773</b>	<b>62.3</b>
<i>dont : arriérés</i>	<i>378</i>	<i>627</i>	<i>7.5</i>	<i>436</i>	<i>701</i>	<i>9.4</i>	<i>453</i>	<i>817</i>	<i>8.7</i>	<i>520</i>	<i>902</i>	<i>8.0</i>	<i>1364</i>	<i>2264</i>	<i>20.8</i>
Créanciers multilatéraux et autres	115	190	2.3	140	225	3.0	154	278	3.0	207	360	3.2	244	405	3.7
FMI	7	12	0.1	5	8	0.1	4	6	0.1	2.4	4	0.0	1.5	2	0.0
IDA/BIRD	66	109	1.3	76	121	1.6	76	137	1.5	109	189	1.7	123	205	1.9
BAfD	13	22	0.3	9	14	0.2	29	52	0.6	49	84	0.7	72	119	1.1
FIDA	11	18	0.2	11	17	0.2	13	23	0.2	12	21	0.2	13	21	0.2
Autres	17	29	0.6	39	63	1.1	33	59	0.6	35	61	0.5	34	57	0.5
Bilatéraux officiels	1768	2932	35.0	1941	3120	42.1	1973	3559	38.0	1816	3152	28.0	1791	2973	27.4
Club de Paris	111	185	2.2	132	212	2.9	247	445	4.8	196	340	3.0	214	355	3.3
Brésil	32	53	0.6	34	55	0.7	29	52	0.6	30	52	0.5	31	52	0.5
Belgique	0	0	0.0	35	56	0.8	85	154	1.6	78	135	1.2	91	151	1.4
France	79	132	1.6	63	101	1.4	52	94	1.0	64	110	1.0	66	109	1.0
Russie							74	133	1.4	18	31	0.3	19	31	0.3
Suisse							7	12	0.1	7	12	0.1	7	11	0.1
Hors Club de Paris	1657	2747	32.8	1809	2907	39.2	1726	3114	33.3	1620	2812	25.0	1577	2618	24.1
Chine	1497	2483	29.6	1526	2452	33.1	1434	2588	27.6	1387	2408	21.4	1333	2213	20.4
Inde	31	52	0.6	37	59	0.8	47	84	0.9	53	92	0.8	57	94	0.9
Koweït	33	55	0.7	34	54	0.7	30	55	0.6	32	55	0.5	33	55	0.5
Turquie	0	0	0.0	116	186	2.5	116	209	2.2	45	79	0.7	47	77	0.7
Arriérés antérieurs à l'initiative PPTE (non restructurés)	95	158	1.9	97	155	2.1	99	179	1.9	103	179	1.6	107	178	1.6
Créanciers privés	2271	3765	44.9	2138	3437	46.3	2026	3655	39.0	1946	3378	30.1	2045	3395	31.2
Créances liées aux achats anticipés de pétrole	1484	2461	29.4	1361	2187	29.5	1190	2148	22.9	1061	1841	16.4	1184	1966	18.1
Glencore	530	879	10.5	514	827	11.1	447	806	8.6	385	668	5.9	441	732	6.7
Trafigura	804	1332	15.9	691	1110	15.0	605	1092	11.7	533	925	8.2	582	966	8.9
Orion	151	250	3.0	156	250	3.4	139	250	2.7	143	248	2.2	161	268	2.5
Afreximbank	0	0	0.0	0	0	0.0	194	350	3.7	164	284	2.5	123	205	1.9
Fournisseurs	293	486	5.8	291	467	6.3	231	417	4.5	232	402	3.6	231	383	3.5
<b>Dette intérieure</b>	<b>1051</b>	<b>1744</b>	<b>20.8</b>	<b>1253</b>	<b>2015</b>	<b>27.2</b>	<b>1944</b>	<b>3509</b>	<b>37.5</b>	<b>1719</b>	<b>2984</b>	<b>26.5</b>	<b>1667</b>	<b>2767</b>	<b>25.5</b>
Avances statutaires de la BEAC	572	949	11.3	572	920	12.4	572	1033	11.0	572	993	8.8	572	950	8.7
Obligations intérieures				184	295	4.0	198	358	3.8	160	278	2.5	157	261	2.4
Arriérés vérifiés à la CCA	185	307	3.7	185	298	4.0	235	424	4.5	361	627	5.6	361	599	5.5
Arriérés non vérifiés ou partiellement vérifiés							747	1349	14.4	626	1086	9.7	577	957	8.8
<b>Pour mémoire :</b>															
Créance supplémentaire envers				486	782	10.5	486	878	9.4	486	844	7.5	486	807	7.4
Créances rejetées <sup>1</sup>							826	1490	15.9	415	720	6.4	415	689	6.3

Sources : autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Créance liée à des projets d'infrastructure rejetée par les autorités après un examen administratif.



Tableau 9. République du Congo : Arriérés extérieurs, 2015–19

	Stock à fin 2015	Nouveau x arriérés en 2016	Stock à fin 2016	Nouveaux arriérés en 2017	Stock à fin 2017	Nouveau x arriérés en 2018	Stock à fin 2018	Stock en septembre 2019			Septembre 2019 (hors arriérés non restructurés antérieurs à l'initiative PPTE)		
	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB
<b>Total</b>	<b>377,9</b>	<b>58,0</b>	<b>436,0</b>	<b>17,0</b>	<b>453,0</b>	<b>66,9</b>	<b>520</b>	<b>1363,9</b>	<b>2264,1</b>	<b>20,8</b>	<b>1066,5</b>	<b>1770,4</b>	<b>16,3</b>
Créanciers multilatéraux et autres	0,0	4,8	4,8	-0,6	4,2	2,6	6,8	8,0	13,3	0,1	8,0	13,3	0,1
FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banque mondiale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FIDA	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BAfD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	4,8	4,8	-0,8	4,0	2,8	6,8	8,0	13,3	0,1	8,0	13,3	0,1
Bilatérale	95,5	13,5	109,0	23,2	132,2	-0,3	131,9	169,1	280,7	2,6	109,0	180,9	1,7
Club de Paris	0,0	11,5	11,5	19,1	30,6	29,7	60,3	90,1	149,6	1,4	90,1	149,6	1,4
Brésil	0,0	8,4	8,4	7,2	15,6	8,4	24,0	31,4	52,0	0,5	31,4	52,0	0,5
Belgique	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	1,4	2,4	9,8	16,3	0,1	9,8	16,3	0,150
France	0,0	3,0	3,0	4,0	7,1	20,0	27,1	42,2	70,0	0,6	42,2	70,0	0,6
Suisse	0,0	0,0	0,0	6,8	6,8	0,0	6,8	6,8	11,3	0,1	6,8	11,3	0,1
Russie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hors Club de Paris	95,5	2,1	97,5	4,1	101,6	-30,0	71,6	79,0	131,1	1,2	18,9	31,3	0,3
Émirats arabes unis 1/	11,6	1,2	12,9	-0,8	12,0	0,6	12,7	13,3	22,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Angola 1/	34,5	0,0	34,5	5,7	40,2	1,2	41,5	43,6	72,4	0,7	0,0	0,0	0,0
Chine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inde	0,0	0,8	0,8	1,7	2,4	3,8	6,2	9,4	15,6	0,1	9,4	15,6	0,1
Koweït	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Arabie saoudite 1/	46,2	0,0	46,2	-2,6	43,6	-42,9	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	9,4	15,6	0,1	9,4	15,6	0,1
Dette de la poste 1/	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	3,1	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Créanciers privés	282,5	39,7	322,1	-5,6	316,5	64,6	381,2	1186,5	1969,7	18,1	949,4	1576,1	14,5
CMEC et entreprises chinoises 2/	0,0	36,2	36,2	28,0	64,2	-63,8	0,4	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0
Euro-obligation (Club de Londres)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Afreximbank	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4	0,6	0,0	0,4	0,6	0,0
Négociants en pétrole	0,0	0,0	0,0	22,4	22,4	126,5	148,9	944,0	1567,0	14,4	944,0	1567,0	14,4
Glencore	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7	55,3	58,0	324,4	538,5	5,0	324,4	538,5	5,0
Trafigura	0,0	0,0	0,0	19,8	19,8	-0,4	19,4	581,9	965,9	8,9	581,9	965,9	8,9
Orion	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	71,6	71,6	37,7	62,5	0,6	37,7	62,5	0,6
Fournisseurs 3/	282,5	3,4	285,9	-56,0	229,9	1,7	231,6	230,6	382,8	3,5	4,9	8,1	0,1

Source : autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> L'encours à fin 2015 est constitué d'arriérés non restructurés antérieurs à l'initiative PPTE.

<sup>2</sup> China Machinery Engineering Corporation, anciennement considéré comme un créancier bilatéral officiel.

<sup>3</sup> Inclut les dettes litigieuses (créances antérieurs à l'initiative PPTE).

**Tableau 10. République du Congo : Objectifs de développement durable (ODD)**

<b>Objectif Indicateur</b>	<b>2018</b>
<i>ODD1 Pas de pauvreté</i>	
Taux de pauvreté au seuil de 1,90 dollars par jour (PPA 2011, % de la population) <sup>1</sup>	37,0
<i>ODD2 Faim « zéro »</i>	
Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) <sup>1</sup>	40,3
<i>ODD3 Bonne santé et bien-être</i>	
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes) <sup>1</sup>	378,0
<i>ODD4 Éducation de qualité<sup>2</sup></i>	
Taux d'achèvement du primaire, filles (% groupe d'âge pertinent)	75,9
Taux d'achèvement du primaire, garçons (% groupe d'âge pertinent)	67,4
Taux d'achèvement du primaire, total (% groupe d'âge pertinent)	71,6
<i>ODD5 Égalité entre les sexes</i>	
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %)	11,3
<i>ODD6 Eau propre et assainissement</i>	...
<i>ODD7 Énergie propre et d'un coût abordable</i>	
Accès à l'électricité (en % de la population) <sup>1</sup>	66,2
<i>ODD8 Travail décent et croissance économique</i>	
Croissance du PIB par habitant (annuelle, en %)	-1,5
<i>ODD9 Industrie, innovation et infrastructure</i>	
Industrie manufacturière, valeur ajoutée (en % du PIB) <sup>1</sup>	6,5
Industrie manufacturière, valeur ajoutée (croissance annuelle, en %)	...
<i>ODD10 Inégalités réduites</i>	
Investissement direct étranger, entrées nettes (en % du PIB)	38,3
<i>ODD11 Villes et communautés durables</i>	
Population urbaine (en % du total)	66,9
<i>ODD12 Consommation et production responsables</i>	
Rentes minières (en % du PIB) <sup>1</sup>	0,0
Rentes tirées du charbon (en % du PIB) <sup>1</sup>	0,0
Rentes forestières tirées du charbon (en % du PIB) <sup>1</sup>	4,7
<i>ODD13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</i>	...
<i>ODD14, ODD15 Vie aquatique et vie terrestre</i>	
Zones protégées terrestres et marines (en % du territoire total)	36,8
Zones protégées terrestres (en % de la superficie terrestre)	40,7
<i>ODD16 Paix, justice et institutions efficaces</i>	
Décès liés à des combats (nombre de personnes)	...
<i>ODD17 Partenariats pour la réalisation des objectifs</i>	
Abonnements à un service de téléphonie mobile (pour 100 personnes)	95,3
Abonnements au téléphone fixe (pour 100 personnes) <sup>1</sup>	0,3

Sources : indicateurs du développement dans le monde ; projections des services du FMI

<sup>1</sup>À fin 2017. Les dernières données disponibles pour le taux de pauvreté (ODD 1) remontent à 2011.<sup>2</sup>En 2012.

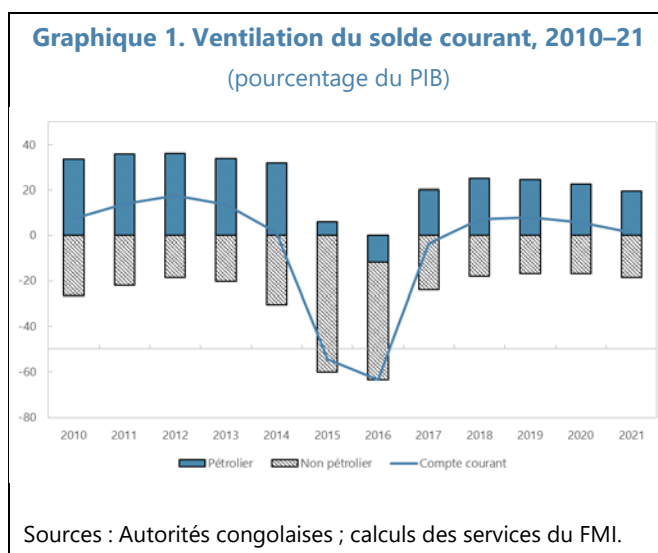
## Annexe I. Évaluation du secteur extérieur

La position extérieure de la République du Congo est moins solide que ne le laissent supposer les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. Une évaluation quantitative de la position extérieure adaptée aux pays exportateurs de ressources non renouvelables montre que le solde courant est inférieur de 17 % environ à la norme à moyen terme du fait que les réserves pétrolières prouvées seront épuisées d'ici à peu près 25 ans et que le pays n'a pas encore accumulé suffisamment d'actifs. L'évaluation quantitative du taux de change à l'aide de la méthode EBA-lite du FMI, ainsi que d'autres approches adaptées aux pays exportateurs de ressources non renouvelables, conduisent à un éventail d'estimations allant d'une sous-évaluation de 10 % à une surévaluation d'environ 18 % du TCER. Tenant compte de ces méthodes et des spécificités du Congo en tant que producteur de pétrole, les services du FMI estiment que le taux de change est surévalué d'environ 15 %. À terme, il est essentiel de diversifier l'économie pour atténuer les répercussions de la baisse de la production pétrolière sur les déséquilibres extérieurs.

### A. Contexte

#### 1. Le solde des transactions courantes s'améliore grâce à l'évolution favorable des secteurs pétrolier et non pétrolier et à la contraction des importations, sur fond de ralentissement de la croissance et de rééquilibrage budgétaire<sup>1</sup>.

- L'amélioration observée dernièrement s'explique de deux manières. Premièrement, la balance commerciale du secteur pétrolier a continué de s'améliorer en 2018 grâce à l'augmentation de la production consécutive à la découverte d'un nouveau gisement en mer (Moho Nord, le plus important de l'histoire du Congo) et à la hausse des cours pétroliers par rapport aux creux enregistrés en 2016. Compte tenu de la hausse récente des cours et d'un essor moins important que prévu de la production, lié à des incidents techniques sur un site, la balance commerciale du secteur pétrolier en 2019 devrait être comparable à celui de 2018. Deuxièmement, le solde courant du secteur non pétrolier a fortement diminué depuis 2016, sous l'effet de la compression des importations associée à la forte baisse de l'investissement public et d'une hausse des exportations minières et

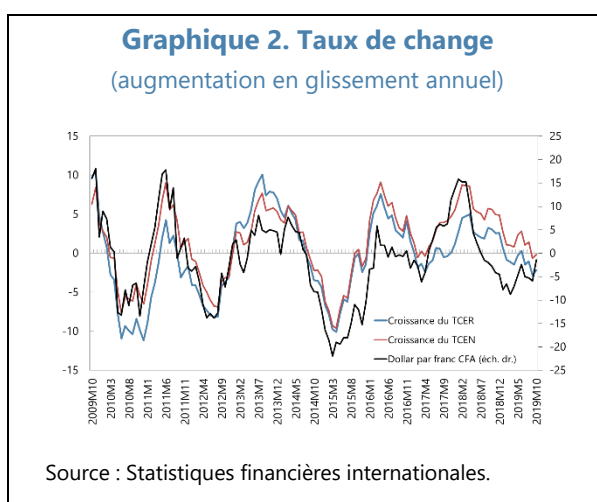


<sup>1</sup> Il s'agit d'estimations préliminaires, car les estimations de la balance des paiements sont publiées avec un retard considérable et peuvent donner lieu à des révisions assez importantes.

d'autres exportations non pétrolières. Le solde courant est ainsi passé d'un déficit moyen de 50 % du PIB en 2015–16 à un excédent de 7,2 % en 2018 qui devrait passer à 8 % en 2019.

- Le solde courant du secteur pétrolier devrait rester excédentaire à moyen terme, car la production de pétrole devrait culminer à 140 millions de barils en 2020. Toutefois, la relance de la production aura des effets limités sur le solde courant global à long terme, à mesure que les gisements pétroliers arriveront à maturité. La détérioration du solde courant après 2020 s'explique par la baisse de la production pétrolière, qui devrait diminuer en moyenne de 5 % entre 2020 et 2039, sauf nouvelles découvertes. Malgré les efforts de diversification de l'économie, l'augmentation des exportations hors pétrole ne devrait pas être suffisante pour compenser le recul des exportations pétrolières.

- **Les taux de change ont peu évolué en un an.** En octobre 2019, le taux de change effectif nominal avait baissé d'à peine 0,15 %, tandis que le taux de change effectif réel (TCER) avait diminué d'environ 2,2 % (en glissement annuel). Cette légère dépréciation nominale reflète les variations du taux de change de l'euro (auquel le franc CFA est rattaché) par rapport aux monnaies internationales. Le franc CFA a toutefois cédé 1,4 % face au dollar pendant l'année écoulée, en raison de la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. Le TCER s'est déprécié davantage que le taux de change effectif nominal ; en moyenne, l'inflation aurait donc accéléré moins vite au Congo que chez ses partenaires commerciaux, ce qui implique un gain de compétitivité commerciale.



## B. Solde courant et évaluation du taux de change

**2. Selon la méthode révisée d'évaluation du solde courant (EBA-lite), le taux de change effectif réel du Congo est surévalué.** Le modèle révisé d'évaluation du solde courant (EBA-lite), qui utilise les niveaux par défaut des paramètres souhaitables de la politique économique, sauf pour le solde budgétaire global corrigé des variations cycliques et l'accumulation de réserves<sup>2</sup>, indique une sous-évaluation du taux de change d'environ 10 %, donc inférieure à la sous-évaluation de 21 %

<sup>2</sup> L'analyse se fonde sur l'édition d'octobre 2019 du modèle EBA-lite. Comme dans l'évaluation du solde extérieur de juin 2019, l'orientation optimale à moyen terme du solde budgétaire corrigé des variations cycliques est fixée à la dernière valeur observée (7,7 % du PIB prévu en 2019) pour tenir compte de la nécessité de maintenir la dette publique sur une trajectoire viable. Étant donné que les actifs étrangers sont bien en deçà des niveaux requis, la variation souhaitée des réserves est fixée à 12,6 % du PIB, soit l'augmentation prévue dans le scénario de référence. Les autres paramètres sont les dépenses publiques de santé, établies à 3,4 % du PIB, l'indice de contrôle des capitaux, qui correspond au degré moyen d'ouverture dans les pays en développement (0,15) et le ratio crédit au secteur privé/PIB, fixé à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (45,8 %), ce qui signifie qu'il faudrait une croissance du crédit de 5,9 %.

calculée en juin 2019. Cette évolution reflète notamment un relèvement de la norme de solde courant (principalement liée aux améliorations du solde budgétaire et des réserves durant l'année écoulée) mais souligne aussi que les méthodes de régression du solde courant peuvent conduire à de fortes variations des évaluations, surtout quand elles s'appliquent à des pays exportateurs de matières premières tels que la République du Congo.

**Tableau récapitulatif. République du Congo : Modèle EBA-lite appliqué au solde courant (CC) (2019)**

<b>Solde courant effectif</b>	7.9%
Contributions cycliques (du modèle)	0.5%
<b>Solde courant corrigé des variations cycliques</b>	7.4%
<b>Norme du solde courant</b>	1.8%
<b>Norme du SC corrigé des variations cycliques</b>	1.3%
<b>Norme du SC corrigé des variations cycliques (cohérence multilatérale)</b>	2.0%
<b>Écart SC</b>	5.5%
<i>dont écart de politique économique</i>	2.06%
Élasticité	-0.53
<b>Écart TCER</b>	-10%
SC ajusté	4.5%
Résidu	3.5%
Catastrophes naturelles et conflits	0.6%

Source : Calculs des services du FMI.

**3. La méthode EBA-lite révisée fondée sur le TCER fait aussi état d'une sous-évaluation de ce taux.** Sur la base de l'évaluation indice du TCER/EBA-lite, la norme de TCER est de 4,65 en 2019, contre 4,61 pour son niveau effectif (tous exprimés en logarithmes), ce qui indique que le TCER du Congo est sous-évalué d'environ 4,3 %.

**Tableau récapitulatif. République du Congo : Modèle EBA-lite appliqué à l'indice du TCER (2019)**

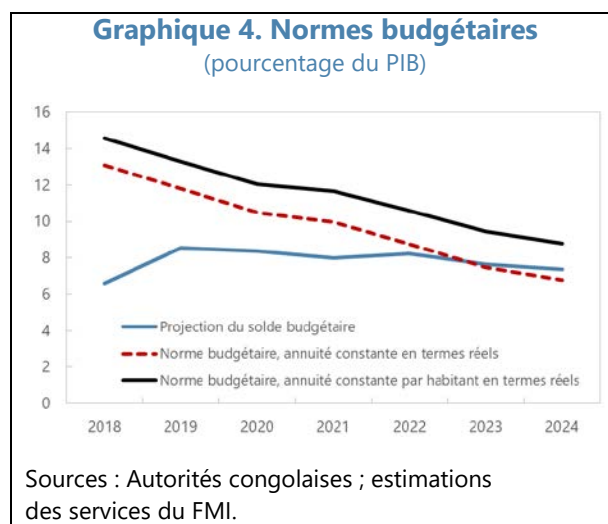
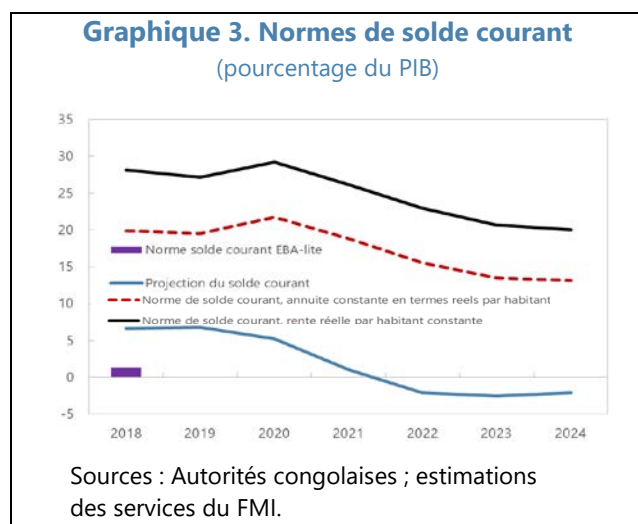
<b>Ln(TCER) effectif</b>	4,61
<b>Ln(TCER) ajusté</b>	4,62
<b>Ln(TCER) norme</b>	4,65
<b>Résidu</b>	-0,01
<b>Écart TCER</b>	-4,3%
<b>Écart de politique économique</b>	-3%
<b>Catastrophes naturelles et conflits</b>	-1,0%

**4. Comme la méthode EBA-lite statique ne tient pas compte de l'épuisement des ressources naturelles, les services du FMI ont également analysé les règles de répartition de la consommation associées à la méthode de Bems et de Carvalho Filho (2009).** Cette approche mesure la rente qui peut être dérivée des richesses en ressources naturelles, ainsi que la consommation et l'épargne qui lui sont associées. Le caractère temporaire des recettes tirées de ressources naturelles non renouvelables nécessiterait une épargne plus importante et donc une

norme de solde courant plus élevée, surtout si ces ressources s'amenuisent, comme dans le cas du Congo. Par ailleurs, en prévision de l'augmentation attendue des capacités de production de pétrole, un creusement du déficit courant serait compatible avec un comportement optimal de lissage de la consommation ou avec la dynamique d'investissement d'un pays faisant face à des restrictions de crédit.

**5. Les règles de répartition de la consommation supposent des normes de solde courant en excédent (c'est-à-dire une épargne plus élevée) et bien supérieures à ce qui est actuellement prévu à moyen terme.** Nous utilisons une approche dynamique fondée sur les hypothèses suivantes : i) les réserves prouvées de pétrole (1,6 milliard de barils), majorées selon une attente raisonnable de nouvelles découvertes ; ii) un certain effet de transition démographique qui réduit le taux actuel de croissance démographique à 1,5 % à long terme ; et iii) une interprétation plus large du rendement des richesses pétrolières fondée non seulement sur le taux de rendement des actifs financiers, mais aussi sur les retombées potentielles d'un rendement plus élevé des investissements en capital humain et en infrastructures, qui pourraient aider à diversifier l'économie et stimuler les exportations (les services du FMI tablent sur un rendement de 9 %). Ces hypothèses et la précédente analyse du secteur extérieur, réalisée en juin 2019, sont cohérentes.

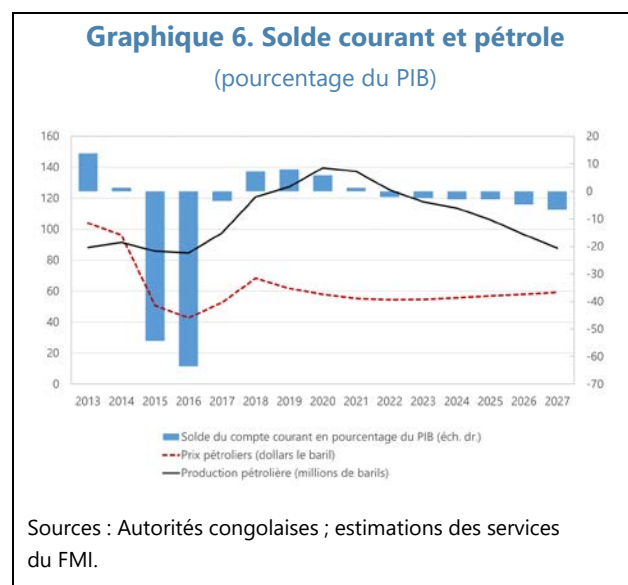
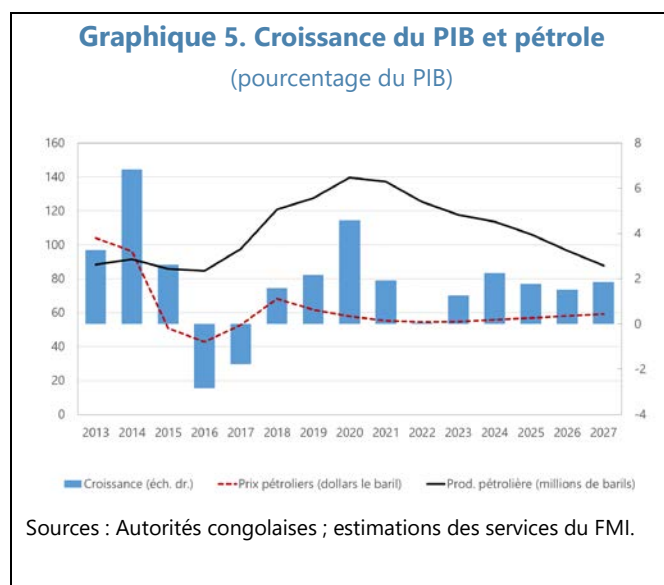
- Selon ces hypothèses, la norme implicite du solde courant se situe autour de 17 % du PIB à moyen terme, dans le cadre de la règle de la rente réelle constante, ce qui semble indiquer une surévaluation de 18 % du taux de change réel.
- La norme élevée de solde courant se traduit par un écart élevé (environ 17 % à moyen terme), ce qui s'explique par un épuisement des réserves prouvées de pétrole dans environ 25 ans et par le fait que le pays n'a pas encore accumulé suffisamment d'actifs. La norme d'épargne budgétaire est également plus élevée que les excédents budgétaires actuels, mais converge vers le niveau souhaité d'ici à 2023, à mesure que le Congo accumule des actifs financiers et que le solde primaire non pétrolier converge vers l'hypothèse du revenu permanent.



**6. Un ajustement est nécessaire pour combler les déficits extérieurs.** Le solde courant est très en deçà du niveau requis pour assurer une épargne suffisante dans la perspective du déclin de la production pétrolière. Pour combler les déficits extérieurs, les autorités doivent ajuster le solde primaire non pétrolier comme le prévoit le scénario de référence, avec un déficit primaire non pétrolier refluant aux environs de 14 % du PIB non pétrolier en 2024. Il faut en outre renforcer la compétitivité structurelle et continuer d'œuvrer à la diversification de l'économie pour contribuer à réduire les déficits extérieurs et améliorer le solde des transactions courantes à moyen et long termes.

## C. Diversification

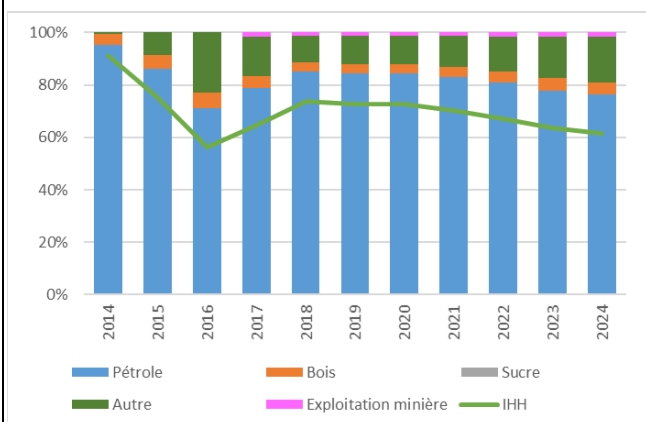
**7. L'économie congolaise reste très dépendante des exportations de pétrole, ce qui rend le pays vulnérable aux fluctuations des cours des produits de base et constitue un risque pour la position extérieure à moyen terme, lorsque la production pétrolière commencera à diminuer.** Ces dernières années, la baisse des cours pétroliers et les ajustements budgétaires tardifs ont entraîné une profonde récession : le PIB réel s'est contracté en 2015 et 2016 et le déficit courant a dépassé 50 % du PIB (voir les graphiques 5 et 6). À moyen terme, avec la baisse de la production de pétrole, le solde courant devrait diminuer progressivement et devenir négatif après 2021. En plus d'être fragilisée par les déséquilibres extérieurs, l'économie devrait aussi connaître une croissance modérée à moyen terme, du fait de la baisse de la production pétrolière après 2020.



**8. Malgré la récente progression des exportations non pétrolières, le pétrole devrait rester le premier produit d'exportation du Congo à moyen terme.** Comme de nombreux pays exportateurs de pétrole, le Congo présente quelques symptômes du mal hollandais : la hausse des recettes associée au développement d'un secteur donné, en particulier l'extraction de ressources naturelles, entraîne une appréciation de la monnaie qui finit par nuire à la compétitivité des autres secteurs. Le pétrole domine les exportations congolaises depuis des décennies et représentait plus

de 95 % du total des exportations en 2012 (voir le Graphique 7). La part du pétrole dans les exportations a diminué avec la chute des cours en 2015 et 2016 mais augmenté depuis. En parallèle, les exportations d'autres secteurs traditionnels n'ont progressé que de manière limitée au cours des dernières années. Les exportations de bois sont restées stables et devraient continuer à représenter tout juste 3 à 5 % environ du total des exportations à moyen terme<sup>3</sup>. Les exportations de sucre demeurent un poste d'exportation très modeste. L'activité minière a augmenté depuis peu, en particulier la production de cuivre ; les exportations minières devraient représenter environ 2 % du total des exportations à partir de 2018. D'autres exportations, comme les produits agricoles et industriels, ont aussi légèrement progressé ces dernières années. Néanmoins, en dépit d'une diminution prévue de la production, le pétrole demeurera sans doute le principal produit d'exportation pour le Congo, représentant 75 % du total en 2025.

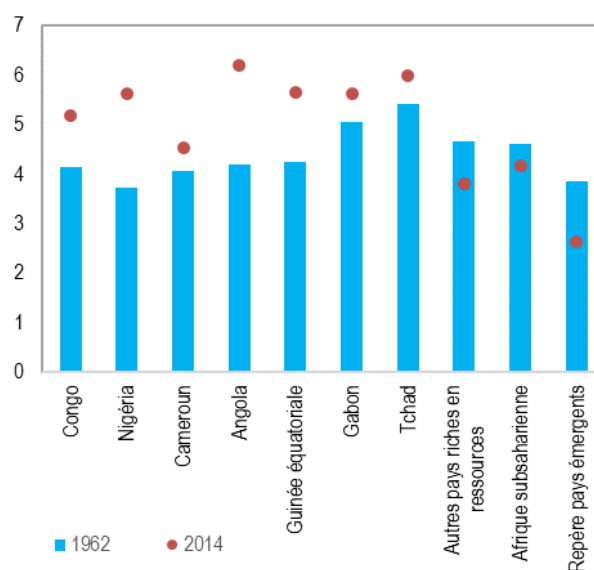
**Graphique 7. Exportations de marchandises, 2012-22**  
(pourcentage du total des exportations)



Sources : Autorités congolaises ; estimations des services du FMI.

**Graphique 8. Diversification des exportations de marchandises**

(Indice de Theil ; valeurs plus faibles = diversification plus importante)



Source : Calculs des services du FMI dans « Diversification économique en Afrique subsaharienne », automne 2017, *Perspectives économiques régionales*.

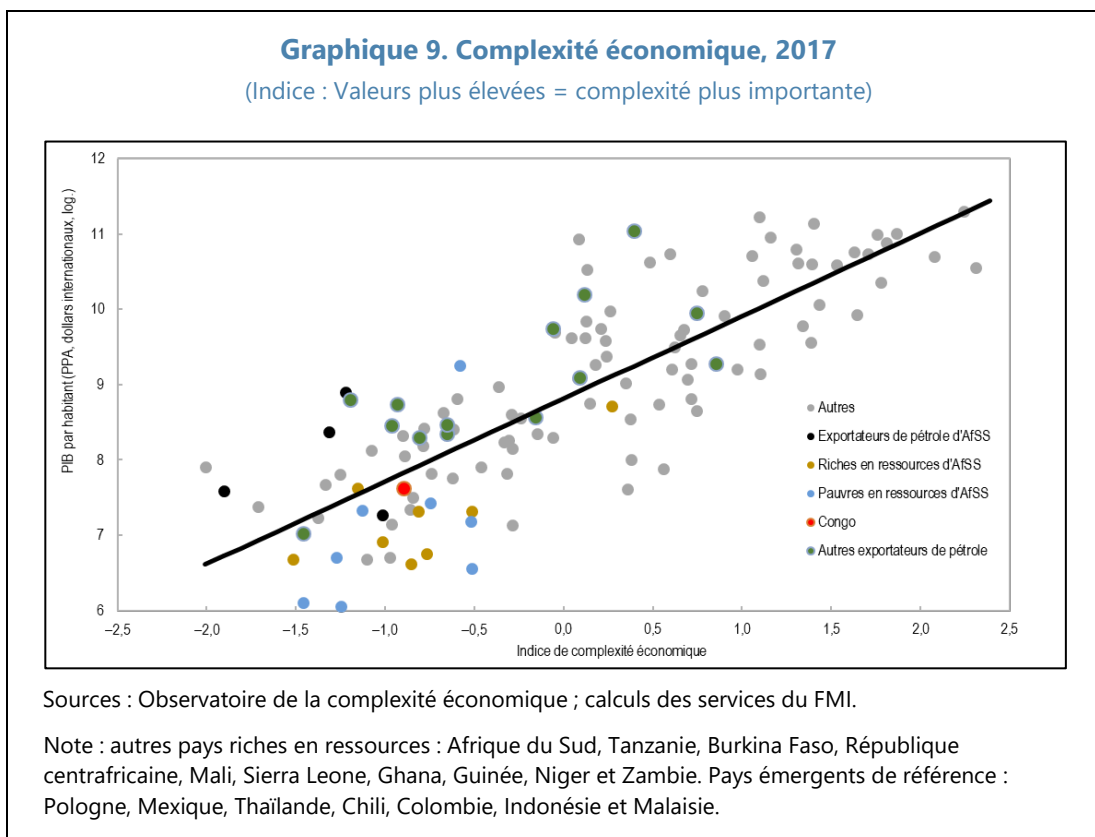
Note : Autres pays riches en ressources : Afrique du Sud, Tanzanie, Burkina Faso, République centrafricaine, Mali, Sierra Leone, Ghana, Guinée, Niger et Zambie. Pays émergents de référence : Pologne, Mexique, Thaïlande, Chili, Colombie, Indonésie et Malaisie.

<sup>3</sup> Dans le secteur sylvicole, la croissance est également limitée par des considérations liées au taux de régénération des forêts, qui sont cruciales pour la durabilité.



**9. La diversification des exportations congolaises a diminué au cours des dernières décennies et reste inférieure à la moyenne régionale (voir le Graphique 8).** Au Congo comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le degré de diversification des exportations est bien moindre que dans les pays émergents d'autres régions, qui ont un niveau de revenu plus élevé. Au sein de l'Afrique subsaharienne, le degré de diversification de l'économie congolaise est inférieur à la moyenne des pays riches en ressources non exportateurs de produits pétroliers et des pays pauvres en ressources. En outre, alors que la diversification moyenne des exportations pour ces deux derniers groupes de pays a augmenté entre 1962 et 2014, elle a régressé au Congo et dans d'autres pays exportateurs de pétrole de la région. Le degré et la trajectoire de diversification de l'économie congolaise sont comparables à ceux d'autres pays exportateurs de pétrole de la région, qui peinent de la même manière à se diversifier<sup>4</sup>.

**10. La complexité économique est faible au Congo, mais comparable à ce que l'on observe dans les autres pays subsahariens.** La complexité économique, qui reflète l'intensité de connaissances des exportations d'un pays, est faible en Afrique subsaharienne, tant dans les pays riches en ressources que dans les autres. En revanche, le Congo et d'autres pays exportateurs de pétrole ont un PIB par habitant plus élevé que les autres pays de la région.



<sup>4</sup> Ces dernières années, cependant, le Gabon a fourni des efforts notables qui devraient se traduire par une diversification accrue de ses exportations.

**11. L'agriculture est un des principaux secteurs ciblés par les efforts de diversification dans le cadre du Plan national de développement 2018-22 ; son essor pourrait contribuer à améliorer le solde des transactions courantes à moyen terme en réduisant la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires.**

Avec le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), les autorités veulent en outre moderniser l'agriculture familiale et promouvoir l'agro-industrie en aidant les organisations de petits producteurs à accéder au marché et à collaborer avec des opérateurs de grande taille. Depuis 2018, des interventions spécifiques ont eu lieu dans le cadre du PNIASAN : i) amélioration de l'accès à la terre (en particulier en zones périurbaines) ; ii) réfection et entretien de pistes rurales ; iii) développement des productions végétale, animale et piscicole ; iv) formation pour les petits producteurs-paysans.

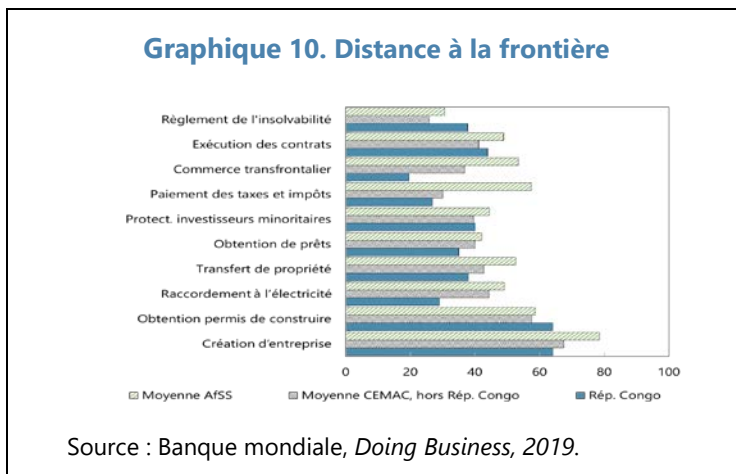
**12. Les autorités ont l'ambition d'accroître la valeur ajoutée dans le secteur forestier, qui représente une source d'exportations stable depuis quelques années, en développant les activités nationales de transformation du bois.**

Le bois scié et les produits finis présentent une valeur ajoutée plus élevée mais, du fait de la quantité de capital humain et physique qu'elles requièrent, les activités de transformation du bois ne sont pas toujours rentables. Une loi forestière introduite cette année propose d'obliger les entreprises privées à céder jusqu'à 15 % de leurs grumes à l'État pour augmenter les volumes pouvant être traités dans le pays ; en contrepartie, ces entreprises seraient assujetties à des taxes nationales moins élevées. Les autorités envisagent aussi une interdiction d'exporter les grumes dans le cadre du nouveau code forestier ; une interdiction comparable existe au Gabon et a produit des résultats mitigés. À l'heure actuelle, le pourcentage maximal autorisé de grumes dans les exportations de bois est de 15 %, mais certaines entreprises ont signé des accords de longue date.

**13. Il est essentiel d'améliorer le climat des affaires pour soutenir la stratégie de diversification du Congo.**

Au vu de son classement selon divers sous-indices utilisés dans l'édition 2019 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, il semble que le Congo puisse encore progresser dans plusieurs domaines. S'il enregistre en moyenne de meilleurs résultats que les autres pays de la CEMAC et d'Afrique subsaharienne pour la facilité d'obtention d'un permis de construire, il est à la traîne pour la création d'entreprise, le transfert de propriété, l'accès au crédit et le raccordement à l'électricité. La simplification des formalités pour les nouvelles entreprises et l'amélioration de l'accès au crédit contribueraient donc de manière décisive à améliorer le climat des affaires et aider ainsi à la diversification ; des zones économiques spéciales pourraient être utilisées comme laboratoires pour les réformes administratives en rapport avec ces questions. Les autorités ont commencé à lancer une série de réformes visant à simplifier les procédures pour obtenir des autorisations, améliorer la transparence du registre des entreprises et réduire les prélèvements parafiscaux imposés aux entités commerciales. Des mesures supplémentaires susceptibles d'améliorer le climat des affaires sont également prévues au titre de programmes appuyés par la Banque mondiale et la BAfD.

**14. Les services du FMI notent que le PND soulignent que la mise en valeur du capital humain est essentielle pour promouvoir la stratégie de diversification.** Il reste que les progrès enregistrés jusque-là sont faibles, en raison des moyens restreints affectés aux secteurs sociaux. Les services du FMI sont favorables aux initiatives de la Banque mondiale dans ce domaine et insistent sur la nécessité de préserver les programmes sociaux qui soutiennent l'éducation et la formation, tout en les soumettant à une évaluation rigoureuse.



## Bibliographie

Bems, R. and I. Carvalho, 2009, "Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries," *IMF Working Paper* 09/281.

IMF, 2013, "The External Balance Assessment (EBA) Methodology," *IMF Working Paper* No. 13/272.

IMF, 2017. "Economic diversification in Sub-Saharan Africa". *Regional Economic outlook, Sub-Saharan Africa, October 2017*.

Simoes, AJG and Hidalgo, CA, 2011. The Economic Complexity Observatory: An Analytical Tool for Understanding the Dynamics of Economic Development. Workshops at the Twenty-Fifth AAAI Conference on Artificial Intelligence.

## Annexe II. Stratégie de renforcement des capacités pour l'exercice 2020

**1. Le Congo recourt de façon modérée à l'assistance technique (AT) du FMI.** En matière de renforcement des capacités, les efforts ont porté principalement sur i) la politique et l'administration fiscales ; ii) la gestion des finances publiques, y compris la gestion comptable et la gestion des investissements, la trésorerie, les statistiques relatives aux finances publiques et la gestion de la dette ; iii) la comptabilité nationale et le secteur extérieur ; et iv) le dispositif de lutte contre la corruption, qui est lié au régime LBC/FT et à d'autres domaines de réforme concernant la gouvernance et la transparence. L'intensité des activités d'assistance technique reflète la nécessité de consolider les institutions économiques, d'améliorer la transparence et d'aider au renforcement des capacités pour la gestion économique et en vue d'atténuer la fragilité.

### A. Renforcement des capacités : priorités

**2. Les activités de renforcement des capacités viseront essentiellement à aider les autorités à atteindre les objectifs du programme et à favoriser l'amélioration des services publics.** Les principaux aspects considérés seront la politique et l'administration fiscales, afin d'aider les autorités à augmenter les recettes non pétrolières ; les réformes de la gestion des finances publiques, et plus particulièrement l'efficacité et la transparence dans le contexte de la préparation des tableaux budgétaires (TOFE) et de la production de comptes du Trésor cohérents (Balance des Comptes du Trésor) ; les secteurs réel et extérieur, en particulier les comptes nationaux, la production de données à haute fréquence et les statistiques de la balance des paiements ; et les réformes de la gouvernance destinées à renforcer le dispositif anticorruption et sa mise en application.

### B. Point de vue des autorités

**3. Les autorités expriment leur satisfaction au sujet de l'assistance technique fournie par le FMI, estimant qu'elle avait ciblé les principaux besoins du pays.** Elles souhaitent continuer de renforcer les capacités nationales pour consolider les institutions et mettre en œuvre les recommandations de l'assistance technique afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme de réformes économiques appuyé par le FMI. Les services du FMI ont travaillé en étroite collaboration avec les départements fonctionnels (FAD, LEG, MCM et STA) et le centre régional d'assistance technique (CRAT) pour que l'assistance réponde aux besoins prioritaires et soit fournie selon un calendrier opportun.

Priorités	Objectifs
Politique et administration fiscales	Il faudrait en priorité aider les autorités à augmenter les recettes non pétrolières. Les domaines revêtant une importance particulière sont notamment le réexamen des exonérations fiscales et la stratégie destinée à recouvrer un volume élevé d'arriérés d'impôts.
Gestion des finances publiques	S'attaquer au problème très préoccupant de l'efficacité et de la transparence dans le contexte de la préparation des tableaux budgétaires (TOFE) et de la production de comptes du Trésor cohérents ( <i>balance des comptes du Trésor</i> ). Éviter les dépenses extrabudgétaires, contrôler les dépenses et produire des comptes du Trésor définitifs peu après la fin de l'exercice budgétaire.
Statistiques relatives aux secteurs réel et extérieur	Améliorer la couverture des données, la rapidité et la méthode d'obtention des données des comptes nationaux, des prix et des données à haute fréquence et l'accès aux sources pertinentes. Produire en temps utile les données annuelles relatives à la balance des paiements, commencer à produire des statistiques trimestrielles de la balance des paiements et des données sur les positions extérieures globales.
Politique des dépenses publiques (subventions)	Établir une stratégie et un calendrier en vue de réduire les subventions aux hydrocarbures, à l'eau et à l'électricité tout en protégeant les groupes les plus vulnérables de la société.
Secteur financier	Établir des plans pour que la liquidation des banques en difficulté s'effectue conformément aux meilleures pratiques internationales et revoir la stratégie du gouvernement pour contenir le développement des prêts improductifs. Établissement des indicateurs de solidité financière pour le FMI. Améliorer également le dispositif LBC/FT.
Gouvernance	Renforcer le dispositif anticorruption : un certain nombre de lois et de décrets ont été approuvés récemment et doivent à présent être mis en œuvre.

## Annexe III. Mise en œuvre par les autorités des recommandations de 2015

Recommandations des consultations de 2015 au titre de l'article IV		Mise en œuvre par les autorités
<b>Viabilité des finances publiques et de la dette</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une planification budgétaire pluriannuelle centrée sur la viabilité à long terme des finances publiques, en particulier en ramenant le déficit primaire hors pétrole à environ 40 % du PIB non pétrolier.</li> <li>• Clarifier les bases utilisées pour établir les prévisions des recettes non pétrolières.</li> <li>• Pratiquer une politique d'emprunt prudente pour que la VAN de la dette ne dépasse pas les seuils de l'AVD.</li> <li>• Définir une stratégie d'endettement à moyen terme et œuvrer à une gestion plus transparente de la dette et des actifs.</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre partielle.</b> Les autorités ont adapté un cadre budgétaire à moyen terme conciliable avec le programme triennal appuyé par la FEC. Elles se sont également déclarées prêtes à ajuster ce cadre en tant que de besoin. Le solde primaire hors pétrole est déjà inférieur au niveau recommandé (40 % du PIB non pétrolier). L'objectif premier est désormais de maintenir la VAN de la dette extérieure au-dessous de 30 % d'ici 2023, ce qui nécessite de poursuivre le rééquilibrage budgétaire et de parachever la stratégie de restructuration de la dette.</p>
<b>Gestion des finances publiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le contrôle des engagements pour prévenir les arriérés.</li> <li>• Renforcer les capacités institutionnelles et les capacités d'analyse avant le lancement d'émissions obligataires régionales.</li> <li>• Actualiser le programme de réforme de la gestion des finances publiques en y intégrant l'amélioration de l'information budgétaire, des procédures plus strictes concernant les ajustements budgétaires en cours d'exercice, une meilleure fiabilité des prévisions relatives aux agrégats budgétaires, le renforcement des liens avec le PND et la rationalisation des systèmes informatiques pour améliorer la couverture et l'interopérabilité.</li> <li>• Consolider les dépenses en capital et les subventions à l'énergie dans le budget et améliorer l'efficacité des investissements en sélectionnant mieux les projets et en constituant des provisions suffisantes pour l'entretien.</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre partielle.</b> Les autorités ont renforcé les contrôles des engagements pour prévenir les dépenses extrabudgétaires mais, jusqu'à présent, les contrôles destinés à prévenir les arriérés intérieurs ont été inefficaces en raison des problèmes de trésorerie importants observés au cours des trois dernières années. Les arriérés intérieurs ont singulièrement augmenté. Dans l'ensemble, les progrès réalisés en matière de gestion des finances ont consisté pour l'essentiel dans la transposition des directives de la CEMAC et la rédaction de manuels de procédures pour les dépenses et la comptabilité, avec le concours de l'assistance technique du FMI mais, à ce jour, leur mise en œuvre reste limitée. L'actualisation du système informatique, quoique bien pensée, doit intégrer plus largement les acteurs fonctionnels pour permettre une transition réussie en 2020.</p>
<b>Statistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité et les délais de production des statistiques macroéconomiques.</li> <li>• L'Institut national de la statistique devrait disposer de financements suffisants et voir ses capacités renforcées.</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre partielle.</b> Avec l'assistance technique du FMI, une partie du retard a été rattrapée s'agissant de la production des comptes nationaux et des statistiques de la balance des paiements, mais les ressources insuffisantes de l'Institut national de la statistique continuent de freiner les progrès dans ce domaine.</p>

Recommandations des consultations de 2015 au titre de l'article IV		Mise en œuvre par les autorités
Pauvreté et inégalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir les priorités en matière de dépenses publiques en tenant compte plus particulièrement des effets sur la pauvreté et la croissance.</li> <li>• Rationaliser les subventions (essence, par exemple) qui bénéficient de manière disproportionnée aux revenus les plus élevés et constituent une charge budgétaire.</li> <li>• Passer à un système de transferts monétaires ciblés.</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre partielle.</b> Un programme pilote de transferts monétaires a été lancé en 2014 avec le concours de la Banque mondiale, mais sa mise en œuvre effective a été considérablement ralentie par une insuffisance de moyens. Les autorités ont diminué les crédits pour les investissements publics dans le cadre du processus de rééquilibrage budgétaire, mais aucun système institutionnel plus efficace n'a encore été mis en place pour améliorer la prise de décisions en matière d'investissements publics. Des progrès considérables ont été accomplis en 2019 sur le plan de la réduction des subventions liées aux hydrocarbures.</p>
Secteur financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une centrale des bilans.</li> <li>• Renforcer la centrale des risques.</li> <li>• Établir un registre des titres de propriété et un guichet unique pour l'enregistrement de ces titres.</li> <li>• Renforcer le cadre juridique.</li> <li>• Rendre opérationnelle l'agence d'investigation financière (ANIF-Congo).</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre partielle.</b> Des réformes sont en cours par l'intermédiaire de la Direction nationale de la BEAC et de la COBAC, et des progrès sont réalisés en ce qui concerne la délivrance de titres de propriété et la centrale de risques.</p> <p>Les procédures visant à renforcer la vigilance à l'égard des personnes politiquement exposées, congolaises comme étrangères, sont définies au niveau de la CEMAC (avril 2016). ANIF-Congo est opérationnelle et a organisé de premiers séminaires de sensibilisation à l'intention des banques.</p>
Coopération régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les prescriptions de la CEMAC relatives au rapatriement et à la mise en commun des réserves.</li> <li>• Définir une stratégie pour développer les marchés des titres régionaux.</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre.</b> Le tirage sur les réserves de change offshore effectué en 2016 a contribué à amortir les effets de la baisse des recettes pétrolières sur les réserves officielles. Le Congo a rapatrié en décembre 2018 la partie libre des dépôts en devises en Chine.</p>



## Annexe IV. Matrice d'évaluation des risques<sup>1</sup>

Sources de risques	Probabilité relative	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
<i>Risques mondiaux</i>			
<b>Montée du protectionnisme et retrait du multilatéralisme</b>	<b>Élevée</b>	<b>Modérées</b> Le commerce congolais est structurellement très dépendant des hydrocarbures, mais la montée du protectionnisme amoindrirait la capacité du pays à se diversifier au profit d'autres secteurs, car l'accès aux marchés mondiaux deviendrait plus problématique.	Comblers le « double » déficit et garantir la viabilité extérieure. Parmi les mesures spécifiques figurent la rationalisation des dépenses en capital (dont il faut améliorer la qualité) et la protection des pauvres ; ainsi que la hausse des recettes fiscales non pétrolières.  Poursuivre l'intégration régionale pour développer le commerce au sein de la CEMAC et avec le reste de l'Afrique, en s'appuyant sur la ZLECAf. Engager des réformes dans les domaines où le Congo peut exploiter un avantage comparatif (agriculture, agro-industrie, tourisme, etc.).
<b>Croissance mondiale plus faible que prévu</b>	<b>Moyenne (États-Unis) ; élevée (Europe, Chine) ; Moyenne (grands pays émergents en difficulté)</b>	<b>Modérées</b> Une croissance mondiale plus faible que prévu pourrait peser sur les cours du pétrole, mais également sur l'IDE et les exportations non pétrolières, et saper ainsi les efforts de diversification de l'économie.	Une mise en œuvre rigoureuse du programme appuyé par la FEC atténuerait la vulnérabilité du Congo et rendrait l'économie congolaise plus attractive pour les investisseurs, dans un contexte de concurrence accrue avec les autres pays d'Afrique subsaharienne.

<sup>1</sup> La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète les vues des services du FMI sur les sources de risques et le degré global de gravité au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se matérialiser conjointement.

<b>Sources de risques</b>	<b>Probabilité relative</b>	<b>Répercussions en cas de réalisation</b>	<b>Riposte recommandée</b>
<b>Fortes fluctuations des prix de l'énergie</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Importantes</b> La volatilité des cours du pétrole peut compliquer la gestion économique mais, pour le Congo, le risque réel serait lié à une baisse notable des cours, qui aurait pour effet de réduire les amortisseurs budgétaires et de compromettre les objectifs budgétaires, y compris les projets d'augmentation des dépenses sociales et d'apurement des arriérés intérieurs en vue de soutenir la croissance.	Veiller à ce que les plans d'accroissement des recettes non pétrolières soient mis en œuvre de manière rigoureuse. Envisager un nouvel ajustement budgétaire des dépenses non prioritaires si les risques de détérioration se réalisent. Négocier avec les négociants en pétrole une clause de prix prévoyant un allègement de dette supplémentaire en cas de baisse des cours.
<b>Risques propres au pays</b>			
<b>Risque politique</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Importantes</b> La capacité de préserver la stabilité politique dépend des résultats économiques et de la capacité des autorités à mener effectivement des réformes essentielles, en particulier celles qui sont liées à la gouvernance et la transparence, l'apurement des arriérés intérieurs et les dépenses sociales.	Poursuivre la mise en œuvre rigoureuse du programme. Renforcer la sensibilisation du secteur privé et de la société civile pour instaurer un dialogue permanent sur les principaux défis économiques que le pays doit relever. Mener les réformes pour améliorer la gouvernance et appliquer les programmes destinés à augmenter les dépenses sociales afin que la politique gouvernementale recueille une plus large adhésion.
<b>Difficultés à poursuivre le rééquilibrage budgétaire en 2020 et à moyen terme</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Importantes</b> Hiérarchisation insuffisante des dépenses publiques, remboursement non systématique des arriérés et gonflement de la dette publique engendrant des risques d'instabilité macroéconomique et d'instabilité sociale et politique accrue.	Améliorer la coordination entre les ministères pour que les dépenses soient correctement hiérarchisées et que les objectifs du programme soient bien compris par les différentes parties prenantes.
<b>Non-finalisation de la stratégie de restructuration des dettes commerciales</b>	<b>Élevée</b>	<b>Importantes</b> Si l'accord de restructuration de la dette tarde à être conclu, le niveau de la dette congolaise restera intenable, au risque d'affaiblir le soutien international dont bénéficie le programme économique du Congo appuyé par l'accord triennal au titre de la FEC. Des retards dans	Les autorités doivent continuer à négocier de bonne foi, avec l'aide de leurs conseillers juridiques et financiers.

Sources de risques	Probabilité relative	Répercussions en cas de réalisation	Riposte recommandée
		<p>les décaissements du FMI retarderaient l'arrivée du soutien budgétaire d'autres partenaires, compromettraient les objectifs budgétaires fixés par le gouvernement et auraient également un effet négatif sur les incitations à poursuivre des réformes difficiles, notamment celles qui visent à améliorer la gouvernance.</p>	
<b>Autres risques</b>	<b>Moyenne</b>	<p><b>Importantes</b></p> <p>Parmi les autres risques pour les perspectives figure le décaissement tardif du soutien budgétaire des principaux partenaires du développement. Le cas échéant, la gestion des finances publiques en serait compliquée et les autorités auraient des difficultés à apurer les arriérés extérieurs officiels.</p>	<p>Les autorités devraient veiller à ne pas accumuler d'arriérés à l'égard des principaux partenaires du développement, car cela peut occasionner des retards et perturber les plans de soutien budgétaire. Elles devraient également fournir les efforts de réforme prévus dans les programmes de soutien budgétaire afin que les ressources attendues soient débloquées sans délai.</p>



# REPUBLIQUE DU CONGO

3 janvier 2020

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

République du Congo : Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
<b>Risque de surendettement extérieur</b>	<i>En situation de surendettement</i>
<b>Risque global de surendettement</b>	<i>En situation de surendettement</i>
<b>Décomposition de la notation du risque</b>	<i>Non viable</i>
<b>Recours au jugement</b>	<i>Non</i>

Approuvé par  
**Zeine Zeidane et Martin Sommer (FMI), et Marcelo Estevão (IDA)**

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) a été préparée conjointement par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA), en consultation avec les autorités, en utilisant le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu approuvé par les conseils d'administration des deux institutions.

Sur la base de l'évaluation des indicateurs de l'endettement public extérieur et compte tenu de l'accumulation persistante d'arriérés extérieurs, la République du Congo est jugée « en situation de surendettement ». Par ailleurs, malgré le récent accord de restructuration de la dette conclu avec la Chine, la dette publique extérieure reste intenable, la valeur actuelle nette de la dette extérieure en pourcentage du PIB restant au-dessus du seuil correspondant à moyen terme selon les prévisions, et le ratio service de la dette/recettes enregistrant de larges dépassements au cours des trois prochaines années<sup>10</sup>. L'augmentation de la dette au cours des dernières années s'explique par de lourds déficits budgétaires, une forte détérioration des termes de l'échange, qui a entraîné une baisse du PIB nominal sous l'effet de la déflation de l'économie pétrolière, et un ralentissement de la croissance du PIB réel. La dette intérieure a également augmenté en raison de l'accumulation d'arriérés intérieurs et d'avances statutaires de la BEAC, qui ont aggravé la détérioration des indicateurs de l'endettement public global : le ratio valeur actuelle de la dette publique/PIB reste au-dessus de son seuil à moyen terme. Compte tenu de l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, l'évaluation globale confirme que la République du Congo reste en situation de surendettement. Le rétablissement de la viabilité de la dette passera nécessairement par un rééquilibrage budgétaire et la restructuration des créances commerciales privées, l'apurement des arriérés demeure essentiel pour mettre fin à cette situation de surendettement.

<sup>10</sup> Selon le score à l'indicateur composite (IC), la capacité d'endettement de la République du Congo a été classée « faible », sur la base des PEM d'octobre 2019.

## PÉRIMÈTRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Dans la présente AVD, la dette publique se limite à la dette de l'administration centrale, mais elle englobe les emprunts adossés au pétrole contractés par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la plus grande entreprise publique du pays. L'encours de la dette englobe la dette contractée ou garantie par l'État de l'administration centrale. En République du Congo, les administrations locales ne sont pas autorisées à emprunter. Elles dépendent des impôts locaux et des transferts de l'administration centrale. Les emprunts liés à des accords de préfinancement adossés au pétrole conclus avec des négociants de pétrole par le biais de la SNPC et garantis par l'administration centrale sont inclus dans l'analyse. Ils constituent la principale source d'endettement hors administration centrale. Toutefois, la dette des entreprises publiques non garantie par l'État n'est pas incluse dans cette analyse en raison du manque d'informations quant à leurs résultats<sup>2</sup>. S'agissant de la SNPC, la transparence s'est améliorée. En octobre 2019, ses états financiers de 2018 ont été publiés par un cabinet comptable de renom, mais les informations relatives à la dette et aux résultats sur les autres années restent limitées, si l'on exclut la dette garantie par l'État<sup>3</sup>. L'AVD comptabilise la dette garantie par l'État dans l'encours de la dette, mais la dette non garantie par l'État de la SNPC n'est pas incluse, faute d'informations suffisantes. Le niveau de risque budgétaire présenté par les opérations commerciales de la SNPC reste en cours de calcul<sup>4</sup>. Les éventuels risques budgétaires seraient en partie atténués par un solde d'exploitation positif sur plusieurs années, par des efforts continus visant à améliorer la transparence s'agissant de son bilan et par le contrôle exercé par la SNPC sur plusieurs gisements pétroliers dont elle continuera à tirer ses revenus<sup>5</sup>. La SNPC semble respecter certains critères relatifs à l'indépendance de sa direction<sup>6</sup> et elle ne bénéficie pas de subventions directes de l'État, bien que sa filiale (la CORAF) reçoive des transferts

<sup>2</sup> On recense 31 entreprises publiques en République du Congo, dans lesquelles l'État détient une part allant de 50 à 100 %.

<sup>3</sup> Le coût des activités liées à la distribution de produits raffinés n'est pas assumé par la SNPC, mais par l'État. La SNPC agit simplement au nom de l'État. Toutefois, d'autres activités de la SNPC sont gérées conformément aux principes du secteur privé : la SNPC contrôle plusieurs gisements pétroliers desquels elle tire des recettes. Les investissements réalisés sur ces gisements seront couverts par les futures recettes pétrolières générées par ces sites. Par ailleurs, certains emprunts garantis par l'État sont liés à des gisements pétroliers détenus par l'État et le pétrole tiré de ces sites est distribué par la SNPC.

<sup>4</sup> Évaluation à effectuer conformément à la note d'orientation du CVD-PFR. Il est à noter que pour les comptes budgétaires, les recettes générées par les opérations privées de la SNPC ne sont pas incluses dans le solde budgétaire.

<sup>5</sup> Les emprunts non garantis de la SNPC sont associés au « report » des activités d'investissement réalisées par des entreprises du secteur privé, la SNPC assumant le développement des gisements pétroliers. Les sociétés du secteur privé préfinancent les dépenses d'investissement au nom de la SNPC afin de développer différents gisements pétroliers. Elles récupéreront l'investissement par des pourcentages sur les recettes pétrolières revenant à la SNPC une fois les gisements en exploitation.

<sup>6</sup> S'agissant de l'indépendance de la direction, la SNPC respecte les critères liés à la fixation des prix pour le pétrole brut, catégorie la plus importante, mais pas pour le pétrole raffiné. S'agissant des relations avec l'État, les services du FMI n'ont pas pu déterminer clairement si la SNPC bénéficiait également d'un régime fiscal adapté car il semble qu'elle n'a pas payé d'impôt sur les sociétés sur la période 2013–15 et en 2017, alors qu'elle enregistrait des bénéfices considérables.

de l'État afin de compenser les pertes découlant du gel des prix des combustibles. Les services du FMI vont continuer de rassembler des informations sur les entreprises publiques afin d'élargir le périmètre de l'AVD, conformément aux lignes directrices du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR).

**1. Le test de résistance sur les passifs conditionnels est adapté pour tenir compte des vulnérabilités associées aux arriérés intérieurs rejetés, à la dette des entreprises publiques non garantie et à la dette faisant l'objet de contentieux** (Tableau 1 du texte). La dette non garantie des entreprises publiques est estimée à 9 % du PIB et nous estimons que la moitié de ce montant pourrait apparaître dans le bilan de l'administration centrale. De plus, le stock de capital total des PPP en République du Congo est estimé à 4,6 % du PIB et 35 % de ce stock total devrait figurer dans le bilan de l'administration centrale avec le test de résistance. La vulnérabilité liée à la dette concerne également des arriérés intérieurs rejetés (environ 6,3 % du PIB) et une créance extérieure représentant 7,4 % du PIB, qui fait actuellement l'objet d'un contentieux (non incluse dans l'encours de la dette)<sup>7</sup>. Le test sur les passifs conditionnels est également calibré pour tenir compte de ces risques pouvant peser sur le bilan du secteur public. Parallèlement, l'expérience des audits précédents et les premières avancées communiquées au sujet de l'audit indépendant en cours des arriérés intérieurs rendent très probable une forte révision à la baisse des arriérés intérieurs exigibles en 2017–18 après la finalisation de l'audit en cours. Il s'agit d'un aléa qui pourrait considérablement atténuer l'impact des chocs sur les passifs conditionnels.

**Table 1 du texte. République du Congo : Périmètre de la dette du secteur public et élaboration des tests de résistance sur les passifs conditionnels**

Sous-secteurs du secteur public		Sous-secteurs couverts		
1	Administration centrale		X	
2	Administrations d'États fédérés et locales		X	
3	Autres éléments des administrations publiques			
4	dont : caisse de sécurité sociale		X	
5	dont : fonds extrabudgétaires (FEB)			
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)		X	
7	Banque centrale (emprunt au nom de l'État)		X	
8	Dette non garantie des entreprises publiques			

1 Couverture des données sur la dette publique du pays		Administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales, plus sécurité sociale, banque centrale, et dette garantie par l'État		
		Utilisé pour		
		Défaut	l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres par défaut
2	Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1.	0 % du PIB	13,8	Dette litigieuse (Commisimpex) et arriérés intérieurs rejetés
3	Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 % du PIB	4,5	Dette des entreprises publiques non garantie par l'État
4	PPP	35 % du stock de PPP	1,6	
5	Marché financier (la valeur par défaut, de 5 % du PIB, est la valeur minimale)	5 % du PIB	5,0	
Total (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)			24,9	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0 %.

<sup>7</sup> Les autorités continuent de signaler un contentieux s'agissant de cette créance extérieure. Les créances faisant l'objet de litiges ne sont pas comptabilisées dans la référence pour les besoins du programme car elles sont incluses lors de la calibration des tests de résistance sur les passifs conditionnels (Tableau 1 du texte).

## CONTEXTE

### A. Évolution et composition de la dette publique

**2. La dette publique de la République du Congo a considérablement augmenté ces dernières années, bien que la tendance se soit inversée en 2018.** Cette augmentation s'explique par l'accumulation rapide de nouveaux emprunts intérieurs et extérieurs destinés à financer d'ambitieux projets d'investissement et à augmenter les salaires dans le secteur public. La forte dégradation des termes de l'échange après la baisse des cours internationaux du pétrole et la réaction trop tardive des autorités ont exacerbé l'impact négatif de l'expansion budgétaire sur les indicateurs d'endettement. La dette totale a commencé à diminuer en 2018. En septembre 2019, elle était au-dessous de ses niveaux maximaux de 2017, mais à 9,5 milliards de dollars, soit 88 % du PIB, elle reste bien plus élevée qu'au début de la décennie.

- *La dette publique extérieure a augmenté de façon marquée depuis que la République du Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010.* En 2010, à la suite de l'initiative d'allègement de la dette, la dette publique extérieure brute dépassait tout juste 20 % du PIB. Elle a augmenté rapidement au cours des dernières années pour atteindre environ 7,5 milliards de dollars, soit 80 % du PIB, fin 2017 (Tableau 1). Cette tendance s'est inversée en 2018, lorsque la dette publique extérieure s'est stabilisée autour de 6,8 milliards de dollars, soit 62 % du PIB, fin septembre. Une grande partie de la dette extérieure est due à la Chine (20,4 % du PIB) et à des négociants de pétrole (18,1 % du PIB).
- *Les arriérés de paiement extérieurs ont augmenté ces dernières années. En proie à des difficultés financières, la République du Congo n'a pu honorer le remboursement de ses dettes, en particulier celles envers des négociants de pétrole.* Les arriérés extérieurs ont augmenté de 453 milliards de FCFA (817 millions de dollars) fin 2017 à 520 milliards de FCFA (902 millions de dollars) fin 2018, sous l'effet essentiellement de l'accumulation d'arriérés envers des négociants de pétrole, et d'arriérés bilatéraux et d'autres arriérés commerciaux, même si certains ont diminué. L'annulation de certaines dettes extérieures du secteur privé sur décisions juridiques et l'accord avec l'Arabie saoudite portant sur la restructuration de créances pré-PPTE selon les conditions de l'initiative PPTE ont réduit les arriérés pré-PPTE, passés de 324 milliards de FCFA (584 millions de dollars) fin 2017 à environ 283 milliards de FCFA (497 millions de dollars) fin 2018. Les arriérés pré-PPTE restants concernent essentiellement les Émirats arabes unis (EAU), l'Angola et certains fournisseurs extérieurs privés. Les arriérés envers les EAU et l'Angola restent exclus en vertu de la politique relative aux arriérés envers des créanciers bilatéraux officiels, l'accord PPTE du Club de Paris sous-jacent étant considéré comme représentatif. L'accord de rééchelonnement de la dette conclu avec China Machinery Engineering Corporation (CMEC) en février a également réduit les arriérés extérieurs post-PPTE d'environ 115,8 millions de dollars. Au cours de l'année 2019, les arriérés extérieurs ont plus que



doublé, atteignant 1 364 milliards de FCFA (2,2 milliards de dollars) fin septembre (Tableau 2)<sup>8</sup>. Cela tient en grande partie à une augmentation de 800 milliards de FCFA des arriérés envers des négociants de pétrole. Les nouveaux arriérés envers des négociants de pétrole résultent à la fois de remboursements de dette non honorés et d'un processus de mise en concordance des dettes réalisé avec des conseillers financiers en prévision de négociations de restructuration. Au cours de ce processus, certaines dettes existantes ont été reclassées en tant qu'arriérés.

- *La dette publique intérieure est passée de 15 % du PIB fin 2014 à 25,5 % du PIB en septembre 2019, les avances statutaires et les arriérés intérieurs ayant considérablement augmenté* (Tableau 1). Les estimations de 2019 tiennent compte des résultats de la première phase de l'audit des arriérés intérieurs, qui portait sur 528 milliards de FCFA<sup>9</sup>, et des résultats provisoires de l'audit en cours des arriérés intérieurs accumulés sur la période 2017–18<sup>10</sup>. L'essentiel de la dette intérieure est constitué d'arriérés en cours d'audit, pour la plupart dus à des entreprises des secteurs de la construction et des transports (8,8 % du PIB), d'avances statutaires de la banque centrale régionale (8,7 % du PIB), et d'arriérés de paiement sur les retraites et les prestations sociales (3,4 % du PIB), qui ont commencé à s'accumuler après la liquidation d'entreprises publiques, les indemnités de paiement n'ayant pas été versées conformément aux accords passés. La dette publique envers les banques commerciales reste relativement limitée (2,4 % du PIB). Elle provient de l'émission d'obligations et de bons du Trésor depuis 2016.

**3. L'analyse de viabilité de la dette incorpore l'impact de l'accord de restructuration de la dette conclu avec la Chine en avril 2019.** Cet accord, combiné avec celui de février 2018, garantit un allègement de dette total d'environ 370 millions de dollars sur la période du programme du FMI (2019–22). Par ailleurs, il garantit un allègement de dette considérable immédiatement après le programme (2023–28), en réduisant le service de la dette annuel de moitié, et en générant un flux de paiements faible et prévisible sur la période 2029–45 (au-dessous de 0,5 % du PIB par an). Les autorités négocient actuellement la restructuration de la dette envers les négociants de pétrole et elles entendent achever la restructuration de la dette commerciale extérieure.

**4. Des faiblesses ont été identifiées au niveau de la gestion de la dette publique et de la déclaration des créances, comme l'a montré la publication en juin 2017 des emprunts adossés au pétrole contractés entre 2014 et 2015.** Selon la mission menée par le FMI en janvier 2018 pour

<sup>8</sup> Les données provisoires des membres du Club de Paris et des autorités laissent apparaître que de nouveaux arriérés extérieurs officiels se sont accumulés en octobre 2019.

<sup>9</sup> En juin 2017, les autorités signalent, dans un premier temps, un stock de 1 573 milliards de FCFA d'arriérés potentiels, mais elles estiment que seuls 528 milliards de FCFA doivent être soumis à un audit, car le solde représente les dépenses qui ont été engagées, mais pour lesquelles aucun service n'a été reçu en contrepartie. L'audit se concentre sur les arriérés envers des prestataires de l'État qui se sont accumulés sur la période 2014–16. Une fois l'audit indépendant réalisé par le cabinet Ernst and Young, environ trois quarts de ce stock a été rejeté en raison d'irrégularités.

<sup>10</sup> Le stock de 2019 comprend 8,8 % d'audits partiellement audités et non encore audités reconnus par les autorités. Toutefois, il ne tient pas compte de créances brutes liées à des travaux publics (6,4 % du PIB) rejetées par les autorités suite à revue interne. Les deux stocks sont soumis à un nouvel audit financé par la BAFD.

appuyer les activités du Comité national de la dette publique (CNDP), les faiblesses du cadre actuel sont les suivantes : i) manque de transparence dans la gestion de la dette (absence d'une stratégie d'endettement pour guider la mobilisation de la dette) ; ii) absence d'un cadre officiel de gestion du Trésor ; et iii) non-conformité avec plusieurs lignes directrices de la CEMAC en matière de gestion de la dette (ex. : la stratégie de gestion de la dette n'est pas annexée à la loi de finances, les accords de prêts ne sont pas ratifiés par le CNDP, etc.). La mission a également découvert que le Comité national de la dette publique, créé en 2008, n'est toujours pas opérationnel. Récemment réactivé par les autorités, le comité a adopté un manuel de procédures relatives à la dette (repère structurel) lors de sa première réunion, le 28 mai 2019. La mise en œuvre des recommandations du manuel garantira une meilleure coordination et un meilleur suivi des activités de gestion de la dette publique.

**Tableau 1. République du Congo : Dette publique brute par créanciers, 2015–19**

	2015			2016			2017			2018			Septembre 2019		
	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB
<b>Dette publique totale</b>	<b>5205</b>	<b>8631</b>	<b>102.9</b>	<b>5473</b>	<b>8796</b>	<b>118.6</b>	<b>6097</b>	<b>11001</b>	<b>117.5</b>	<b>5689</b>	<b>9873</b>	<b>87.8</b>	<b>5747</b>	<b>9539</b>	<b>87.8</b>
<b>Dette extérieure</b>	<b>4154</b>	<b>6888</b>	<b>82.1</b>	<b>4219</b>	<b>6781</b>	<b>91.4</b>	<b>4152</b>	<b>7492</b>	<b>80.0</b>	<b>3970</b>	<b>6890</b>	<b>61.3</b>	<b>4080</b>	<b>6773</b>	<b>62.4</b>
<i>dont : arriérés</i>	<i>378</i>	<i>627</i>	<i>7.5</i>	<i>436</i>	<i>701</i>	<i>9.4</i>	<i>453</i>	<i>817</i>	<i>8.7</i>	<i>520</i>	<i>902</i>	<i>8.0</i>	<i>1364</i>	<i>2264</i>	<i>20.8</i>
Créanciers multilatéraux et autres	115	190	2.3	140	225	3.0	154	278	3.0	207	360	3.2	244	405	3.7
FMI	7	12	0.1	5	8	0.1	4	6	0.1	2.4	4	0.0	1.5	2	0.0
IDA/BIRD	66	109	1.3	76	121	1.6	76	137	1.5	109	189	1.7	123	205	1.9
BAfD	13	22	0.3	9	14	0.2	29	52	0.6	49	84	0.7	72	119	1.1
FIDA	11	18	0.2	11	17	0.2	13	23	0.2	12	21	0.2	13	21	0.2
Autres	17	29	0.6	39	63	1.1	33	59	0.6	35	61	0.5	34	57	0.5
Bilatéraux officiels	1768	2932	35.0	1941	3120	42.1	1973	3559	38.0	1816	3152	28.0	1791	2973	27.4
Club de Paris	111	185	2.2	132	212	2.9	247	445	4.8	196	340	3.0	214	355	3.3
Brésil	32	53	0.6	34	55	0.7	29	52	0.6	30	52	0.5	31	52	0.5
Belgique	0	0	0.0	35	56	0.8	85	154	1.6	78	135	1.2	91	151	1.4
France	79	132	1.6	63	101	1.4	52	94	1.0	64	110	1.0	66	109	1.0
Russie							74	133	1.4	18	31	0.3	19	31	0.3
Suisse							7	12	0.1	7	12	0.1	7	11	0.1
Hors Club de Paris	1657	2747	32.8	1809	2907	39.2	1726	3114	33.3	1620	2812	25.0	1577	2618	24.1
Chine	1497	2483	29.6	1526	2452	33.1	1434	2588	27.6	1387	2408	21.4	1333	2213	20.4
Inde	31	52	0.6	37	59	0.8	47	84	0.9	53	92	0.8	57	94	0.9
Koweït	33	55	0.7	34	54	0.7	30	55	0.6	32	55	0.5	33	55	0.5
Turquie	0	0	0.0	116	186	2.5	116	209	2.2	45	79	0.7	47	77	0.7
Arriérés antérieurs à l'initiative PPTE (non restructurés)	95	158	1.9	97	155	2.1	99	179	1.9	103	179	1.6	107	178	1.6
Créanciers privés	2271	3765	44.9	2138	3437	46.3	2026	3655	39.0	1946	3378	30.1	2045	3395	31.3
Créances liées aux achats anticipés de pétrole	1484	2461	29.4	1361	2187	29.5	1190	2148	22.9	1061	1841	16.4	1184	1966	18.1
Glencore	530	879	10.5	514	827	11.1	447	806	8.6	385	668	5.9	441	732	6.7
Trafigura	804	1332	15.9	691	1110	15.0	605	1092	11.7	533	925	8.2	582	966	8.9
Orion	151	250	3.0	156	250	3.4	139	250	2.7	143	248	2.2	161	268	2.5
Afreximbank	0	0	0.0	0	0	0.0	194	350	3.7	164	284	2.5	123	205	1.9
Fournisseurs	293	486	5.8	291	467	6.3	231	417	4.5	232	402	3.6	231	383	3.5
<b>Dette intérieure</b>	<b>1051</b>	<b>1744</b>	<b>20.8</b>	<b>1253</b>	<b>2015</b>	<b>27.2</b>	<b>1944</b>	<b>3509</b>	<b>37.5</b>	<b>1719</b>	<b>2984</b>	<b>26.5</b>	<b>1667</b>	<b>2767</b>	<b>25.5</b>
Avances statutaires de la BEAC	572	949	11.3	572	920	12.4	572	1033	11.0	572	993	8.8	572	950	8.7
Obligations intérieures				184	295	4.0	198	358	3.8	160	278	2.5	157	261	2.4
Arriérés vérifiés à la CCA	185	307	3.7	185	298	4.0	235	424	4.5	361	627	5.6	361	599	5.5
Arriérés non vérifiés ou partiellement vérifiés							747	1349	14.4	626	1086	9.7	577	957	8.8
<b>Pour mémoire :</b>															
Créance supplémentaire envers				486	782	10.5	486	878	9.4	486	844	7.5	486	807	7.4
Créances rejetées <sup>1</sup>							826	1490	15.9	415	720	6.4	415	689	6.3

Sources : Autorités congolaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Créances associées à des projets d'infrastructure rejetés par les autorités après une revue administrative.

Tableau 2. République du Congo : Situation des arriérés extérieurs fin septembre 2019

	Stock à fin 2015	Nouveau x arriérés en 2016	Stock à fin 2016	Nouveaux arriérés en 2017	Stock à fin 2017	Nouveau x arriérés en 2018	Stock à fin 2018	Stock en septembre 2019			Septembre 2019 (hors arriérés non restructurés antérieurs à l'initiative PPTE)		
	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB	Milliards de FCFA	Millions de dollars	% du PIB
<b>Total</b>	<b>377,9</b>	<b>58,0</b>	<b>436,0</b>	<b>17,0</b>	<b>453,0</b>	<b>66,9</b>	<b>520</b>	<b>1363,9</b>	<b>2264,1</b>	<b>20,8</b>	<b>1066,5</b>	<b>1770,4</b>	<b>16,3</b>
Créanciers multilatéraux et autres	0,0	4,8	4,8	-0,6	4,2	2,6	6,8	8,0	13,3	0,1	8,0	13,3	0,1
FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banque mondiale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FIDA	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BAfD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	4,8	4,8	-0,8	4,0	2,8	6,8	8,0	13,3	0,1	8,0	13,3	0,1
Bilatérale	95,5	13,5	109,0	23,2	132,2	-0,3	131,9	169,1	280,7	2,6	109,0	180,9	1,7
Club de Paris	0,0	11,5	11,5	19,1	30,6	29,7	60,3	90,1	149,6	1,4	90,1	149,6	1,4
Brésil	0,0	8,4	8,4	7,2	15,6	8,4	24,0	31,4	52,0	0,5	31,4	52,0	0,5
Belgique	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	1,4	2,4	9,8	16,3	0,1	9,8	16,3	0,150
France	0,0	3,0	3,0	4,0	7,1	20,0	27,1	42,2	70,0	0,6	42,2	70,0	0,6
Suisse	0,0	0,0	0,0	6,8	6,8	0,0	6,8	6,8	11,3	0,1	6,8	11,3	0,1
Russie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hors Club de Paris	95,5	2,1	97,5	4,1	101,6	-30,0	71,6	79,0	131,1	1,2	18,9	31,3	0,3
Émirats arabes unis 1/	11,6	1,2	12,9	-0,8	12,0	0,6	12,7	13,3	22,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Angola 1/	34,5	0,0	34,5	5,7	40,2	1,2	41,5	43,6	72,4	0,7	0,0	0,0	0,0
Chine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inde	0,0	0,8	0,8	1,7	2,4	3,8	6,2	9,4	15,6	0,1	9,4	15,6	0,1
Koweït	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Arabie saoudite 1/	46,2	0,0	46,2	-2,6	43,6	-42,9	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	6,0	9,4	15,6	0,1	9,4	15,6	0,1
Dettes de la poste 1/	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	0,0	3,1	3,1	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Créanciers privés	282,5	39,7	322,1	-5,6	316,5	64,6	381,2	1186,5	1969,7	18,1	949,4	1576,1	14,5
CMEC et entreprises chinoises 2/	0,0	36,2	36,2	28,0	64,2	-63,8	0,4	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0
Euro-obligation (Club de Londres)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Afeximbank	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4	0,6	0,0	0,4	0,6	0,0
Négociants en pétrole	0,0	0,0	0,0	22,4	22,4	126,5	148,9	944,0	1567,0	14,4	944,0	1567,0	14,4
Glencore	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7	55,3	58,0	324,4	538,5	5,0	324,4	538,5	5,0
Trafigura	0,0	0,0	0,0	19,8	19,8	-0,4	19,4	581,9	965,9	8,9	581,9	965,9	8,9
Orion	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	71,6	71,6	37,7	62,5	0,6	37,7	62,5	0,6
Fournisseurs 3/	282,5	3,4	285,9	-56,0	229,9	1,7	231,6	230,6	382,8	3,5	4,9	8,1	0,1

Sources : Autorités congolaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Les stocks fin 2015 sont des arriérés pré-PPTE non restructurés.

<sup>2</sup> China Machinery Engineering Corporation, auparavant classifié en tant que dette bilatérale officielle.

<sup>3</sup> Englobe les dettes faisant l'objet de contentieux (créances pré-PPTE).

## B. Perspectives macroéconomiques

### 5. L'encadré 1 résume les principales hypothèses pour les grandes variables

**macroéconomiques dans le scénario étayant l'AVD.** Le scénario de référence part du principe que les autorités continueront de rééquilibrer leur budget à moyen terme afin d'en rétablir la viabilité à long terme et de favoriser la constitution de réserves de change à l'échelle régionale, conformément au programme en cours appuyé par le FMI. Selon les budgets 2019 et 2020, et les prévisions budgétaires à moyen terme, un ajustement du solde budgétaire primaire hors pétrole d'environ 10 % du PIB non pétrolier est prévu pour la période 2019–23, ce qui aiderait à reconstituer les amortisseurs budgétaires et extérieurs. Les décaissements extérieurs à moyen terme correspondent au financement du programme et la diminution des décaissements au-delà de la période du programme s'explique par l'engagement pris par les autorités de maintenir leur prudence s'agissant des emprunts extérieurs (Tableau 2 du texte). Le scénario de référence table sur le fait que la République du Congo continuera à obtenir des financements extérieurs à des conditions concessionnelles, comme dans l'AVD de juin 2019. L'élément de don augmente progressivement et s'établit à 41 % en moyenne sur la période 2024–28, en partant de l'hypothèse que l'essentiel des nouveaux financements seront fournis à des conditions

concessionnelles<sup>11</sup>. Après 2028, nous prévoyons que les nouveaux décaissements deviendront moins concessionnels, ramenant l'élément de don à environ 25 % sur la période 2028–39. L'expansion plus lente que prévu de la production de pétrole en raison de problèmes techniques temporaires sur un site a entraîné une révision à la baisse de la croissance du PIB réel projetée pour 2019 par rapport à la précédente AVD de 2019. Toutefois, la production de pétrole devrait toujours atteindre son niveau maximal, à 140 millions de barils, en 2020, après la résolution de ces problèmes temporaires, si bien que le taux de croissance réelle projeté pour 2020 est supérieur à celui figurant dans la précédente AVD de 2019.

## **6. Les outils de réalisme laissent apparaître que les prévisions sont sujettes à certains aléas.**

L'outil de réalisme mettant en relation l'ajustement budgétaire et la croissance indique que la trajectoire de croissance pourrait être optimiste compte tenu du rééquilibrage prévu. Les services du FMI jugent la prévision de croissance réaliste car elle est principalement guidée par les évolutions du secteur pétrolier. La reprise prévue au cours des années à venir dans le scénario de référence tient également compte du renforcement du cadre politique, associé à une amélioration de la situation budgétaire (grâce à l'ajustement et à la restructuration de la dette), et de l'impact positif du remboursement des arriérés intérieurs sur le secteur privé. Toutefois, les retards enregistrés dans le processus de restructuration de la dette commerciale seraient à l'origine de doutes quant à la viabilité de la dette de la République du Congo, et auraient un impact négatif sur la confiance et l'investissement. S'agissant des déterminants de la dette, il est prévu que le composant résiduel apporte une forte contribution aux flux générateurs d'endettement au cours des cinq prochaines années (Graphique 3). La contribution d'autres déterminants de la dette reste globalement inchangée dans les données rétrospectives et prévisionnelles, à l'exception de ceux affectés par la baisse des prix du pétrole et la récession qu'elle entraîne<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> La Chine apporte depuis longtemps l'essentiel du financement extérieur de la République du Congo. Ce financement est aussi fortement concessionnel (48 % d'élément de don). L'augmentation de l'élément de don après la période du programme reflète notre hypothèse selon laquelle la Chine restera le créancier principal.

<sup>12</sup> La chute des cours internationaux du pétrole et la récession qu'elle a entraînée ont provoqué une importante dégradation du solde courant de la République du Congo en part du PIB (au-dessous de zéro) en 2015 et 2016. Cela a entraîné une contribution positive du solde courant à l'accumulation de la dette au cours des cinq dernières années (voir Graphique 3). Toutefois, au cours des cinq dernières années, le solde courant moyen est positif dans le scénario de référence, ce qui implique une contribution négative à l'accumulation de la dette. L'évolution de la contribution du PIB réel entre les données rétrospectives et les projections (dans le Graphique 3) est également associée aux effets de la crise dans le ralentissement de la croissance du PIB.

### Encadré 1. Principales hypothèses macroéconomiques

- Secteur non pétrolier** : après trois ans de profonde récession, la croissance non pétrolière devrait passer en territoire positif en 2019 puis accélérer progressivement pour atteindre 4,1 % en 2023, en raison de l'atténuation de l'impact de l'ajustement budgétaire, de la reprise de l'investissement et des effets de la mise en œuvre des réformes structurelles. Au-delà de 2023, la croissance non pétrolière devrait s'établir à 4,4 % en moyenne, soit aux alentours de la moyenne de 4,3 % sur la période 2008–17, tirée par l'agriculture, la sylviculture, le commerce, et le transport et les télécommunications. Les récentes évolutions donnent à penser que le secteur minier peut lui aussi contribuer à la croissance. À court terme, les aléas influant sur la croissance sont de nature baissière, mais à moyen terme, ils sont équilibrés. En effet, les réformes du secteur de la gouvernance et les efforts de diversification économique, notamment l'utilisation de zones économiques spéciales et les améliorations apportées au climat des affaires, devraient soutenir le développement du secteur non pétrolier (voir l'annexe sur l'évaluation du secteur extérieur).
- Production de pétrole et cours** : en 2019, l'expansion de la production de pétrole a été inférieure aux prévisions, en raison de défaillances techniques temporaires sur deux gisements pétroliers. La production annuelle de pétrole devrait atteindre son niveau maximal en 2020 à 140 millions de barils, avant de diminuer progressivement sur la période 2020–38, pour atteindre environ 53 millions de barils en 2039, en l'absence de découvertes de nouveaux gisements. Malgré leur récente augmentation, les cours internationaux du pétrole restent bien au-dessous de leurs niveaux maximaux de 2013 et ils devraient augmenter progressivement à moyen terme pour atteindre environ 70 dollars le baril d'ici à 2035. Même si les projections des cours du pétrole à long terme sont supérieures aux prix à moyen terme, la viabilité de la dette ne serait pas affectée outre mesure si les prix du pétrole venaient à être inférieurs aux prévisions sur le long terme. La contribution du pétrole au PIB global ainsi que les exportations et les recettes devraient diminuer au cours des 20 prochaines années, alors que les prévisions relatives aux indicateurs d'endettement sont suffisamment au-dessous des seuils correspondants à long terme (à savoir jusqu'à 2035).
- Inflation** : l'inflation globale est restée modérée à 1,8 % (en glissement annuel) fin octobre 2019 et elle devrait toujours se situer aux alentours de 2 % en fin d'année. Elle devrait augmenter progressivement jusqu'à atteindre 3 % en 2024 et rester proche de 3 % à long terme, en conformité avec le critère de convergence de la CEMAC imposant un plafond à 3 %.
- Solde courant** : le solde courant en 2019 a été révisé à la hausse depuis la dernière AVD de 2019 en raison d'une croissance de exportations de produits miniers et d'autres biens non pétroliers supérieure aux prévisions, et d'une réduction des importations liées au pétrole. Compte tenu du rééquilibrage budgétaire et de l'augmentation de la production de pétrole, le solde courant devrait rester excédentaire sur la période 2020–21, avant de redevenir progressivement déficitaire d'environ 2,5 % sur la période 2022–24, sous l'effet de la baisse de la production et de la reprise des importations liée au rebond du secteur non pétrolier. Le déficit courant devrait atteindre 12 % en moyenne sur la période 2025–39, sous l'effet de la baisse projetée de la production pétrolière à long terme, qui n'est qu'en partie compensée par la croissance des exportations non pétrolières entraînée par les efforts de diversification.
- Solde primaire** : dans le scénario de référence, les autorités procèdent à un rééquilibrage budgétaire destiné à traiter les déséquilibres macroéconomiques actuels. Le solde primaire devrait rester excédentaire à compter de 2019 grâce à l'amélioration des recettes et à la maîtrise des dépenses.

**Tableau 2 du texte. République du Congo : Comparaison des hypothèses entre l'AVD actuelle et l'AVD précédente de 2019**

	2019	2020	2021	2027	2035
<b>Décaissements des nouveaux emprunts (en milliards de FCFA)</b>					
AVD actuelle	443	507	385	119	148
AVD 2019	484	525	360	118	147
<b>Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en points de pourcentage)</b>					
AVD actuelle	30.7	30.1	32.1	41.3	25.4
AVD 2019	30.3	28.9	33.0	41.4	25.4
<b>Solde primaire (en pourcentage du PIB)</b>					
AVD actuelle	10.6	9.9	9.4	5.9	2.9
AVD 2019	9.3	9.2	9.0	5.6	2.6
<b>Croissance du PIB réel (en pourcentage)</b>					
AVD actuelle	2.2	4.6	1.9	1.8	3.4
AVD 2019	5.4	1.6	1.9	1.9	3.4
<b>Solde courant (en pourcentage du PIB)</b>					
AVD actuelle	7.9	5.8	1.2	-6.6	-15.2
AVD 2019	5.6	5.1	1.6	-5.4	-14.9
<b>Prix du pétrole (en dollars le baril)</b>					
AVD actuelle	61.8	57.9	55.3	59.2	69.4
AVD 2019	59.2	59.0	58.1	62.4	73.1

Sources : Autorités congolaises, et calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

## C. Classement du pays et élaboration des tests de résistance

**7. Selon l'indice composite (IC) basé sur les données des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), la capacité d'endettement de la République du Congo est jugée « faible ».** La méthodologie s'appuie sur un indicateur composite (IC) basé sur les informations du score EPIN (2018), les conditions extérieures telles que reflétées par la croissance économique mondiale et les facteurs spécifiques aux pays, comme la couverture des importations par les réserves. Le faible score de la République du Congo à l'IC indique une faible capacité d'endettement, qui s'explique

principalement par son faible score EPIN et le bas niveau de ses réserves de change (Tableau 3). Le score IC est similaire à celui de la précédente AVD de 2019, qui était basé sur les données des PEM d'avril 2019.

**8. La République du Congo doit envisager des chocs sur les produits de base et le financement de marché.** Dans la mesure où les exportations de pétrole représentent plus de 80 % des exportations congolaises, le test de résistance adapté sur les prix des produits de base est déclenché. De la même manière, la République du Congo étant détentrice d'une euro-obligation (émise dans le contexte de la restructuration de la dette des PPTE), le module « financement de marché » est également activé.

**Tableau 3. République du Congo : Score à l'indicateur composite (IC)**

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes de la note de l'IC — (A*B) = (C)	Contribution des composantes
ÉPIN	0.385	2.779	1.07	43%
Taux de croissance réel (en %)	2.719	1.644	0.04	2%
Couverture des importations par les réserves (en %)	4.052	31.303	1.27	51%
Couverture des importations par les réserves <sup>2</sup> (en %)	-3.990	9.799	-0.39	-16%
Envois de fonds (en %)	2.022	0.000	0.00	0%
Croissance économique mondiale (en %)	13.520	3.499	0.47	19%
<b>Note de l'IC</b>			<b>2.47</b>	<b>100%</b>
<b>Note de l'IC</b>			<b>Faible</b>	
<b>Capacité d'endettement</b>			<b>Faible</b>	

Final	Classification sur la base de l'édition actuelle	Classification sur la base de l'édition précédente	Classification sur la base des deux éditions précédentes
Faible	Faible 2.47	Faible 2.49	Faible 2.50

APPLICABLE	
<b>Seuils d'endettement EXTÉRIEUR</b>	
VA de la dette en % ... des exportations du PIB	140 30
Service de la dette en % ... des exportations des recettes	10 14

APPLICABLE	
<b>Repère dette publique TOTALE</b>	
VA du total de la dette publique en % du PIB	35

Source : calculs des services du FMI. La valeur limite de l'IC pour la capacité d'endettement à moyen terme est 2,69.

# ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

## A. Analyse de viabilité de la dette extérieure

**9. Le scénario de référence laisse apparaître des dépassements prolongés du ratio VA de la dette/PIB par rapport aux seuils indicatifs de la République du Congo (Graphique 1).** Le ratio VA de la dette extérieure/PIB se situe actuellement aux alentours de 52 % et il devrait baisser progressivement, tout en restant au-dessus du seuil indicatif de 30 % sur les dix prochaines années, ce seuil n'étant atteint qu'en 2031. Par conséquent, même si le ratio VA de la dette/PIB baisse progressivement, à condition que le rééquilibrage budgétaire soit réalisé conformément aux prévisions, la restructuration de la dette commerciale restera nécessaire pour porter la dette à des niveaux viables d'ici à 2023 (conformément au programme actuel appuyé par le FMI). Le ratio service de la dette/recettes est actuellement au-dessus du seuil indicatif de 14 % mais les prévisions indiquent qu'il passera au-dessous de 14 % en 2023 et restera au-dessous de ce niveau par la suite. De même, le ratio service de la dette/exportations est actuellement au-dessus de son seuil indicatif de 10 %, mais il devrait passer au-dessous des 10 % d'ici à 2021 et rester au-dessous du seuil au cours des 10 années suivantes. Le ratio VA de la dette/exportations devrait rester stable aux alentours de 60 % au cours de la prochaine décennie, soit au-dessous du seuil de 140 %. Le Tableau 3 du texte indique les variations des prévisions de référence pour les indicateurs d'endettement entre l'AVD actuelle et l'AVD précédente de 2019, qui sont globalement minimales<sup>13</sup>.

**10. Tous les indicateurs de la dette publique extérieure dépassent largement leurs seuils indicatifs dans les scénarios des tests de résistance (Graphique 1).** Les tests normalisés examinent les implications de différents chocs sur la dette et le service de la dette, sur la base de la volatilité rétrospective des indicateurs économiques du pays. Ces tests laissent apparaître de fortes hausses des indicateurs d'endettement dans tous les cas. Le test de résistance impliquant un choc sur les exportations est le plus extrême pour la plupart des indicateurs, ce qui tient à la forte dépendance de la République du Congo vis-à-vis des exportations de pétrole. Une baisse des exportations jusqu'à un niveau équivalant à un écart-type 1 au-dessous de leur moyenne historique sur les deuxième et troisième années de la période de projection entraînerait une augmentation du ratio VA de la dette/exportations au-dessus de 210 % à son maximum, le ratio VA de la dette/PIB se portant quant à lui au-dessus de 95 %. Dans ce test de résistance, le ratio service de la dette/exportations baisserait encore au-dessous du seuil de 10 % jusqu'à 2023 mais le dépasserait ensuite après 2025. Pour le ratio service de la dette/recettes, c'est une dépréciation ponctuelle qui exerce le plus fort impact. Avec ce choc, le ratio baisserait au-dessous de son seuil indicatif de 14 % après 2023. Le choc portant sur les prix des produits de base, déclenché en raison de la dépendance de la République du Congo vis-à-vis des exportations de pétrole, entraîne lui aussi des dépassements prolongés des indicateurs d'endettement (ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations). Par ailleurs, même si le module reproduisant le risque relatif au financement de marché indique un risque modéré d'augmentation des pressions sur la liquidité, la petite taille de

<sup>13</sup> Toutes les valeurs de la VA de la dette (voir Tableau 3 du texte), y compris pour 2019, sont basées sur des projections.



l'euro-obligation en souffrance (moins de 3 % du PIB) implique qu'une accentuation de la tension sur le marché n'aurait pas un impact suffisant pour porter les indicateurs d'endettement au-dessus de leurs seuils respectifs alors qu'ils sont bas en temps normaux (Graphique 5).

**11. La République du Congo est classée « en situation de surendettement » en raison de l'accumulation d'arriérés extérieurs considérables.** Les arriérés extérieurs, qui avoisinent 21 % du PIB, ont augmenté ces dernières années. Outre les arriérés envers les négociants de pétrole, avec lesquels les autorités sont en cours de négociation pour restructurer leurs dettes, la République du Congo a également accumulé des arriérés extérieurs envers plusieurs prêteurs officiels. Il serait nécessaire de procéder à l'apurement des arriérés extérieurs (grâce à l'apurement des arriérés extérieurs officiels post-PPTE et dans le cadre de la restructuration de la dette, pour la dette commerciale extérieure) afin de mettre fin à l'épisode en cours de surendettement.

**Tableau 3 du texte. République du Congo : Comparaison des indicateurs de la dette extérieure CGE, scénario de référence**

	2019	2020	2021	2027	2035
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>					
AVD actuelle	51.5	47.2	46.0	35.3	22.4
AVD 2019	51.6	48.4	46.2	36.2	22.7
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>					
AVD actuelle	63.3	58.7	59.3	56.9	56.4
AVD 2019	62.2	59.6	58.7	61.0	60.4
<b>Ratio service de la dette/exportations</b>					
AVD actuelle	14.4	12.6	9.6	6.3	4.9
AVD 2019	13.9	12.5	9.3	6.6	5.4
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>					
AVD actuelle	37.3	32.3	23.1	10.6	4.9
AVD 2019	37.4	32.0	22.8	10.7	5.1

Sources : Autorités congolaises, et calculs et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

## B. Analyse de viabilité de la dette publique

**12. La République du Congo est en situation de surendettement : une analyse de la dette publique globale du pays laisse apparaître un accroissement de la vulnérabilité liée à la dette** (Graphique 2). Outre l'existence d'un surendettement extérieur, le niveau élevé des arriérés intérieurs confirme le surendettement. De plus, une analyse de l'évolution projetée des indicateurs d'endettement laisse apparaître une aggravation de la vulnérabilité liée à la dette publique. Dans le

scénario de référence, le ratio VA de la dette contractée ou garantie par l'État/PIB (qui englobe les arriérés intérieurs et le financement direct par la BEAC) est largement au-dessus du niveau de référence associé à la forte vulnérabilité liée à la dette publique pour les pays présentant une faible capacité d'endettement, et ce durant toute la période allant de 2019 à 2029. Cette évaluation est confirmée par des tests de résistance. Le test de résistance reproduisant un choc sur le solde primaire est le plus extrême pour les deux indicateurs basés sur la VA de la dette publique, ce qui souligne la nécessité de procéder à un important ajustement budgétaire sur le moyen terme. Le choc le plus extrême pour le ratio service de la dette/recettes est le choc sur les cours des produits de base, qui vient d'être introduit, ce qui est logique compte tenu de la dépendance de la République du Congo envers les recettes pétrolières.

## CONCLUSION

**13. Les services du FMI estiment que la République du Congo est en situation de surendettement global et extérieur.** Le risque global de surendettement est la conséquence de la situation de surendettement extérieur provoquée par les arriérés extérieurs et de l'accumulation d'arriérés intérieurs. Par ailleurs, le niveau d'endettement de la République du Congo n'est pas viable en raison des dépassements de seuil prolongés pour le ratio VA de la dette/PIB dans le scénario de référence, malgré l'ajustement budgétaire vigoureux qui est supposé à l'avenir, et de dépassements des seuils à moyen terme pour tous les indicateurs d'endettement dans les tests de résistance. Le classement de la viabilité de la dette reste inchangé par rapport à la précédente AVD de 2019. Les autorités se sont engagées à ne pas contracter de nouveaux emprunts non concessionnels tant que les finances publiques n'ont pas incontestablement retrouvé un niveau viable, ou tant que le pays reste en situation de surendettement ou présente toujours un risque élevé de surendettement. Les autorités s'engagent également à rembourser les arriérés bilatéraux extérieurs dus à des créanciers officiels et à restructurer la dette commerciale extérieure, en particulier la dette envers des négociants de pétrole.

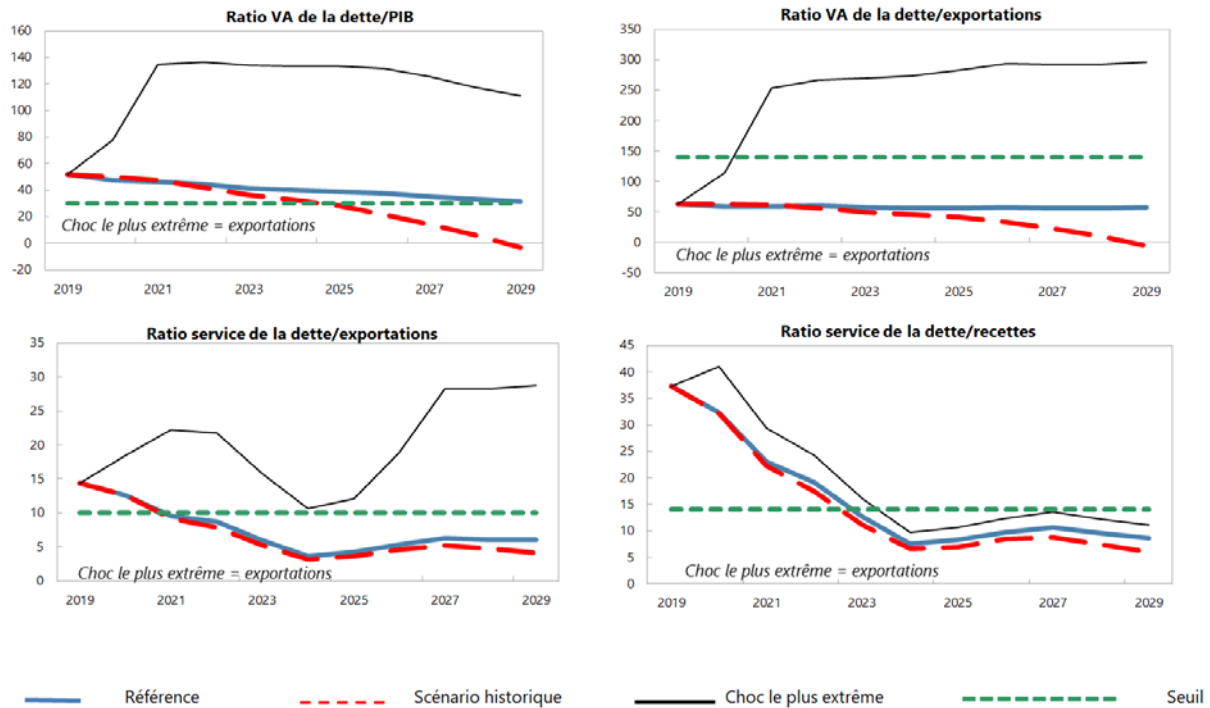
**14. À moyen terme, il est essentiel d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la diversification économique pour renforcer la résilience aux chocs exogènes.** Du fait de la grande dépendance de la République du Congo envers le pétrole, la plus forte sensibilité de ses ratios d'endettement est liée à des variations de ses exportations de pétrole. Compte tenu de la forte concentration du secteur et de la vulnérabilité de l'économie aux baisses des cours du pétrole, l'élargissement de la base économique grâce au développement du secteur non pétrolier réduirait la volatilité des exportations et renforcerait la capacité d'endettement de l'économie congolaise. À cet égard, l'amélioration du climat des affaires, avec l'assistance de la Banque mondiale, devrait renforcer la compétitivité et stimuler la croissance, tandis que les projets de développement des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme suivant les dispositions du Plan de développement national devraient contribuer à diversifier la base d'exportations. Les efforts de diversification sont évoqués plus en détail dans l'annexe du rapport des services du FMI consacrée à l'évaluation du secteur extérieur.

**15. Il reste nécessaire de renforcer la gestion de la dette publique et des actifs, et il est essentiel de développer les capacités pour améliorer l'efficacité des institutions chargées des politiques de finances publiques et d'endettement.** Le récent rapport technique du FMI sur la

gestion de la dette publique a mis en évidence la nécessité i) de renforcer le cadre juridique et institutionnel afin de couvrir l'ensemble du processus d'émission et de gestion de la dette en redynamisant le Comité national de la dette publique (CNDP) et en clarifiant sa mission ; ii) d'élaborer une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et d'améliorer la transparence de la gestion de la dette ; iii) d'introduire un cadre officiel régissant la gestion des flux du trésorerie de l'État ; et iv) de renforcer les capacités analytiques des services s'agissant de la gestion de la dette publique. De plus, il est urgent de renforcer l'enregistrement de la dette et la capacité de surveillance, et d'assurer un meilleur suivi de tous les éventuels passifs de l'État, en recueillant des données sur les principales entreprises publiques, les passifs conditionnels et la dette garantie par l'État, qui ne sont actuellement pas couverts par les statistiques officielles d'endettement et l'AVD. Conformément aux recommandations des missions d'assistance technique du département des marchés monétaires et de capitaux, les autorités doivent poursuivre l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette, l'annexer à la loi de finances et renforcer la gestion de trésorerie.

**16. Les autorités souscrivent à l'évaluation des services du FMI, à savoir que la République du Congo se trouve en situation de surendettement et que la dette atteint un niveau intenable.** Elles s'engagent à faire preuve de prudence dans leurs politiques budgétaire et d'endettement, et elles appliquent également leur stratégie de restructuration de la dette publique, afin d'en rétablir la viabilité. Les autorités indiquent également que les hypothèses macroéconomiques étayant l'AVD, notamment les projections relatives à la production de pétrole, doivent rester suffisamment prudentes, alors que les informations sur les découvertes de nouveaux gisements sont encore en cours d'analyse. Les autorités conviennent que, malgré les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance, l'économie congolaise pourrait bénéficier du développement de nouveaux secteurs, comme l'exploitation minière et l'industrie, à mesure que le Plan de développement national sur cinq ans est mis en œuvre et que l'économie se diversifie.

**Graphique 1. République du Congo : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans différents scénarios, 2019–29**



Adaptation des paramètres par défaut	Volum e		Interactions
<b>Tests adaptés</b>			
Ensemble des passifs cond.	Oui		
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	
Prix des produits de base <sup>2/</sup>	Non	Non	
Financement sur le marché	Non	Non	

Note : « Oui » indique tout changement du volume ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance ; « s.o. » indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut		Personnalisées
<b>Part de la dette marginale</b>			
Dette extérieure MLT CGE	100%		
<b>Modalités de la dette marginale</b>			
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	-2.7%		1.1%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%		5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	25		25
Période de grâce moyenne	5		5

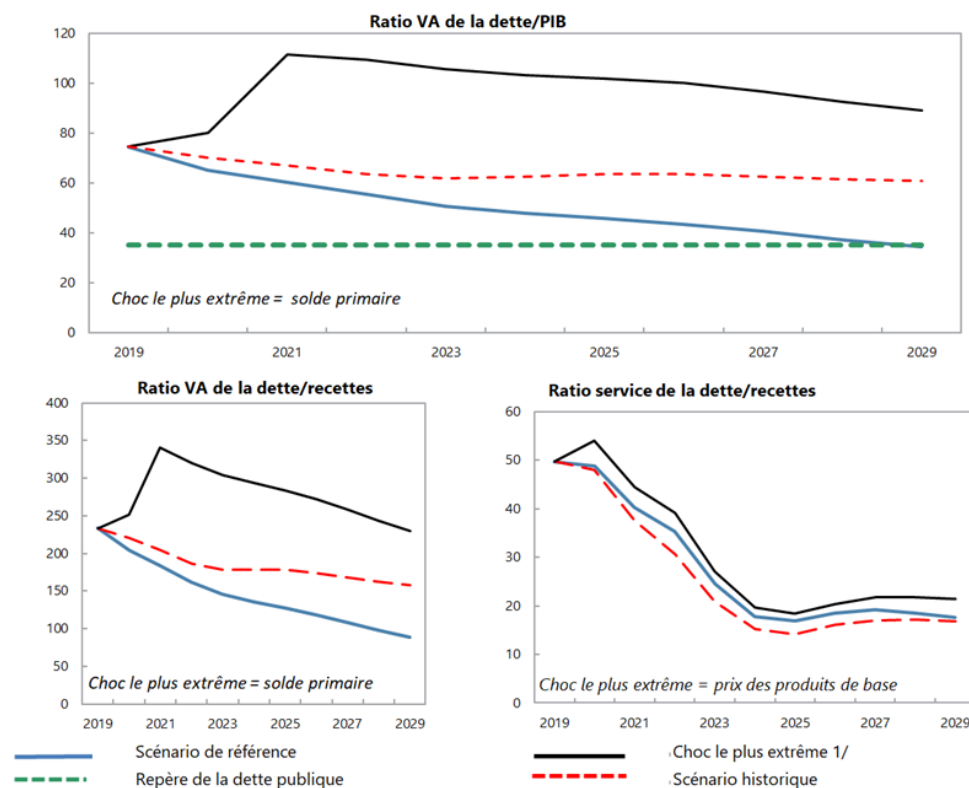
\* Note : Tous les besoins de financement supplémentaires dus aux chocs dans les tests de résistance sont supposés être couverts par une dette extérieure à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'État dans l'AVD extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale se fondent sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en 2029 ou avant. Les tests de résistance avec dépassement exceptionnel des seuils sont eux aussi présentés (le cas échéant), mais ce dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel fait apparaître le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ A magnitude dos choques utilizados para o teste de stress com um choque no preço das matérias-primas assenta nas previsões de preços das matérias-primas preparadas pelo Departamento de Estudos do FMI.

**Graphique 2. République du Congo : Indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, 2019–29**



Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	User defined (Personnalisés)
<b>Part de la dette marginale</b>		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	100%	100%
Dette intérieure à moyen et long terme	0%	0%
Dette intérieure à court terme	330%	0%
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
<b>Dette extérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	-2.7%	1.1%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	25	25
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
<b>Dette intérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	0.0%	0.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
<b>Dette intérieure à court terme</b>		
Taux d'intérêt réel moyen	0.7%	0.7%

\* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

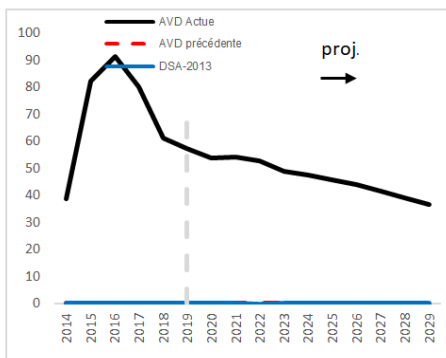
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

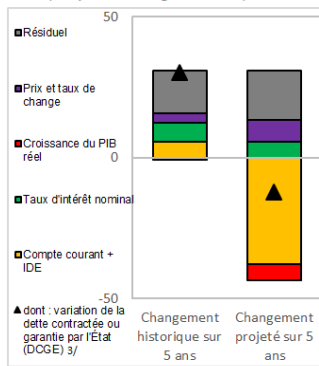
### Graphique 3. République du Congo : Déterminants de la dynamique de la dette — Scénario de référence

#### Dettes extérieures

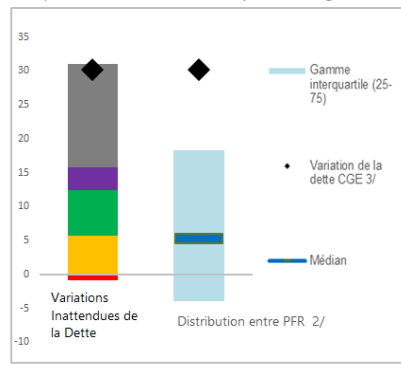
Dettes Extérieures Brut, Nominale (en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement (en pourcentage du PIB)

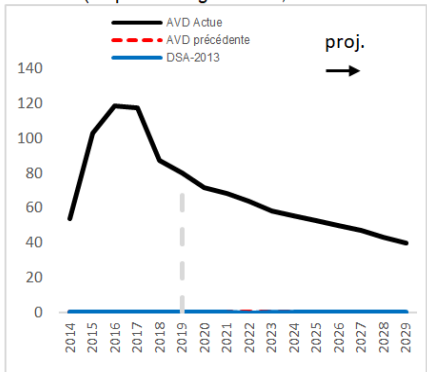


Variations de la Dette Inattendues 1/ (5 dernières années, en pourcentage du PIB)

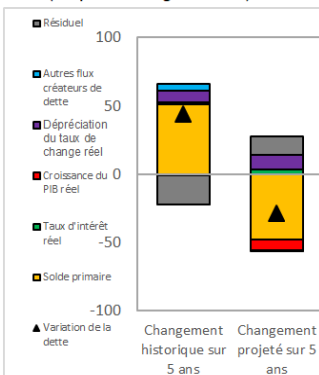


#### Dettes publiques

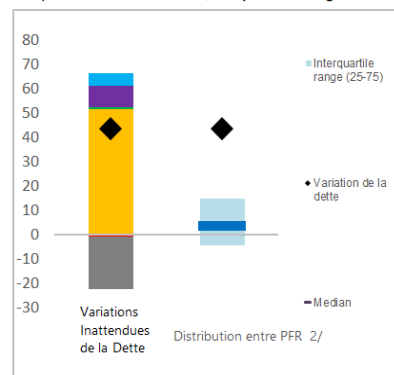
Dettes Publiques Brut, Nominale (en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement (en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues 1/ (5 dernières années, en pourcentage du PIB)



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

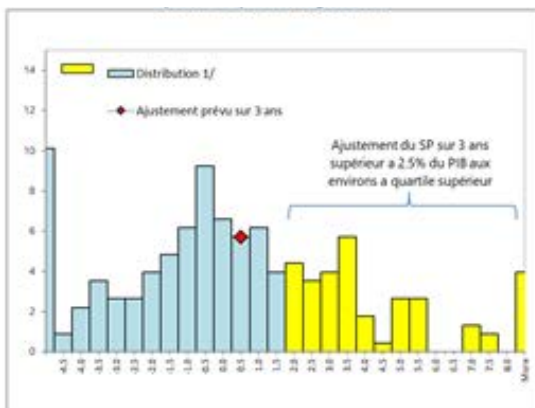
2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

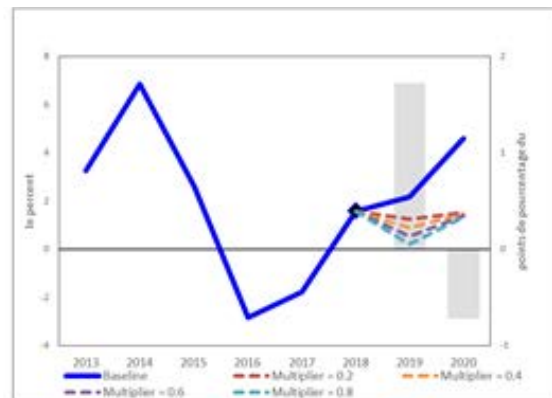
Sources : Autorités congolaises et projections des services du FMI.

### Graphique 4. République du Congo : Outils de réalisme

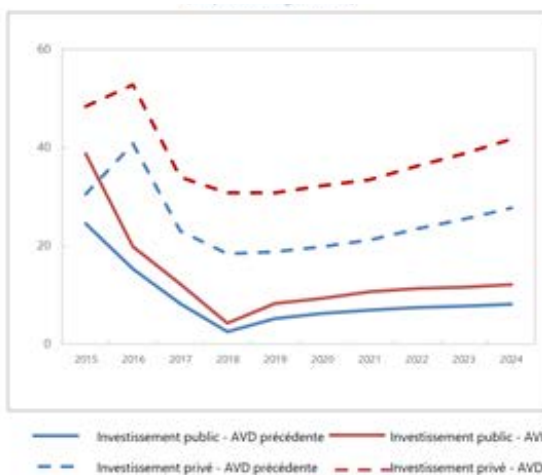
**Ajustement à trois ans du solde primaire**  
(points de pourcentage du PIB)



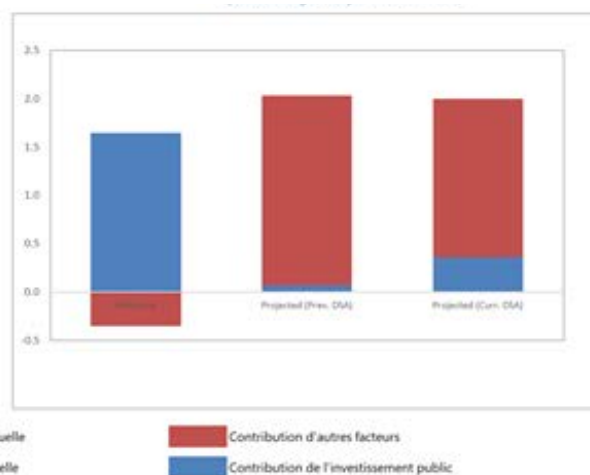
**Ajustement budgétaire et trajectoire de croissance possible<sup>2</sup>**



**Taux des investissements publics et privés<sup>3</sup>**  
(pourcentage du PIB)



**Contribution à la croissance du PIB réel**  
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



Sources : Autorités congolaises et estimations des services du FMI.

1/ Les données couvrent les programmes appuyés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement à trois ans pour le lancement du programme se situe sur l'abscisse et le pourcentage de l'échantillon sur l'ordonnée.

2/ Les barres du graphique illustrent l'ajustement budgétaire annuel projeté (échelle de droite) et les lignes les trajectoires de croissance possibles du PIB réel avec différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

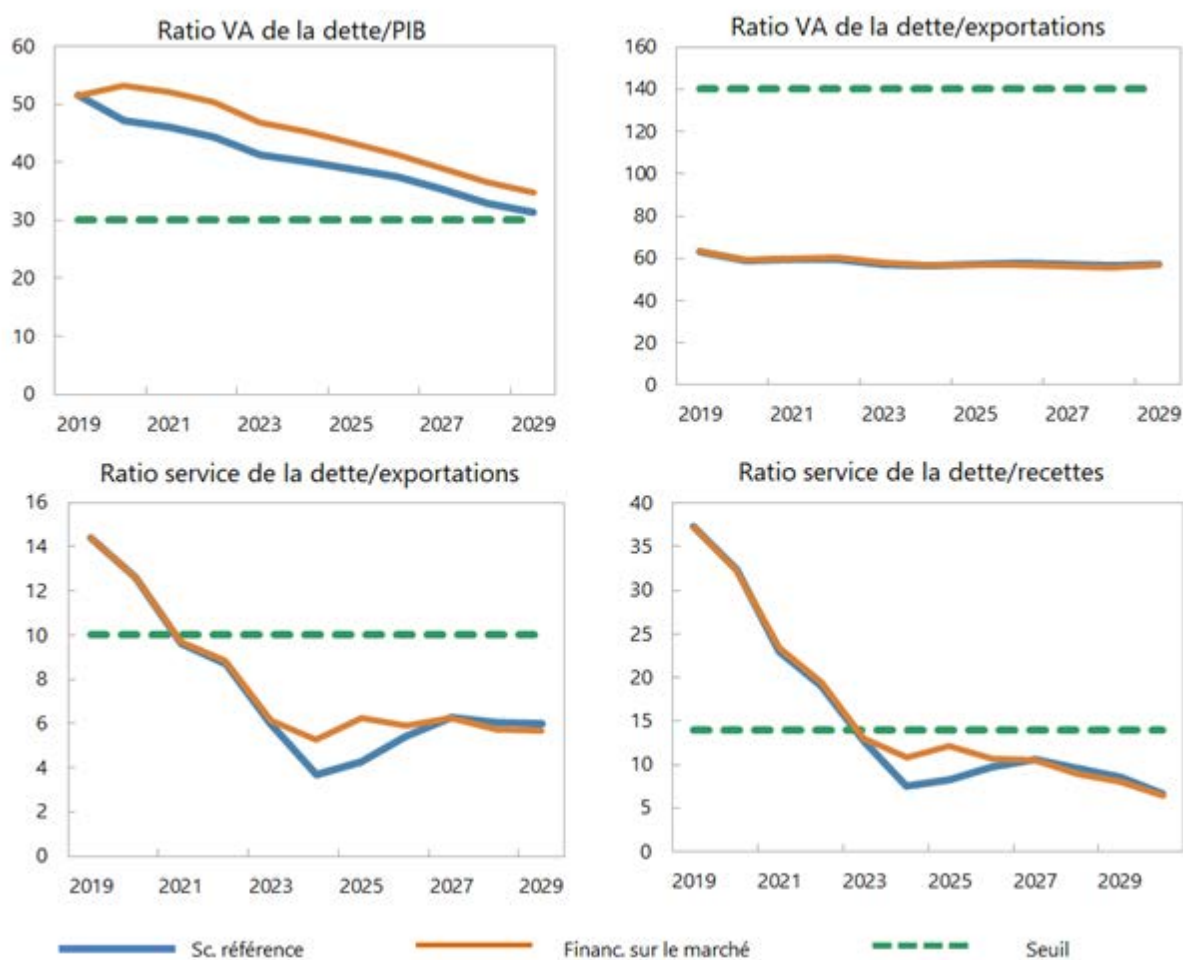
3/ Les variations de l'investissement s'expliquent par un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice des prix utilisée pour convertir l'investissement nominal en investissement à prix constants. Elles ne correspondent pas à une variation des taux d'investissement réels.

**Graphique 5. République du Congo : Indicateurs des risques du financement aux conditions du marché**

	GFN	1/	EMBI	2/
Niveaux de référence	14		570	
Valeurs actuelles	5		1250	
Dépassement	Non		Oui	
Besoins accrus de liquidité potentiels	Moderate			

1/ Besoins de financement bruts maximum (BFB) sur un horizon de projection de référence de trois ans.

2/ Les spreads EMBI correspondent à la valeur maximale de la dernière période de trois mois..



Sources : Autorités congolaises, et estimations et projections des services du FMI.



**Tableau 4. République du Congo : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2016–39**  
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario historique	Projections
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	91.4	80.0	61.3	57.2	53.9	54.0	52.7	49.0	47.4	36.7	19.5	50.8	47.4
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	91.4	80.0	61.3	57.2	53.9	54.0	52.7	49.0	47.4	36.7	19.5	50.8	47.4
Variation de la dette extérieure	9.3	-11.4	-18.7	-4.1	-3.4	0.1	-1.3	-3.7	-1.6	-2.2	-1.3		
<b>Flux générateurs d'endettement net identifiés</b>	34.0	-11.9	-28.9	-13.4	-12.4	-6.4	-2.6	-3.0	-2.3	5.8	10.2	-5.7	-2.8
<b>Déficit extérieur courant hors intérêts</b>	61.1	1.9	-9.1	-9.4	-7.0	-2.4	1.1	1.7	2.3	10.1	16.2	6.6	1.5
Déficit de la balance des biens et services	51.9	-9.2	-22.7	-22.0	-19.4	-14.9	-10.5	-9.5	-8.9	0.7	9.4	-0.3	-9.6
Exportations	59.1	73.0	83.8	81.4	80.4	77.6	74.2	72.2	71.1	54.6	32.6		
Importations	110.9	63.8	61.1	59.3	61.1	62.6	63.6	62.7	62.1	55.3	42.0		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	6.6	5.0	4.0	3.8	3.8	4.0	4.1	4.3	4.4	4.8	4.1	1.4	4.3
<i>dont : officiels</i>	-0.2	-0.5	-0.1	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.7	-0.8		
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	2.6	6.2	9.7	8.8	8.5	8.6	7.4	7.0	6.8	4.6	2.7	5.5	6.7
<b>IDE nets (négatifs = entrées)</b>	-37.6	-3.7	-2.9	-4.1	-4.0	-4.1	-4.6	-4.9	-4.1	-3.9	-5.6	-12.5	-4.1
<b>Dynamique endogène de la dette 2/</b>	10.5	-10.1	-16.8	0.1	-1.3	0.1	1.0	0.1	-0.4	-0.5	-0.4		
Contribution du taux d'intérêt nominal	2.4	1.6	1.9	1.5	1.2	1.1	1.0	0.8	0.7	0.4	0.3		
Contribution de la croissance du PIB réel	2.6	1.4	-1.0	-1.4	-2.5	-1.0	0.0	-0.7	-1.1	-0.9	-0.6		
Contribution des variations de prix et de taux de change	5.5	-13.1	-17.8	...	...	...	...	...	...	...	...		
<b>Résiduel 3/</b>	-24.7	0.6	10.2	9.3	9.0	6.5	1.3	-0.7	0.7	-8.0	-11.5	4.9	0.5
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
<b>Indicateurs de viabilité</b>													
<b>VA de la dette extérieure CGE/PIB</b>	...	...	54.1	51.5	47.2	46.0	44.3	41.2	40.1	31.3	17.8		
<b>VA de la dette extérieure CGE/exportations</b>	...	...	64.5	63.3	58.7	59.3	59.7	57.1	56.4	57.4	54.6		
<b>Ratio service de la dette CGE/exportations</b>	13.1	9.0	8.5	14.4	12.6	9.6	8.7	6.0	3.7	6.0	5.4		
<b>Ratio service de la dette CGE/recettes</b>	23.4	24.0	24.6	37.3	32.3	23.1	19.1	12.6	7.6	8.6	4.3		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	2433.0	424.5	-569.5	-194.1	-109.0	113.5	321.9	131.4	86.0	1236.7	2694.9		
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.8	-1.8	1.6	2.2	4.6	1.9	0.0	1.3	2.3	2.4	3.3	3.4	2.0
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-6.3	16.8	28.5	-6.0	-1.4	-2.4	-2.3	-0.6	0.5	0.4	2.4	0.3	-1.0
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	2.6	2.0	3.1	2.3	2.2	2.1	1.8	1.5	1.4	1.2	1.3	1.4	1.6
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-9.5	41.8	50.0	-6.8	2.0	-4.1	-6.5	-2.0	1.1	-4.0	0.7	6.5	-2.9
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-9.1	-34.1	25.1	-6.8	6.2	1.9	-0.7	-0.8	1.8	1.0	2.4	3.4	0.1
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	30.7	30.1	32.1	36.4	497.0	41.3	25.2	25.6	...	78.0
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	33.2	27.3	29.1	31.5	31.3	32.3	33.7	34.2	34.6	38.1	41.5	38.5	34.7
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	247.6	205.2	312.9	314.4	314.8	301.3	196.4	204.0	211.3	90.7	174.4		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	...	...	...	2.5	2.7	2.3	1.5	0.9	1.2	1.1	1.1	...	1.6
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	...	...	...	34.8	33.7	36.7	47.1	147.1	55.8	47.0	53.9	...	57.3
PIB nominal (milliards de dollars EU)	7,787	8,932	11,664	11,200	11,553	11,489	11,234	11,306	11,616	12,970	21,806		
Croissance du PIB nominal en dollars	-9.0	14.7	30.6	-4.0	3.2	-0.6	-2.2	0.6	2.7	2.8	5.7	3.6	1.0
<b>Pour mémoire :</b>													
<b>VA de la dette extérieure 7/</b>	...	...	54.1	51.5	47.2	46.0	44.3	41.2	40.1	31.3	17.8		
En pourcentage des exportations	...	...	64.5	63.3	58.7	59.3	59.7	57.1	56.4	57.4	54.6		
Ratio service de la dette/exportations	13.1	9.0	8.5	14.4	12.6	9.6	8.7	6.0	3.7	6.0	5.4		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	...	...	606.9	577.1	545.7	528.9	497.6	466.0	465.7	406.4	387.9		
(VAT - VAT-1/PIBt-1 (en pourcentage)	...	...	...	-4.6	-2.8	-1.5	-2.7	-2.8	0.0	-0.8	-0.1		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	51.9	13.3	9.6	-5.3	-3.7	-2.5	2.4	5.4	3.9	12.3	17.5		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à  $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p+g)$  fois le ratio d'endettement de la période précédente, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $p$  = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Sur la base de la résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Oui

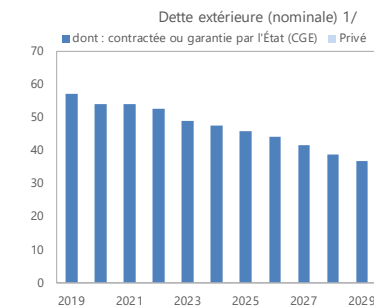
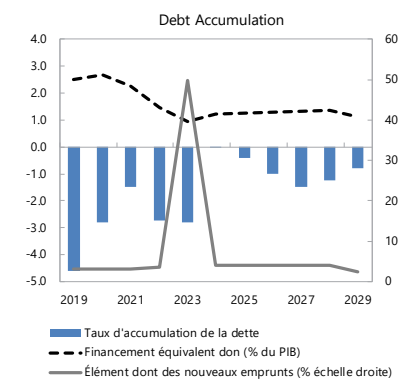


Tableau 5. République du Congo : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2016–39

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Historique	Projections
<b>Dettes du secteur public 1/</b>	118.6	117.5	87.1	79.8	71.8	68.3	64.0	58.4	55.2	40.0	20.4	73.1	57.3
<b>Dont : dette extérieure</b>	91.4	80.0	61.3	57.2	53.9	54.0	52.7	49.0	47.4	36.7	19.5	50.8	47.4
Variation de la dette du secteur public	15.6	-1.1	-30.4	-7.3	-8.0	-3.5	-4.3	-5.6	-3.2	-3.2	-1.4		
<b>Flux générateurs d'endettement recensés</b>	34.3	-13.9	-27.3	-8.6	-11.6	-7.6	-6.4	-7.9	-8.8	-5.2	-3.0	-0.6	-7.5
<b>Déficit primaire</b>	17.8	5.2	-8.9	-10.6	-9.9	-9.4	-9.4	-8.6	-8.2	-4.8	-2.4	0.4	-7.9
Recettes et dons	34.1	27.9	29.2	31.9	31.8	32.7	34.3	34.8	35.2	38.8	42.3	38.9	35.2
<i>dont : dons</i>	0.9	0.6	0.1	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5	0.7	0.8		
Dépenses primaires (hors intérêts)	51.8	33.1	20.3	21.3	21.9	23.4	24.8	26.2	27.0	34.0	39.9	39.3	27.4
<b>Dynamique automatique de la dette</b>	15.5	-19.9	-18.5	2.1	-1.6	2.0	3.0	0.7	-0.6	-0.5	-0.6		
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	6.0	-0.6	-7.9	-1.0	-2.9	-0.5	0.5	-0.7	-1.4	-1.0	-0.5		
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	3.0	-2.7	-6.1	0.9	0.6	0.9	0.6	0.1	-0.1	0.0	0.2		
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	3.0	2.1	-1.8	-1.9	-3.5	-1.4	0.0	-0.8	-1.3	-1.0	-0.7		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	9.4	-19.3	-10.5	...	...	...	...	...	...	...	...		
<b>Autres flux générateurs d'endettement recensés</b>	1.1	0.8	0.0	-0.1	-0.2	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	-0.1
Produit des privatisations (négatif)	1.1	0.8	0.0	-0.1	-0.2	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs conditionnels (par ex., recapitalisation banc.)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement (veuillez préciser)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
<b>Résidu</b>	-18.6	12.8	-3.1	4.4	5.0	6.7	4.6	3.7	6.4	2.6	1.5	1.4	4.6
<b>Indicateurs de viabilité</b>													
<b>Ratio VA de la dette publique/PIB 2/</b>	...	...	81.9	74.4	65.0	60.2	55.5	50.5	47.8	34.6	18.6		
<b>Ratio VA de la dette publique/recettes et dons</b>	...	...	280.9	233.4	204.6	183.8	162.0	145.2	135.9	89.0	43.9		
<b>Ratio service de la dette/recettes et dons 3/</b>	28.6	26.4	30.5	49.7	48.7	40.2	35.2	24.6	17.9	17.6	9.7		
Besoin brut de financement 4/	28.5	13.4	0.0	5.1	5.4	3.5	2.7	-0.1	-1.9	2.0	1.6		
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2.8	-1.8	1.6	2.2	4.6	1.9	0.0	1.3	2.3	2.4	3.3	3.4	2.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (en %)	2.7	2.1	3.0	2.4	2.2	2.1	1.8	1.5	1.4	1.2	1.3	1.4	1.6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en %)	7.7	-10.6	-17.6	2.4	2.6	5.1	4.9	3.4	2.3	6.5	40.0	2.0	4.0
Dépréciation du taux de change réel (en %, + dénote une dépréciation)	11.0	-20.7	-13.3	...	...	...	...	...	...	...	...	5.1	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	-6.1	14.4	22.9	-1.1	-1.1	-3.4	-3.0	-1.0	0.3	0.4	2.4	1.6	-0.7
Croissance des dépenses primaires réelles (corrignée du déflateur du PIB, en %)	-10.9	-37.3	-37.7	7.2	7.5	8.9	6.4	6.6	5.4	6.3	4.2	5.4	6.9
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	2.1	6.3	21.6	-3.3	-1.9	-5.9	-5.1	-3.0	-5.0	-1.6	-1.0	10.0	-3.6
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Couverture de la dette : dette de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés et des administrations locales, plus dette de la sécurité sociale, de la banque centrale, et dette garantie par l'État. La définition de la dette extérieure se fonde sur la résidence.

2/ Le ratio sous-jacent VA de la dette extérieure/PIB dans l'analyse de viabilité de la dette publique diffère de celui utilisé dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure ; cette différence dépend des projections en matière de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal, par définition, à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à court, moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal, par définition, à la somme du déficit primaire, du service de la dette, de l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, et d'autres flux générateurs ou réducteurs de dette.

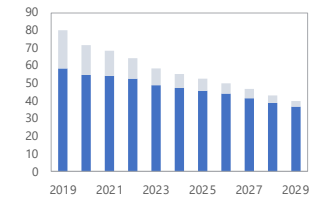
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, tandis que les moyennes des projections portent sur la première année de projection et sur les dix années suivantes.

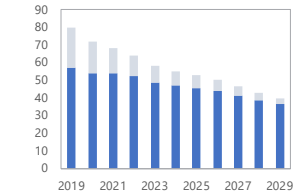
Définition de la dette extérieure/intérieure	Sur la base de la résidence
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères ?	Oui

Dette du secteur public 1/

■ dont : libellée en monnaie locale  
■ dont : libellée en devises



■ dont : détenue par des résidents  
■ dont : détenue par des non-résidents



**Tableau 6. République du Congo : Analyse de sensibilité pour les principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2019–29**  
(pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	52	47	46	44	41	40	39	37	35	33	31
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 2/	52	50	47	42	36	32	28	22	14	6	-3
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	52	51	52	50	46	45	44	42	40	37	35
B2. Solde primaire	52	62	97	98	96	95	95	94	92	88	86
B3. Exportations	52	77	135	137	134	134	134	132	125	118	111
B4. Autres flux 3/	52	58	69	69	66	66	65	64	60	57	54
B5. Dépréciation	52	60	59	57	53	51	50	48	45	42	40
B6. Combinaison de B1-B5	52	69	76	75	73	72	71	69	65	61	58
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	52	62	62	61	59	58	57	56	54	52	51
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	52	52	56	56	54	53	52	49	47	44	44
C4. Financement de marché	52	53	52	50	47	45	43	41	39	36	35
<b>Seuil</b>	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	63	59	59	60	57	56	57	58	57	56	57
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 2/	63	62	61	56	50	45	41	33	23	10	-6
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	63	59	59	60	57	56	57	58	57	56	57
B2. Solde primaire	63	77	125	132	133	134	139	144	147	151	157
B3. Exportations	63	115	253	267	270	273	284	294	293	292	296
B4. Autres flux 3/	63	73	89	93	92	92	95	98	97	97	98
B5. Dépréciation	63	59	60	60	57	57	57	58	57	57	58
B6. Combinaison de B1-B5	63	89	83	123	122	122	126	128	127	127	129
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	63	77	80	82	81	81	83	86	88	89	93
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	63	69	76	79	78	78	79	81	81	81	82
C4. Financement de marché	63	59	60	61	58	57	57	57	56	56	57
<b>Seuil</b>	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
<b>Ratio du service de la dette aux exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	14	13	10	9	6	4	4	5	6	6	6
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 2/	14	13	9	8	5	3	4	5	5	5	4
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	14	13	10	9	6	4	4	5	6	6	6
B2. Solde primaire	14	13	11	12	10	7	8	11	14	14	14
B3. Exportations	14	19	22	22	16	11	12	19	28	28	29
B4. Autres flux 3/	14	13	10	9	7	4	5	7	10	10	10
B5. Dépréciation	14	13	10	9	6	4	4	5	6	6	6
B6. Combinaison de B1-B5	14	15	14	13	9	6	7	11	13	13	13
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	14	13	10	9	6	4	5	6	7	7	7
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	14	14	11	10	7	4	5	7	8	8	8
C4. Financement de marché	14	13	10	9	6	5	6	6	6	6	6
<b>Seuil</b>	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
<b>Ratio du service de la dette aux recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	37	32	23	19	13	8	8	10	11	10	9
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 2/	37	32	22	17	11	7	7	8	9	7	6
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	37	35	26	22	14	9	9	11	12	11	10
B2. Solde primaire	37	32	27	27	20	15	15	20	23	22	20
B3. Exportations	37	40	37	33	23	15	16	23	33	30	28
B4. Autres flux 3/	37	32	24	20	14	9	9	13	16	15	14
B5. Dépréciation	37	41	29	24	16	10	11	12	14	12	11
B6. Combinaison de B1-B5	37	37	29	24	16	10	11	16	18	17	16
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	37	32	24	20	13	8	9	11	11	10	9
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	37	36	26	22	15	9	10	12	14	13	12
C4. Financement de marché	37	32	23	19	13	11	12	11	11	9	8
<b>Seuil</b>	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB (en fonction du dollar), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Transferts officiels et privés et IDE inclus.

**Tableau 7. République du Congo : Analyse de sensibilité pour les principaux indicateurs de la dette publique, 2019–29**

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	<b>74</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>35</b>
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 :	74	70	67	64	62	63	64	63	63	62	61
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	74	72	72	70	67	66	67	68	67	67	67
B2. Solde primaire	74	80	111	110	106	103	102	100	97	93	89
B3. Exportations	74	80	102	100	97	95	94	92	87	81	76
B4. Autres flux 3/	74	76	83	80	76	73	72	69	65	61	57
B5. Dépréciation	74	78	70	64	58	53	50	45	40	35	31
B6. Combinaison de B1-B5	74	75	81	79	75	73	72	71	70	67	65
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	74	80	76	72	68	65	64	62	60	57	54
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	74	69	67	67	65	66	67	67	67	66	66
C4. Financement de marché	74	65	61	56	51	48	46	43	40	37	34
<b>Repère de la dette publique</b>	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
<b>Ratio VA de la dette/recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	<b>233</b>	<b>205</b>	<b>184</b>	<b>162</b>	<b>145</b>	<b>136</b>	<b>128</b>	<b>118</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>89</b>
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 :	233	221	205	186	178	178	178	174	168	163	157
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	233	226	219	202	191	189	187	184	180	174	171
B2. Solde primaire	233	252	340	320	304	293	284	273	259	243	230
B3. Exportations	233	253	311	292	278	269	261	250	231	212	195
B4. Autres flux 3/	233	240	253	233	218	209	200	189	175	159	146
B5. Dépréciation	233	244	215	187	166	152	138	124	108	93	79
B6. Combinaison de B1-B5	233	235	249	230	216	209	202	195	186	176	168
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	233	252	232	211	195	186	178	169	159	148	140
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	233	236	224	211	199	194	189	183	179	174	170
C4. Financement de marché	233	206	185	164	147	137	127	117	107	97	88
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
<b>A. Autres scénarios</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019–2029 :	50	48	37	31	21	15	14	16	17	17	17
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	50	53	45	40	28	21	20	22	23	23	22
B2. Solde primaire	50	49	44	43	32	25	24	29	32	31	30
B3. Exportations	50	49	41	38	27	20	19	24	30	29	27
B4. Autres flux 3/	50	49	41	36	26	19	18	22	25	24	23
B5. Dépréciation	50	51	46	40	28	19	19	20	21	20	19
B6. Combinaison de B1-B5	50	48	43	40	29	22	21	23	23	22	21
<b>C. Tests sur mesure</b>											
C1. Passifs conditionnels combinés	50	49	41	36	25	19	18	19	20	19	18
C2. Catastrophe naturelle	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
C3. Prix des produits de base	50	54	44	39	27	20	18	20	22	22	22
C4. Financement de marché	50	49	40	36	25	21	21	19	19	18	17

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB et le déficit primaire en pourcentage du PIB.

3/ Transferts officiels et privés et IDE inclus.



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Le 3 janvier 2020

Établi par

Le département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

### TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE	9
QUESTIONS STATISTIQUES	11

## RELATIONS AVEC LE FMI

### A. Relations financières

(au 30 novembre 2019)

**Statut - date d'adhésion** : Date d'admission : 10 juillet 1963 ; Article VIII

	<b>Millions de DTS</b>	<b>% de la quote-part</b>
<b>Compte des ressources générales</b>		
Quote-part	162,00	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	142,05	87,68
Position dans la tranche de réserve	19,97	12,33
	<b>Millions de DTS</b>	<b>% de l'allocation</b>
<b>Département des DTS</b>		
Allocation cumulative nette	79,69	100,00
Avoirs	50,91	63,89
	<b>Millions de DTS</b>	<b>% de la quote-part</b>
<b>Encours des achats et prêts</b>		
Accords au titre de la FEC	34,09	21,04

#### Accords financiers les plus récents

<b>Type</b>	<b>Date de l'accord</b>	<b>Date d'expiration</b>	<b>Montant approuvé</b> (en millions de DTS)	<b>Montant tiré</b> (en millions de DTS)
FEC <sup>1</sup>	11 juil. 2019	10 juil. 2022	324,00	32,40
FEC <sup>1</sup>	08 déc. 2008	4 août 2011	8,46	8,46
FEC <sup>1</sup>	06 déc. 2004	5 juin 2008	54,99	23,50

#### Projection des obligations financières envers le FMI<sup>2</sup>

(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS)

	<b>À échoir</b>				
	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Principal	0,12	0,97	0,60	0,00	0,00
Variations/intérêt		0,23	0,23	0,23	0,23
<b>Total</b>	<b>0,19</b>	<b>1,20</b>	<b>0,83</b>	<b>0,23</b>	<b>0,23</b>

<sup>1</sup> Anciennement FRPC

<sup>2</sup> Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

<b>Mise en œuvre de l'initiative PPTE</b>		<b>Cadre renforcé</b>
Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE		Mars 2006
Date du point de décision		1 574,60
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) <sup>1</sup>		7,73
<i>Dont</i> : aide du FMI (en millions de dollars)		5,40
(équivalent en millions de DTS)		Janv. 2010
Date du point d'achèvement		
Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)		5,40
Aide décaissée au pays membre		0,90
Aide intérimaire		4,49
Solde au point d'achèvement		0,86
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts <sup>2</sup>		6,26
Total des décaissements		

Note :

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

<sup>1</sup> L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

<sup>2</sup> Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

<b>Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM)</b>			
Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) <sup>1</sup>			7,86
Financé par : compte de fiducie de l'IADM			4,79
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE			3,07
Allégement de dette par mécanisme (en millions de DTS)			
	<b>Dette admissible</b>		
<b>Date de fourniture</b>	<b>CRG</b>	<b>Fonds fiduciaire RPC</b>	<b>Total</b>
Janvier 2010	N.D.	7,86	7,86

<sup>1</sup> L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allégement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

**Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) :** Sans objet

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

**Évaluation des sauvegardes :**

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Une évaluation exhaustive des sauvegardes au cours du cycle périodique de quatre ans pour les banques centrales régionales s'est achevée en août 2017. L'évaluation a pris acte des mesures positives prises par la BEAC pour achever les modifications de sa Charte en vue de renforcer les dispositions en matière de gouvernance, ainsi que des projets d'amélioration de la transparence de l'information financière à travers le basculement intégral vers les normes internationales d'information financière (IFRS) à compter des états financiers de 2018. La priorité désormais est de mettre en application ces réformes dans le processus quotidien de prise de décision et les instruments juridiques secondaires. Toutefois, l'évaluation a relevé qu'il était nécessaire que la BEAC renforce les capacités de ses fonctions comptables, d'audit interne et de gestion des risques et aligne les dispositifs de gouvernance en matière de gestion des réserves sur la nouvelle charte de la BEAC. Les services du FMI continueront de travailler en étroite coopération avec la BEAC alors que celle-ci se lance dans la mise en œuvre opérationnelle des réformes de la gouvernance et le basculement vers les normes IFRS.

## **B. Relations non financières**

**Système de change :**

Le régime de change de jure et de facto de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) est un régime de parité fixe conventionnelle. Le Congo a accepté les obligations au titre de l'article VIII Sections 2, 3 et 4 et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie régionale est le Franc CFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,95 FCFA pour 1 euro. Le Congo n'impose pas de restrictions à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

**Consultations au titre de l'article IV :**

Les consultations avec le Congo suivent désormais un cycle de 24 mois, selon la décision du conseil d'administration concernant les cycles de consultations au titre de l'article IV. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Brazzaville du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin 2015. Le conseil d'administration a conclu ces consultations le 17 juillet 2015, lors de l'examen du rapport des services du FMI (voir le rapport n° 15/263 sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org)).



## Assistance technique

## Assistance technique reçue pendant l'année 2019

Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
<b>Finances publiques</b>				
AFC	Administration fiscale	Missions au siège du FMI sur l'administration des recettes	25/6/18	6/7/18
FAD	Administration fiscale	Évaluation de la progression des réformes	26/6/18	6/7/18
AFC	Gestion des finances publiques	Conseiller en matière de gestion des finances publiques	23/7/18	3/8/18
FAD	Gestion des finances publiques	Exécution et contrôle du budget [nouveau projet financé par le JSA-JSA10]	1/8/18	13/8/18
AFC	Questions Macrobudgétaires	Questions Macrobudgétaires	1/10/18	12/10/18
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques - Travaux relatifs à la viabilité des comptes	9/10/18	19/10/18
AFC	Administration douanière	Administration douanière	15/10/18	26/10/18
AFC	Administration fiscale	Administration fiscale	22/10/18	2/11/18
AFC	Administration fiscale	Administration fiscale	12/11/18	23/11/18
FAD	Gestion des finances publiques	Exécution et contre du budget 1/2	10/12/18	21/12/18
FAD	Politique fiscale	Administration des recettes : quelques problèmes de la politique fiscale	8/1/19	21/1/19
AFC	Administration fiscale	Administration des recettes	21/1/19	1/2/19
FAD	Gestion des finances publiques	Exécution et contrôle du budget	4/4/19	17/4/19
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	15/4/19	26/4/19
<b>Département juridique</b>				
LEG	Réglementation et évaluation des banques	Projet de loi sur les banques - Étude documentaire	25/3/19	27/3/19
<b>Marchés monétaires et de capitaux</b>				
AFC	Gestion du passif	Gestion de la dette publique - Établissement d'un cadre	11/9/18	21/9/18
AFC	Gestion du passif	Gestion de la dette publique et cadre institutionnel	28/3/19	6/4/19
<b>Statistiques</b>				
AFC	Statistiques des comptes nationaux	Comptes nationaux	3/12/18	14/12/18
STA	Statistiques de la balance des paiements	Statistiques de la balance des paiements (JSA AFR)	7/1/19	18/1/19
AFC	Statistiques de finances publiques	Statistiques de finances publiques	21/1/19	1/2/19
AFC	Statistiques du secteur réel	Comptes nationaux	15/4/19	26/4/19

Source : TIMS

## Assistance technique reçue pendant l'année 2018

Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
<b>Finances publiques</b>				
AFC	Recouvrement des recettes	Administration douanière	25/6/17	7/7/17
FAD	Élaboration du budget et GDP	Se joindre à la mission AFR	26/9/17	4/10/17
AFC	Élaboration du budget et GDP	Gestion des finances publiques	13/11/17	24/11/17
FAD	Recouvrement des recettes	Conseiller résident : administration des recettes	20/11/17	1/12/17
FAD	Élaboration du budget et GDP	Exécution et contrôle du budget	29/11/17	13/12/17
FAD	Élaboration du budget et GDP	Nouvel expert régional résident pour les questions macrobudgétaires	26/3/18	6/4/18
<b>Marchés monétaires et de capitaux</b>				
AFC	Gestion actif-passif	Conseiller en matière de gestion actif-passif	9/1/18	19/1/18
AFC	Gestion actif-passif	Conseiller en matière de gestion actif-passif	24/4/18	4/5/18
AFC	Gestion actif-passif	Conseiller en matière de gestion actif-passif	5/3/18	16/3/18
<b>Statistiques</b>				
AFC	Statistiques de finances publiques	Statistiques de finances publiques	25/9/17	6/10/17
AFC	Comptes nationaux	Comptes nationaux	4/12/17	16/12/17
STA	Statistiques de la BdP et du secteur extérieur	Statistiques de la balance des paiements	19/2/18	2/3/18

## Assistance technique reçue pendant l'année 2017

Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
<b>Finances publiques</b>				
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale	16/5/16	27/5/16
FAD	Administration des recettes	Renforcement de l'union douanière de la CEMAC	16/5/16	27/5/16
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	25/7/16	5/8/16
FAD	Administration des recettes	Administration douanière [BTB 17	24/8/16	5/9/16
FAD	Gestion des finances publiques	Comptabilité publique - plan comptable	19/9/16	30/9/16
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale - Expert à court terme	17/10/16	28/10/16
FAD	Administration des recettes	Renforcement de l'union douanière de la CEMAC	8/1/17	20/1/17
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale - Expert à long terme	13/2/17	21/2/17
<b>Marchés monétaires et de capitaux</b>				
AFC	Gestion actif-passif	Gestion de la dette publique	21/8/16	7/9/16
AFC	Gestion actif-passif	Gestion du passif	22/8/16	2/9/16
AFC	Gestion actif-passif	Gestion de la dette publique	14/11/16	1/12/16
<b>Statistiques</b>				
AFC	Comptes nationaux	Comptes nationaux	13/5/16	24/5/16
AFC	Comptes nationaux	Comptes nationaux	4/7/16	15/7/16
AFC	Comptes nationaux	Comptes nationaux	22/8/16	2/9/16
AFC	Statistiques de finances publiques	Statistiques de finances publiques	26/9/16	7/10/16
AFC	Comptes nationaux	Comptes nationaux	30/1/17	11/2/17
STA	Statistiques de la BdP et du secteur extérieur	Statistiques de la balance des paiements	13/3/17	24/3/17

## Assistance technique reçue pendant l'année 2016

Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
<b>Finances publiques</b>				
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale - 4 <sup>e</sup> visite de l'expert à long terme	22/6/15	2/7/15
FAD	Administration des recettes	Administration douanière [1/2]	6/7/15	17/7/15
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques - Visite d'un expert à court terme	31/8/15	11/9/15
FAD	Administration des recettes	Mission de suivi de l'administration douanière	14/9/15	21/9/15
AFC	Administration des recettes	Conseiller en matière d'administration fiscale	9/11/15	19/11/15
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	16/11/15	20/11/15
FAD	Administration des recettes	Administration douanière [2/2]	7/1/16	20/1/16
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale	16/5/16	27/5/16
FAD	Administration des recettes	Renforcement de l'union douanière de la CEMAC	16/5/16	27/5/16
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	18/7/16	30/7/16
<b>Marchés monétaires et de capitaux</b>				
AFC/MCM	Gestion actif-passif	Gestion du passif	18/5/15	29/5/15
AFC/MCM	Réglementation/contrôle	Gestion de la dette publique	30/11/15	10/12/15
<b>Statistiques</b>				
STA	Statistiques de finances publiques	Statistiques de finances publiques - suivi de l'assistance technique de l'année 2014	20/4/15	1/5/15
AFC	Statistiques des comptes nationaux	Comptes nationaux -2 <sup>e</sup> visite de l'expert à long terme	15/6/15	26/6/15
AFC	Statistiques des comptes nationaux	Comptes nationaux	16/11/15	27/11/15

## Assistance technique reçue pendant l'année 2015

Département/fournisseur	Thème	Objet de la mission	Début	Fin
<b>Finances publiques</b>				
FAD	Administration des recettes	Examiner les mesures prises pour moderniser l'administration douanière	24/4/14	7/5/14
FAD	Gestion des finances publiques	Suivi du diagnostic de la gestion des finances publiques	13/5/14	26/5/14
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques Atelier	8/6/14	13/6/14
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	9/6/14	13/6/14
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	26/7/14	31/7/14
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	4/8/14	8/8/14
FAD	Administration des recettes	Administration douanière	31/10/14	12/11/14
AFC	Administration des recettes	Administration fiscale	26/11/14	5/12/14
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	1/12/14	12/12/14
FAD	Administration des recettes	Mission de suivi de l'administration douanière [BTB 15FA203]	10/2/15	16/2/15
FAD	Administration des recettes	Suivi de l'administration douanière par un expert à court terme	7/3/15	20/3/15
FAD	Gestion des finances publiques	Établissement de la nomenclature budgétaire et du plan comptable	16/3/15	27/3/15
AFC	Gestion des finances publiques	Gestion des finances publiques	6/4/15	17/4/15
<b>Marchés monétaires et de capitaux</b>				
AFC/MCM	Réglementation/contrôle	Gestion de la dette publique - expert à long terme, 2 <sup>e</sup> visite	3/12/14	12/12/14
AFC/MCM	Gestion actif-passif	Gestion du passif - cadre de viabilité de la dette	18/5/15	29/5/15
<b>Statistiques</b>				
AFC/STA	Comptes nationaux	Comptes nationaux	4/8/14	15/8/14
AFC/STA	Comptes nationaux	Comptes nationaux	16/3/15	27/3/15
STA	Statistiques de finances publiques	Statistiques de finances publiques - suivi de l'assistance technique de l'an	20/4/15	1/5/15

## RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

Le FMI et la Banque mondiale échangent constamment leurs vues sur les questions macroéconomiques et structurelles pertinentes en République du Congo. Pendant l'année écoulée, les domaines de coopération ont été les suivants : la situation macroéconomique en République du Congo ; l'élaboration du DPO sur la gestion budgétaire, la diversification économique et la résilience des secteurs sociaux du pays ; les réformes institutionnelles liées à la gestion des finances publiques ; l'expansion des dispositifs de protection sociale ; le renforcement des capacités statistiques ; l'amélioration de la qualité du développement urbain et des infrastructures ; l'état d'avancement des programmes de la Banque mondiale en République du Congo. Les programmes de la Banque mondiale dans le pays ont pour but d'améliorer la compétitivité et les résultats en matière de développement. Parmi eux figurent un programme de transferts conditionnels et des mesures visant à améliorer la productivité en zone rurale en finançant des travaux routiers, des programmes d'amélioration des semences et la formation des agriculteurs. Une AVD intégrale a été conjointement établie par les deux équipes en juin 2019, dans le cadre du programme appuyé par la FEC.

République du Congo : Plan d'action conjoint du FMI et de la Banque mondiale (au 21 novembre 2019)		
Titre	Produits	Date prévue d'achèvement
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	<b>Travaux analytiques</b>	
	Étude de l'enseignement supérieur	Juin 2020
	Septième mise à jour sur l'économie du Congo	Mai 2020
	Évaluation de l'économie numérique	Juin 2020
	Réalisation de dividendes démographiques au Congo	Juin 2020
	<b>Prêts</b>	
	Projet de renforcement des capacités statistiques -financement supplémentaire : 20 millions de dollars	En cours
	Projet d'agroforesterie dans le nord du Congo	Mai 2020
	Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité : 25 millions de dollars	En cours
	LISUNGI - projet de dispositifs de protection sociale : financement supplémentaire de 12 millions de dollars	En cours
	DPO sur la gestion budgétaire, la diversification économique et la résilience des secteurs sociaux au Congo : 100 millions de dollars	Décembre 2019
	Projet de développement des compétences pour l'employabilité – financement supplémentaire : 20 millions de dollars	Juillet 2020
	Projet de renforcement du système de santé - financement supplémentaire : 20 millions de dollars	Septembre 2020

Titre	Produits	Date prévue d'achèvement
	Projet d'eau, d'électricité et de développement urbain : 85,5 millions de dollars	Décembre 2020
	Projet de sylviculture et de diversification économique : 16,51 millions de dollars	En cours
	Projet de développement urbain et d'aménagement des quartiers pauvres : 80 millions de dollars	En cours
	Projet d'appui au secteur de l'éducation : 30 millions de dollars	En cours
	Projet d'agriculture commerciale : 100 millions de dollars	En cours
	Projet de réforme intégrée du secteur public : 40 millions de dollars	En cours
	Deuxième DPO pour le Congo : 100 millions de dollars <i>[à confirmer]</i>	Décembre 2020
Programme de travail du FMI pour les 12 mois à venir	Consultations au titre de l'article IV Assistance technique AFRITAC (Comptes nationaux) STA (Balance des paiements, SGDD+)	2019-20
Demandes de la Banque mondiale au FMI	Mise à jour des projections sur la situation macroéconomique et la balance des paiements	En cours
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Analyse de viabilité de la dette	Juin 2020

## QUESTIONS STATISTIQUES

(au 3 décembre 2019)

### I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Généralités :** La communication de données aux fins de la surveillance est globalement adéquate, mais certaines données essentielles (comptes nationaux, monétaires, budgétaires et secteur extérieur) présentent des lacunes liées au déficit de capacités.

**Comptes nationaux :** Les données de la comptabilité nationale sont déficientes mais s'améliorent grâce à l'assistance de l'AFRITAC centre. L'institut national des statistiques du ministère du Plan fournit des données nominales et réelles du PIB, ventilées par dépense et par secteur. L'institut national des statistiques a établi des estimations de la comptabilité nationale pour 2005 (la nouvelle année de base) et pour 2006–17, dans le cadre du passage au SCN 93. Les autorités coopèrent avec l'AFRITAC centre en vue d'améliorer ces estimations. L'accès récent aux données sur la TVA devrait considérablement améliorer les données source et la qualité des estimations du PIB. Un système de comptes provisoires est également en cours de mise en œuvre et fournira des estimations pour les années les plus récentes. L'institut national des statistiques est également en train de concevoir des indicateurs trimestriels de l'activité économique. Des données annuelles sur l'emploi dans l'administration centrale sont disponibles auprès du ministère des Finances.

**Statistiques des prix :** Les mouvements des prix des produits de consommation des ménages sont enregistrés pour Brazzaville, la capitale, ainsi que pour Pointe-Noire, le centre de l'activité économique. Pour certaines fonctions, les indices et les mouvements de prix diffèrent considérablement entre les deux villes. Les données sont établies sur une base mensuelle. Depuis août 2010, les autorités appliquent une nouvelle méthode de calcul de l'IPC fondée sur de nouvelles pondérations et une nouvelle composition du panier des biens et services. Ce nouvel IPC est harmonisé avec celui d'autres pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

**Statistiques de finances publiques :** Les travaux progressent en vue de l'adoption de la directive TOFE de la CEMAC fondée sur le MSFP 2001/2014. Les activités de renforcement des capacités mettent l'accent sur l'élargissement de la portée des rapports SFP, de manière à inclure les services extrabudgétaires, les caisses de sécurité sociale et les administrations locales. Elles visent aussi à améliorer la ponctualité et la qualité des données, en particulier en ce qui a trait aux incohérences entre les postes au-dessus et au-dessous de la ligne. Par ailleurs il existe de grandes incohérences entre l'encours de la dette et les futurs paiements du service de la dette. Il n'est donc pas aisé de rapprocher les données sur l'encours de la dette et les données de flux dans les comptes budgétaires. Il subsiste des préoccupations autour du rapprochement des statistiques budgétaires et monétaires.

**Statistiques monétaires :** La BEAC communique au FMI les statistiques monétaires sur une base mensuelle, sous le format des formulaires de déclaration normalisés. La situation des institutions de dépôts ne comprend pas les institutions de microfinance qui acceptent des dépôts, lesquelles constituent un secteur en croissance dans le pays. Cependant ces statistiques sont communiquées au département des statistiques et aux missions du FMI avec un retard considérable. À l'avenir, l'on espère disposer de données sur les taux d'intérêt offerts par le secteur des institutions financières aux entités non financières pour les dépôts et les crédits. Pour les places financières offshore, la priorité est de couvrir le sous-secteur des assurances, le plus important de ce secteur. Dans les pays de la CEMAC, les places financières offshore constituent environ 15 % du secteur financier. La coopération entre la BEAC et la conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) joue un rôle crucial dans cette expansion. Depuis 2015, la BEAC n'a pas communiqué de données sur la République du Congo dans l'enquête sur l'accès aux services financiers. Jusqu'en 2015, elle avait fourni quelques données et indicateurs pour ladite enquête, y compris les deux indicateurs adoptés par l'ONU pour suivre la cible 8.10 des objectifs de développement durable (nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes et nombre de guichets automatiques pour 100 000 adultes).

**Surveillance du secteur financier :** La République du Congo communique à STA tous les indicateurs centraux et certains indicateurs complémentaires de solidité financière.

**Balance des paiements :** Le département des statistiques du FMI a reçu les statistiques de balance des paiements jusqu'en 2016, un progrès remarquable accompli dans le cadre du projet JSA-AFR. Une PEG a été produite pour la première fois mais n'a pas été soumise. Le travail d'établissement des données trimestrielles de balance des paiements pour 2017 et 2018 est achevé. Cependant, l'application BDP6+ utilisée par tous les pays de la CEMAC pose toujours des problèmes de calcul qui retardent la publication des résultats et empêchent l'établissement automatique de la PEG. Les statistiques de balance des paiements montrent une couverture relativement bonne des transactions, mais il convient d'améliorer la ventilation des instruments financiers à des fins de rapprochement avec les statistiques monétaires et de dette extérieure.

## II. Normes et qualité des données

La République du Congo n'applique pas encore le système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a). Les métadonnées figurant sur le tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI n'ont pas été mises à jour depuis 2003, même si la mission multisectorielle du FMI en septembre 2019 a aidé les autorités à s'acquitter de cette tâche.



**République du Congo : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance**  
(au 3 décembre 2019)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de communication des données <sup>7</sup>	Fréquence de la publication <sup>7</sup>
Taux de change	Courant	Courant	Q	Q	Q
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires <sup>1</sup>	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	Août 2019	Octobre 2019 <sup>5</sup>	M	M	M
Monnaie au sens large	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Septembre 2019	Octobre 2019	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administrations publiques <sup>4</sup>	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – Administration centrale	Août 2019	Octobre 2019	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	Septembre 2019	Octobre 2019		T	T
Solde du compte courant extérieur	Décembre 2016	Mars 2019	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	Décembre 2016	Mars 2019	A	A	A
PIB/PNB	Décembre 2017	Mai 2019	A	A	A
Dette extérieure brute	Septembre 2019	Octobre 2019	T	T	T
Position extérieure globale <sup>6</sup>	...	...	N.D.	N.D.	N.D.

<sup>1</sup> Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les passifs à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux qui sont liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

<sup>2</sup> Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

<sup>3</sup> Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

<sup>4</sup> Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales. Données non fournies par les autorités en raison des capacités techniques limitées.

<sup>5</sup> Y compris la composition par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> Inclut les positions extérieures brutes sur actifs et passifs financiers à l'égard des non-résidents. Données non fournies par les autorités en raison des capacités techniques limitées.

<sup>7</sup> Quotidienne (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuelle (M) ; trimestrielle (T) ; annuelle (A) ; irrégulière (I) ; non disponible (ND).



# **Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani, Administrateur pour la République du Congo, et de M. Sidi Bouna, Conseiller Principal de l'Administrateur**

**17 janvier 2020**

## **Introduction**

Au nom des autorités congolaises, que nous représentons, nous remercions les services du FMI des entretiens francs qui se sont tenus à Brazzaville pendant les consultations de 2019 au titre de l'article IV et de l'analyse détaillée qui figure dans les rapports et le document de la série des questions générales.

L'économie congolaise se remet progressivement de la grave crise qui a frappé le pays après le choc pétrolier de 2014. Les principaux indicateurs macroéconomiques témoignent de l'amélioration continue des résultats économiques globaux du Congo, surtout en matière de positions budgétaire et extérieure. De solides mesures d'ajustement conjuguées à une augmentation de la production pétrolière ont contribué à ces résultats.

Les autorités réitèrent leur détermination à poursuivre les politiques saines convenues dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit approuvé en juillet dernier afin de rétablir la stabilité macroéconomique du pays tout en contribuant à la reprise économique de la région de la CEMAC. La discipline budgétaire et les réformes profondes de la gouvernance seront poursuivies. En outre, pour réduire davantage le fardeau de la dette extérieure, les autorités cherchent activement à conclure un accord avec les négociants en pétrole du pays sur la restructuration de la dette commerciale du Congo, démarche essentielle pour achever les entretiens sur la première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit. Elles espèrent qu'un accord avec les négociants en pétrole sera conclu au cours du premier trimestre de 2020.

L'assistance continue du FMI est essentielle pour surmonter les obstacles considérables qui se dressent encore devant le Congo. Tout en poursuivant l'ajustement économique, les autorités maintiendront des relations étroites avec le FMI, dont les conseils leur semblent très utiles pour assurer la viabilité des finances publiques et de la dette, renforcer la gouvernance et favoriser une croissance plus forte et inclusive.

## **Évolution économique récente, perspectives et risques**

La situation macroéconomique du Congo s'est encore améliorée en 2019. La croissance s'est accélérée, passant de 1,6 % en 2018 à 2,2 % en 2019, tandis que le PIB hors pétrole a augmenté pour la première fois depuis 2015, à hauteur de 0,8 %. L'inflation est restée contenue, à 1,9 % en 2019. La position budgétaire s'est également améliorée en 2019 grâce à une maîtrise plus stricte des dépenses. Le déficit primaire hors pétrole a diminué jusqu'à 24,8 % du PIB hors pétrole en 2019, contre 28,1 % en 2018. L'excédent des transactions courantes est resté élevé en 2019, comme en 2018, grâce au volume des exportations pétrolières. Les avoirs extérieurs nets du

pays ont augmenté, ce qui lui a permis de contribuer davantage aux réserves de change de la banque centrale régionale.

La reprise progressive de l'économie congolaise devrait se poursuivre à moyen terme, portée par les réformes et les politiques mises en œuvre dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, et par une augmentation de la production pétrolière. Les progrès attendus dans l'apurement des arriérés intérieurs devraient également relancer l'activité dans les secteurs hors pétrole et renforcer le secteur financier.

Les autorités partagent globalement l'évaluation par les services du FMI des risques qui pèsent sur les perspectives, notamment ceux issus de la volatilité potentielle des cours mondiaux du pétrole et des retards dans le soutien des donateurs, qui pourraient affecter la mise en œuvre du programme. Elles sont convaincues que les politiques et réformes envisagées dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, ainsi que la constitution de volants de réserves plus importants à la banque centrale régionale, contribueront à atténuer les risques recensés.

### **Politique budgétaire**

La République du Congo a entrepris un rééquilibrage budgétaire considérable au cours des dernières années afin de s'adapter à la baisse et à la volatilité des cours mondiaux du pétrole en réduisant beaucoup ses dépenses, principalement en capital. Le déficit budgétaire primaire hors pétrole a baissé considérablement d'une année à l'autre depuis le choc pétrolier de 2014, et la dette publique du pays a nettement diminué, surtout en 2018.

Les autorités entendent poursuivre leur rééquilibrage budgétaire en vue de parvenir à des positions budgétaires et d'endettement plus viables à moyen terme. Les autorités savent que cela nécessitera la conclusion d'un accord favorable avec les créanciers commerciaux du pays, pour ramener dans les trois prochaines années la dette extérieure globale à 30 % du PIB en valeur actuelle nette. En outre, elles sont conscientes que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour agrandir l'espace budgétaire pour les dépenses sociales, qui ont terminé l'année en deçà des prévisions initiales des autorités, et les dépenses d'infrastructure, qui ont beaucoup diminué ces dernières années sous l'effet de l'important rééquilibrage budgétaire.

L'ajustement budgétaire est rééquilibré au moyen d'une augmentation des recettes hors pétrole et d'une maîtrise plus stricte des dépenses courantes. Le budget de 2020, adopté par le parlement en décembre 2019, est conforme aux objectifs du programme. Il vise une augmentation des recettes hors pétrole et une rationalisation des dépenses courantes, notamment au moyen de nouvelles et importantes mesures visant à réduire les subventions aux entreprises publiques. La réduction des exonérations fiscales, également envisagée dans le cadre du budget de 2020, contribuera sensiblement à l'augmentation des recettes fiscales. À cet égard, nous saluons l'analyse pertinente contenue dans le document de la série des questions générales, qui donne des informations utiles sur les mesures spécifiques et efficaces destinées à accroître les recettes du Congo.

Les autorités soulignent l'importance du soutien des donateurs à leur effort de rééquilibrage. Il est essentiel de disposer en temps utile du soutien budgétaire dont le pays a tant besoin pour réaliser les objectifs du programme, notamment en matière de dépenses sociales et d'apurement des arriérés extérieurs, étant donné la situation budgétaire extrêmement contraignante du pays.

### **Secteur financier**

Le système bancaire reste globalement solide, même si les prêts improductifs sont encore élevés. Ces derniers continuent de peser sur les bilans des banques, limitant ainsi le rôle important que le secteur financier congolais pourrait jouer dans la reprise. Étant donné que l'augmentation des prêts improductifs est attribuable en grande partie à l'accumulation d'arriérés intérieurs par le secteur public, l'apurement attendu de ces arriérés contribuera beaucoup au renforcement du secteur bancaire. Par ailleurs, en collaboration avec la commission bancaire régionale (COBAC), les autorités étudient les possibilités de remédier aux difficultés de deux banques non systémiques.

### **Réformes structurelles**

L'amélioration de la gouvernance et la diversification de l'économie en dehors du pétrole sont au cœur du programme de réformes des autorités, qui ont l'intention de continuer à progresser dans ces domaines importants afin d'attirer des investissements privés plus divers et de renforcer la résilience de l'économie.

De grandes réformes ont été entreprises dans les domaines de la gouvernance et de la transparence au cours des dernières années. Les autorités continueront à renforcer le dispositif de lutte contre la corruption et à promouvoir la transparence dans la gestion du secteur pétrolier. Elles adopteront les décrets nécessaires pour que la Haute autorité de lutte contre la corruption et la Commission de la transparence puissent exécuter efficacement leur mandat, tout en leur fournissant les ressources adéquates pour devenir pleinement opérationnelles. Les autorités attendent avec intérêt l'assistance technique du FMI pour améliorer encore la gestion des finances publiques : il s'agira notamment de veiller à ce que tous les arriérés de paiement des exercices précédents soient traités de manière adéquate et de mettre en place des garde-fous appropriés et alignés sur les meilleures pratiques internationales.

Les autorités sont bien décidées à accélérer la diversification de l'économie en promouvant les secteurs clés qui présentent un potentiel notable sur la base de l'avantage comparatif du pays. Leurs efforts dans ce domaine sont principalement axés sur le développement d'activités agricoles et forestières plus productives. Dans ce but, elles investiront dans des infrastructures habilitantes, particulièrement les transports, et développeront la production et la distribution d'électricité. Les autorités favoriseront également la transparence dans ces secteurs tout en améliorant le climat des affaires, notamment en simplifiant les formalités d'octroi de licences et en remédiant aux faiblesses dans les domaines identifiés par les rapports Doing Business de la Banque mondiale, avec l'aide des partenaires de développement en vue d'attirer davantage d'investissements privés et de favoriser la création d'emplois.

**Conclusion**

Les autorités congolaises ont fait d'importants progrès dans la stabilisation de l'économie et l'amélioration des perspectives de croissance du pays. Néanmoins, elles savent qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer une croissance plus forte, plus soutenue et plus inclusive. Afin d'accélérer la réalisation des objectifs du programme, elles maintiendront des relations étroites avec le FMI et demanderont à la communauté internationale de continuer à soutenir leur programme de réformes dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit.